
Mémoire de fin d'études: "Comment la standardisation de l'espace public peut-elle générer le jeu".

Auteur : Monfort, Elisa

Promoteur(s) : Le Coguiéc, Eric

Faculté : Faculté d'Architecture

Diplôme : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

Année académique : 2023-2024

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/19674>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



Université de Liège
Faculté d'architecture

La vie d'une esplanade et la vie sur
cette esplanade

Description d'un objet technique, de son utilisation et de ses potentiels créateurs.

Travail de fin d'études présenté par Elisa MONFORT en vue de l'obtention du
grade de Master en Architecture

Sous la direction de : Eric Le Coguiec

Année académique : 2023-2024

Remerciements

Je tiens particulièrement à remercier mon promoteur, Monsieur Eric Le Coguiec pour son accompagnement, ses conseils et tout ce qu'il m'a appris lors de ce travail de fin d'études et lors de mon parcours au sein de la faculté d'architecture.

Je remercie d'avance les lecteurs de ce travail de fin d'études, Madame Justine Contor et Monsieur Stéphane Dawans, avec qui j'ai eu la chance et le plaisir d'échanger durant cette dernière année de master.

Je remercie également toutes les personnes avec qui j'ai pu discuter de ce travail, celles m'ayant inspirée ou soutenue de près ou de loin dans la rédaction de ce travail de fin d'études.

Enfin, je remercie évidemment ma famille et mes proches qui ont été présents pour moi et qui m'ont épaulée lors de ce travail ou de lors mes études.

Table des matières :

Table des matières :	5
Partie I : Contextualisation	7
A. Introduction générale	7
B. Approche systématique	9
Partie II : L'Esplanade Saint-Léonard	10
1. Situer l'objet technique	10
2. Comprendre le contexte historique	11
3. Le concours et le projet	21
La vie de l'esplanade	27
1. Arpentage préliminaire	27
2. Délimitation personnelle	30
a. Les zones du projet	30
3. Fiche descriptive de chaque zone	34
a. Les Oiseaux	35
b. Les Couloirs	38
c. La Fosse	41
d. L'Œil	44
e. La Cantine	47
f. Les Cages	50
g. Le Mirador	53
h. Les Douves	56
4. Esquisse d'un barème de l'utilisation de l'Esplanade	59
a. L'esplanade théoriquement	59
b. L'esplanade : un jeu d'enfant	63
D. L'esplanade en hibernation	65

5. Textures de sol de Esplanade	66
a. Le mobilier	71
b. La vie sur l'esplanade	76
c. La dénomination des zones	88
Partie III : Arpentage orienté et enjeux politiques	91
1. Les questions soulevées par ce projet et les descriptions	93
2. Une ville développée autour de la voiture	94
3. D'autres barrières	99
4. Un sentiment de vide et de découvert	103
5. Utiliser le mobilier créé spécialement pour ce lieu	107
Partie IV : réactiver des espaces ? Hypothèses	112
L'Homo Ludens	112
Partie V : tirer des enseignements de l'Esplanade Saint-Léonard	118
Aller plus loin	120
Bibliographie	123

Partie I : Contextualisation

A. Introduction générale

Des bancs inoccupés, attendant des occupants ou occupés par ceux qui attendent, qui attendent quelqu'un, un transport qui arrive. Un banc qui est parfois une maison pour ceux qui vivent dehors. Des rues vides, ou plutôt remplies d'un fourmillement incessant de visages anonymes mais où presque personne ne s'arrête. Des esplanades immenses supposées recevoir et rassembler les foules mais où personne ne reste réellement.

L'espace public ressemble aux autoroutes, aux couloirs, on l'occupe le temps d'un trajet. Les bancs publics qui bordent les arrêts de bus rappellent les salles d'attentes des hôpitaux. S'arrêter dans la rue c'est prendre le risque de se faire bousculer, klaxonner. Dans un monde où la voiture a toujours une place prédominante sur nos espaces publics qu'elle est la place des usagers ? Quel impact ont les objets présents dans nos espaces publics que l'on ne remarque plus forcément car ils se fondent dans le décor. Est-il possible de re-créeer des connexions ?

Les situations que je viens de décrire succinctement ci-dessus, sont de vraies situations observées dans la ville de Liège, où je fais mes études au sein de la faculté d'architecture de l'université de Liège. Lors de mon parcours académique, j'ai appris à aller sur le terrain pour comprendre les lieux où nous allions intervenir lors de nos différents ateliers de projet. Ces visites sur les sites nous ont toujours permis d'appréhender réellement les problématiques sur lesquelles nous allions travailler au cours du quadrimestre, il me semblait dès lors impossible de travailler sur un projet, sans avoir de site pour comprendre ou tester des hypothèses.

La ville de Liège regorge d'endroits intéressants qui auraient pu me servir de lieux d'observation afin de trouver des pistes de réponse à ces questions. Un lieu a cependant attiré mon attention lors d'un cours à option que j'ai suivi pendant ma première année de master, l'Esplanade Saint-Léonard. Cette esplanade est un lieu de questionnement riche qui englobe toutes les situations précédemment décrites, elle me semble être le territoire idéal pour tenter de comprendre les dynamiques présentes dans l'espace public, le rapport entre l'humain et les objets de design de l'espace public ainsi que de tenter d'imaginer une potentielle réactivation de cet espace souvent peu occupé par rapport à sa stature.

Ce travail s'articulera donc comme ceci : une première partie visera à présenter ce site, l'Esplanade Saint-Léonard, le situant d'un point de vue géographique et historique et en le décrivant le plus finement possible. Dans cette première partie, l'emphase sera mise sur la description de deux points de vue, celui de l'objet technique : l'esplanade, comment celui-ci a été imaginé et a évolué, son mobilier, ses textures, et sur comment cet objet est vécu par les usagers. Comment utilise-t-on cet objet technique dans sa globalité ainsi que ses différentes parties?

La seconde partie de ce travail vise à analyser ce projet et ce site d'un point de vue politique et philosophique en me basant sur des théories relatives à l'utilisation de l'espace public par les usagers ainsi qu'aux théories de design urbain. Le but de cette section est d'approfondir les hypothèses liées aux descriptions des espaces de la première partie en se basant sur une littérature scientifique déjà établie.

Enfin, la dernière partie envisagera des hypothèses de réactivation de l'espace public par le biais de différents courants artistiques (la dérive, le détournement et les situationnistes) et de la théorie de l'homo Ludens de Johan Huizinga. Cette partie a pour vocation d'imaginer des interventions localisées sur l'esplanade, basées sur des interventions existantes et convaincantes, afin de proposer une évolution future de ce projet.

B. Approche systématique

Lors de mes études au sein de la faculté d'architecture, j'ai appris à utiliser différents outils et techniques afin de faire part de mon ressenti des lieux. L'une de ces techniques est celle du travail du calque, sur chaque calque on répertorie certaines informations que l'on veut analyser, répertorier, mettre en avant afin de comprendre le conditionnement d'un lieu.

Bien qu'il aurait été possible de présenter ce travail uniquement au format de calques se superposants, cette façon de faire aurait pu perdre en précision et manquer d'explications écrites. Cette façon de faire est toutefois l'idée générale de ce travail, les différentes parties s'articulent comme un ensemble de calques analysant, mettant en avant ou représentant certaines parties du projet.

Comme avec un calque réel cette approche envisage de passer et de repasser de nombreuses fois sur les mêmes zones afin de les appréhender par différents prismes, globaux : l'histoire, les usagers, les théories; ou par des prismes plus précis : des textures, du mobilier, des usages ponctuels. Cette méthode peut parfois sembler redonnante mais un détail analysé sous différentes lumières peut donner différentes analyses, soulever d'autres questionnements, envisager une particularité à laquelle on n'aurait pas prêté attention dans un autre contexte, ou bien renforcer un sentiment présent dans d'autres parties.

Cette façon de faire offre également un cadre rigoureux pour l'analyse de cet objet technique et une structure dans la présentation de celle-ci.

Partie II : L'Esplanade Saint-Léonard

1. Situer l'objet technique

La ville de Liège est le chef-lieu de la province du même nom et se situe dans la région wallonne, la partie francophone, au sud est de la Belgique. La ville de Liège est divisée en plusieurs quartiers, celui qui nous intéresse est appelé "quartier nord", il est directement attenant au centre historique de la ville et est composé des sous-quartiers de Saint-Léonard et de Coronmeuse. Ce quartier se situe entre deux éléments significatifs du paysage liégeois. Le premier est les Coteaux, où se trouvait l'ancienne citadelle de la ville, un lieu aujourd'hui occupé par l'hôpital de la Citadelle. Et le second est la rive gauche de la Meuse, le fleuve traversant la ville. Le quartier s'est donc développé sur la plaine fluviale.



Figure 1 : image satellite (Apple plans) de la ville de Liège et répartition des quartiers adjacents au projet

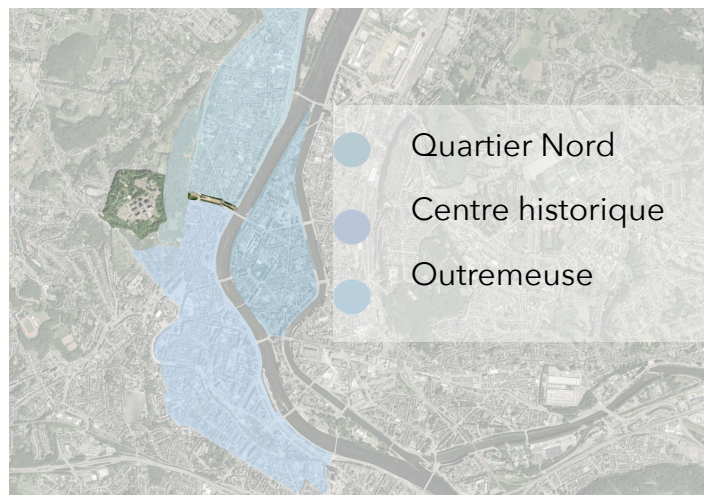


Figure 2 : image satellite (Apple plans) de la ville de Liège et répartition des quartiers adjacents au projet

L'Esplanade Saint-Léonard se situe à la jonction entre le centre historique de Liège et le quartier nord, c'est également à cet endroit que se situe l'un des ponts (le pont Saint-Léonard) de la ville reliant le quartier d'Outremeuse, où se situe la faculté d'architecture de l'université de Liège, au quartier nord.

2. Comprendre le contexte historique

Lorsque l'on voit cette esplanade aujourd'hui, on peut penser qu'elle a toujours existé. C'était l'un des objectifs de ses concepteurs, créer un lieu qui semble immuable. Pourtant certains détails : ses luminaires, sa fontaine à eau potable, sa frange de poteaux anti-stationnement, son terrain de foot, il y a un ensemble d'éléments qui nous rappelle que cette esplanade vit, a été mise au monde et conçue au vingt-et-unième siècle. C'est étrange comme sensation de savoir que ce lieu qui nous semble immuable a, au final, "seulement" vingt-trois ans.

Tout comme nous tous, ce lieu possède une généalogie, une histoire bien précise qui date d'avant sa réelle conception. Là où il est assez compliqué de retracer parfaitement nos histoires personnelles, celle de ce lieu précis : la lisière entre le quartier Saint-Léonard, ou quartier nord, et la ville de Liège, a été consciencieuse répertoriée par des générations d'historiens et archéologues dont le travail de mémoire nous permet de découvrir les couches successives qui font qu'aujourd'hui cette esplanade est celle-ci et pas une autre.

a. Pré-conception

i. Arpentage Virtuel

Le premier réflexe des étudiants en faculté d'architecture est de regarder son site en ligne, en particulier lorsque l'on cherche à comprendre la morphologie d'un espace au travers de son histoire. Afin de comprendre cela, nous utilisons des cartes que l'on trouve plus facilement en ligne.

Si l'on se promène sur *Walonmap*, le site du géoportail de Wallonie, celui-ci est un outil de la région Wallonne qui permet à tout le monde de consulter des cartes en ligne sur le territoire de la Wallonie. Sur ce site, on peut trouver une option intitulée « voyage dans le temps ». (C'est un outil que les étudiants en architecture utilisent régulièrement pour comprendre l'évolution des sites sur lesquels ils travaillent.) ainsi que des cartes historiques ou des vues satellites depuis 1971. En les regardant, on peut déjà comprendre en partie l'histoire de l'Esplanade Saint-Léonard.

Sur la carte de Ferraris, datée de 1777, on peut voir que l'emplacement de l'Esplanade est recouvert d'eau. Ce bras d'eau ne semble pas être relié au fleuve (la Meuse) et s'arrête aux jonctions des routes, le long de la Meuse et au pied des Coteaux. À l'ouest, on remarque un bâti dense et à l'est, on retrouve une majorité de champs et des regroupements de bâtiments le long des routes.



Figure 3, Carte de Ferraris 1777, fond de plan extrait de Walonmap <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=-41540.71691643381,300169.34150368307,10771.900177800344,173094.09982219967>

Ensuite, on peut analyser la carte de Vandermaelen de 1850. Sur cette carte, on remarque que l'eau présente en 1777, a disparu au profit d'un bâtiment imposant. Sur cette carte, la représentation de cette nouvelle structure est différente du bâti à l'ouest qui semble représenté comme sur la carte de Ferraris, à l'est en revanche le bâti est bien détaillé mais ne semble pas avoir drastiquement changé non plus.

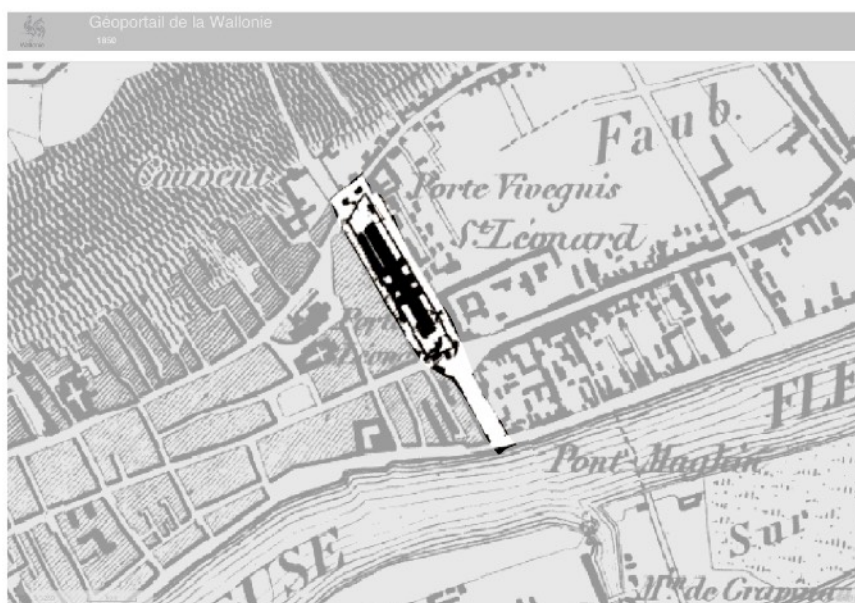


Figure 4, Carte de Vandermaelen 1850, fond de plan extrait de Walonmap <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=-41540.71691643381,300169.34150368307,10771.900177800344,173094.09982219967>

L'époque suivante disponible sur Walonmap est *La carte du dépôt de la guerre* de 1865. La représentation du "nouveau" bâtiment de 1850 semble indiquer que celui-ci occupe tout un îlot et qu'entre celui-ci et la Meuse se trouvent des arbres. On remarque aussi la présence de nouvelles infrastructures de grande taille : une gare et un pont dans la continuité de la rue longeant l'esplanade sur son côté ouest.



Figure 5, Carte du Dépôt de la guerre, 1865, fond de plan extrait de Walonmap <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=-41540.71691643381,300169.34150368307,10771.900177800344,173094.09982219967>

Après les trois cartes historiques, sur le site du géoportail de Wallonie, on a accès aux orthophotos, la première est datée de 1971. Sur cette photo, on distingue la forme du bâtiment qui occupe la place de l'actuelle esplanade. Celui-ci semble être coupé en deux par une rue mais également entouré par un mur. À l'est, les champs ont été remplacés par des îlots bâtis. Au sud, un pont relie maintenant les deux parties de la ville, le cœur historique au nord et le quartier d'Outremeuse, au sud.



Figure 6, Orthophoto 1971, fond de plan extrait de Walonmap <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=-41540.71691643381,300169.34150368307,10771.900177800344,173094.09982219967>

L'orthophoto suivante date de 1994, sur celle-ci le bâtiment a disparu. On peut déjà repérer une forme similaire à celle de l'esplanade actuelle bien qu'au nord, la rue où s'arrêtait l'eau sur la carte de Ferraris (1777) est présente, or je sais qu'elle n'existe plus aujourd'hui. Des arbres ont remplacé le mur qui faisait le tour de l'îlot.



Figure 7, Orthophoto 1994, fond de plan extrait de Walonmap <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=-41540.71691643381,300169.34150368307,10771.900177800344,173094.09982219967>

En 2001, l'esplanade apparaît, sa passerelle reliant les coteaux est construite. A côté de celle-ci, on peut voir que des voitures sont stationnées. Au pied de la passerelle on distingue des formes rectangulaires non identifiables sans plus d'informations. Les sculptures au bout sud de l'esplanade sont déjà présentes.



Figure 8, Orthophoto 2001, fond de plan extrait de Walonmap <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=-41540.71691643381,300169.34150368307,10771.900177800344,173094.09982219967>

En 2006, on peut voir apparaître la plaine de jeu et les arbres la reliant à la partie parc de l'esplanade. Les voitures ne se trouvent plus sur la place mais on peut en apercevoir certaines garées en bordure.



Figure 9, Orthophoto 2006, fond de plan extrait de Walonmap <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=-41540.71691643381,300169.34150368307,10771.900177800344,173094.09982219967>

En 2009, on aperçoit plus d'arbres dans la partie du parc Jules Destrée au nord de l'esplanade, mais également une petite structure carrée au milieu de l'esplanade.

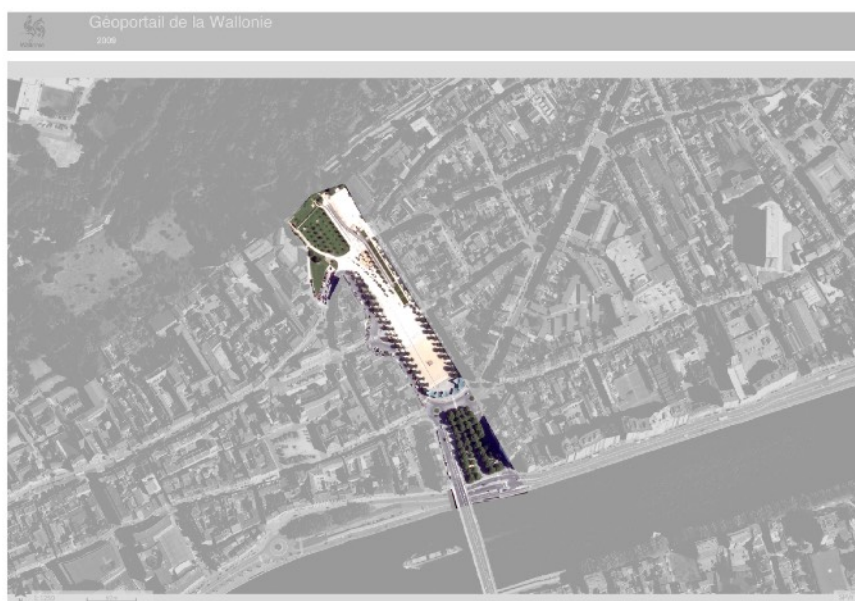


Figure 10, Orthophoto 2009, fond de plan extrait de Walonmap <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=-41540.71691643381,300169.34150368307,10771.900177800344,173094.09982219967>

En 2012, un rectangle vert apparaît au nord de l'esplanade.



Figure 11, Orthophoto 2012, fond de plan extrait de Walonmap <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=-41540.71691643381,300169.34150368307,10771.900177800344,173094.09982219967>

En 2015, on peut apercevoir des chapiteaux blancs et rouges dressés à partir du pied de la passerelle jusqu'à la partie sud de l'esplanade, ainsi que des véhicules (camions, camionnettes et voitures) proches de ces installations.

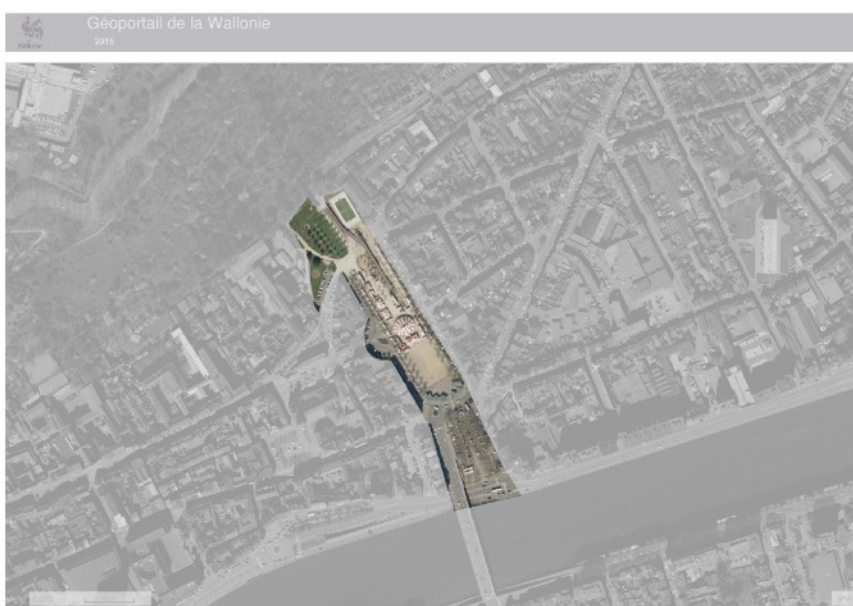


Figure 12, Orthophoto 2015, fond de plan extrait de Walonmap <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=-41540.71691643381,300169.34150368307,10771.900177800344,173094.09982219967>

En 2018, la pleine de jeu change de revêtement, de base celui-ci était beige et il a maintenant une couleur brune tirant vers le bordeaux.

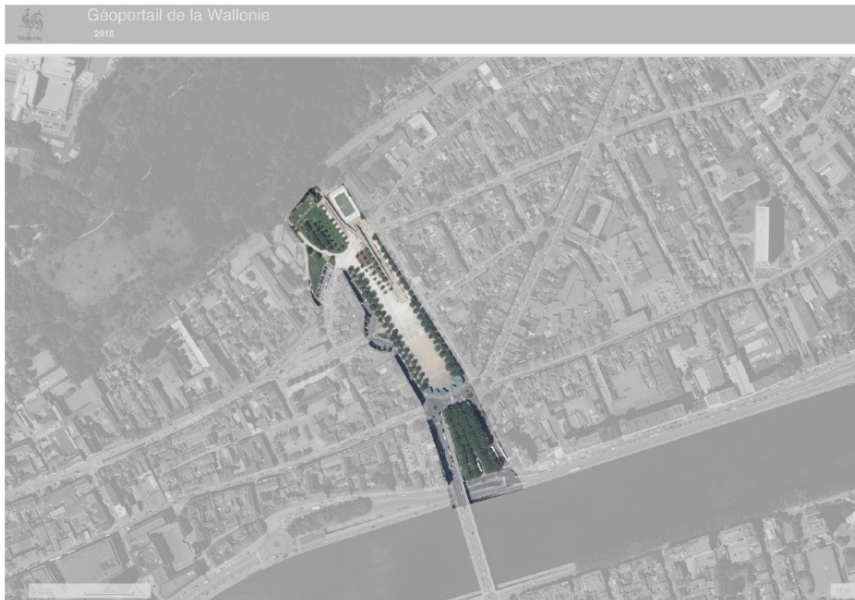


Figure 13, Orthophoto 2018, fond de plan extrait de Walonmap <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=-41540.71691643381,300169.34150368307,10771.900177800344,173094.09982219967>



2015



2018

A partir de 2020, le seul changement visible depuis *Walonmap* est le fait que les bassins à l'est de la passerelle sont désormais vidés de leur eau.

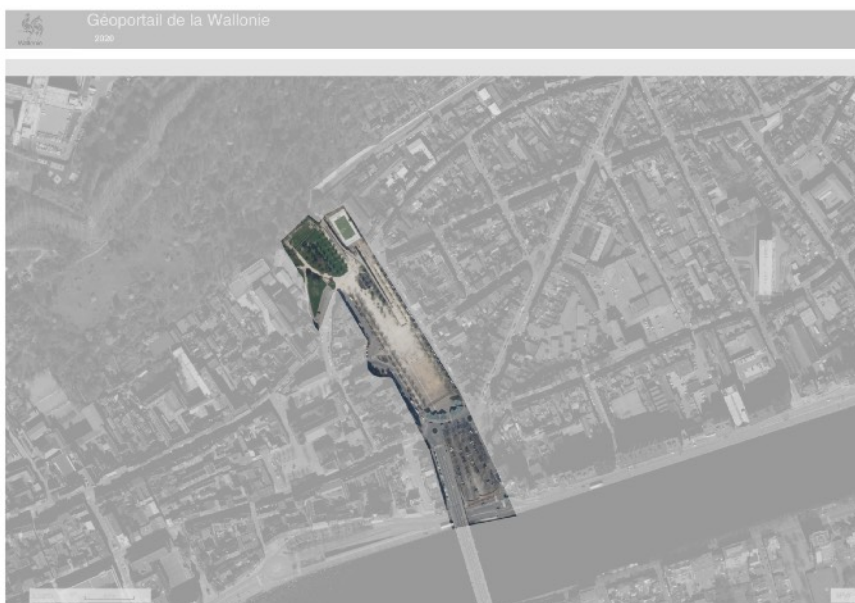


Figure 14, Orthophoto 2020, fond de plan extrait de Walonmap <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=-41540.71691643381,300169.34150368307,10771.900177800344,173094.09982219967>

Cette description est une base mais certains points restent obscurs : pourquoi il y avait-il de l'eau à cet endroit ? Quelle était la fonction du bâtiment qui succéda à cette eau ? Pourquoi celui-ci a-t-il été détruit ? Pourquoi l'esplanade a-t-elle pris cette forme et qui en a décidé ?

ii. Arpentage textuel

Afin de mieux comprendre la généalogie de mon esplanade, j'ai cherché en ligne sur le site officiel du quartier de Saint-léonard dans un premier temps ainsi que dans des travaux de fin d'études dans un second temps afin d'approfondir mes connaissances et de peut-être gommer certaines de mes interrogations.

D'après le site web du quartier de Saint-Léonard, on retrouvait des traces historiques datant du VIII^e siècle qui caractérisaient ce quartier comme un hameau entouré de remparts et dont une rue reliait la ville Liège à un camp militaire se trouvant à Herstal. A cette époque le quartier est majoritairement utilisé pour l'agriculture.

Il est important de noter qu'à cette époque le quartier (Faubourg) Saint-Léonard est distinct de la ville de Liège.

Sur le site « Histoires de Liège », j'ai pu découvrir une gravure du XVII^e siècle qui montre une muraille et un fossé séparant la ville de Liège du quartier à l'est. Le mur d'enceinte représenté sur la gravure comporte à cet endroit, trois portes, celles-ci portaient les noms de Maghin, Saint-Léonard et Vivegnis. Cela explique la séparation entre les deux quartiers, et ce par une limite physique : les remparts de la ville. Le fossé représenté sur la gravure est sûrement en lien avec la partie d'eau que je pouvais remarquer sur la carte de Ferraris (de 1777), ce bras d'eau était donc potentiellement des douves.

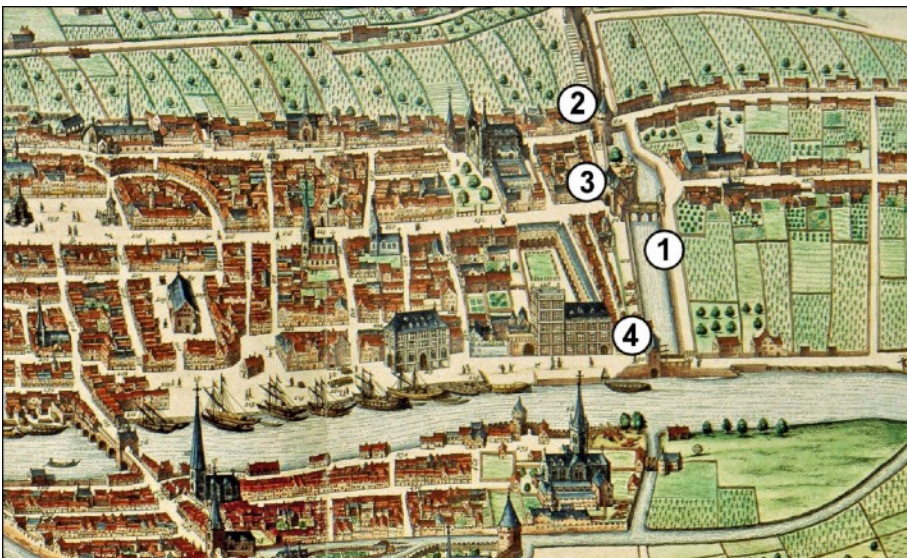


Figure15 : J. Milheuser 1649 - extrait du site <https://histoiresdeliege.wordpress.com/2016/04/13/la-place-des-deportes-et-le-pont-saint-leonard-ou-maghin/>



Figure 16 : Zoom de la Figure 3, Carte de Ferraris 1777, fond de plan extrait de Walonmap <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=-41540.71691643381,300169.34150368307,10771.900177800344,173094.09982219967>

VII.a.

LA HIÉRARCHIE DES CARACTÈRES DES ESPACES.



Des lieux que l'on peut nommer : le bois des Carmélites, le verger, le terrain des jeunes, le mur, le Potay, la placette des Carmélites, l'esplanade, les gradins, le portique, la place des déportés...

Des lieux d'échelle, de caractère, d'atmosphère différents; mais bien articulés l'un à l'autre.

Des lieux minéraux, végétaux, organisés, sauvages, vastes ou enclos, ouverts ou intimistes.

LA CITADELLE.

LE BOIS DES CARMÉLITES.

...Esprit forestier.

...Spontanéité, isolement.

...Secret, distance.

...Ombrage, taches de soleil.

...Rumeur de la ville, au fond.

...Chant du merle, tout près.

PARC JULES DESTREE.

...Esprit horticole.

...Verger, pré, jardin.

...Petits groupes, familles des quartiers proches.

...Pique-nique, jeux d'enfants, cris.

Rencontres, conversations animées entre deux bancs.

ESPLANADE.

Espace public vaste, disponible.

Arabesques des patineurs et des cyclistes en herbe.

Grands groupes, manifestations, événements.

Concerts et lumières les soirs d'été.

Cracheurs de feu, jongleurs et conteurs dans un coin des gradins.

PORTIQUE.

Signal urbain.

Lieu de rendez-vous.

Porte d'entrée du parc. Frontière du domaine piéton et de la vie urbaine agitée.

Lien entre deux quartiers.

AXE FÉRONSTRÉE - ST-LEONARD.(ROND-POINTS).

La ville en mouvement, les échanges, l'animation commerciale.

PLACE DES DÉPORTÉS.

Un parking bien ordonné à l'ombre d'un maillage de platanes.

QUAIS.

Le fleuve, le vent, l'arrivée dans la ville.

Les autos....

Mais aussi des promenades le long du fleuve pour ceux qui ont besoin d'air et d'horizon, d'aval et d'amont.

Figure 17 : A. Baumans, A. Beguin (1996), Dessin de l'Esplanade, dans un dossier de la Ville de Liège, pour "L'aménagement du site de l'ancienne prison Saint-Léonard et de ses abords, Schéma Directeur"

Vers le XVIIIe siècle, les douves furent progressivement remblayées jusqu'à disparaître au XIXe siècle (entre 1815 et 1830). Plus tard dans ma recherche, j'ai regardé plus de cartes historiques de cette période afin de trouver des preuves graphiques de cette époque où ce remblai ne semble pas occupé autrement que par une friche. Une des trois portes composant l'enceinte de la ville de Liège à cet endroit, est reconvertie en prison dès 1738, la porte Saint-Léonard.

Les remparts ont été démolis entre 1840 et 1863 alors qu'une nouvelle prison, le bâtiment non identifié sur la carte de Vandermaelen en 1850, fut construite entre 1847 et 1850. L'espace sur lequel elle fut construite a été légué à l'État par la ville de Liège. La zone au sud de la prison est appelé "place Maghin" comme l'ancienne porte et le pont-levis qui se trouvaient à cet endroit.

En 1869, le pont Saint-léonard est construit. Depuis il a été détruit et de nouveaux ponts se sont succédés.

La prison Saint-Léonard a été désaffectée en 1979 car celle-ci était considérée comme vétuste. Elle fut démolie entre 1982 et 1983.

A cette époque, la ville de Liège avait pour projet de créer une bretelle d'autoroute à cet endroit. Ce projet n'ayant pas vu le jour, l'emprise au sol de la prison a été laissée en friche.

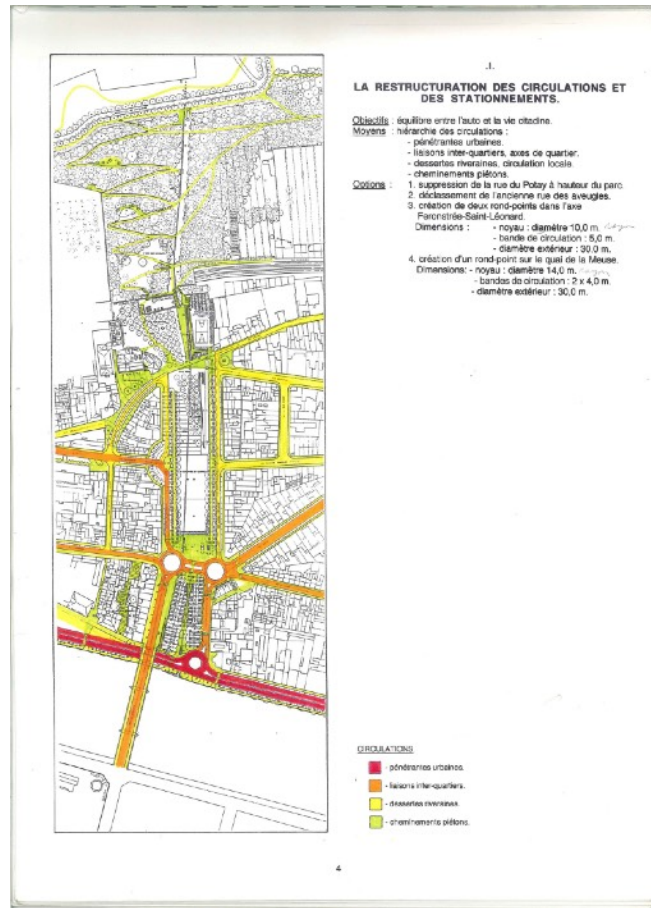


Figure 18 : A. Baumans, A. Beguin (1996), Schéma de l'Esplanade, dans un dossier de la Ville de Liège, pour "L'aménagement du site de l'ancienne prison Saint-Léonard et de ses abords, Schéma Directeur", p5

3. Le concours et le projet

Ce n'est qu'en 1993-94 que la ville de Liège lance un concours pour la réhabilitation de cet espace. À l'époque, l'échevin de l'environnement (Michel Firket) insiste sur le double objectif de ce projet : "assainir et restaurer l'aire désaffectée" ceci pour les Liégeois mais également pour "valoriser le potentiel touristique de la ville de Liège en constituant l'aire d'accueil (...) à l'entrée de la cité historique, (...) en même temps que le seuil des promenades naturelles et culturelles des Coteaux de la Citadelle(...)". Dans le document "aménagement du site de l'ancienne prison St-Léonard et ses abords. Concours d'idées avec potentialité de réalisation"¹, les auteurs insistent sur l'importance de relier et d'unir le centre et le nord de la ville. Le programme demandé dans ce même document est le suivant :

"Il s'agit de concevoir l'aménagement d'une zone de parc et espaces verts pour y accueillir la détente et les loisirs: cet aménagement intégrera toutes les activités d'une telle zone: promenade, repos, jeux, rencontre, découverte culturelle, etc...

Il tiendra compte de la proximité de quartiers d'habitat populaires (familles nombreuses) et du quartier des musées, qui draine un grand nombre de touristes et visiteurs occasionnels.

Ce faisant, il conviendra de :

- donner au site un caractère spécifique par exemple par l'implantation de sculptures ou de jeux de grandes dimensions, de plans d'eau, etc...;

- prévoir l'accueil d'activités de type culturel: concerts, spectacles ou événements momentanés nécessitant une zone, poly-fonctionnelle dégagée (par exemple en vue du placement d'un chapiteau)

(...)

- favoriser les axes de cheminement piéton à travers le parc en assurant les liaisons entre le quartier Nord et la Ville;

- assurer de façons diverses la liaison entre l'esplanade et la colline tant visuelle (jeux et plans d'eau successifs, plantations caractéristiques, ...) que matérielle (sentiers, escaliers, remontées mécaniques, ...)."

¹ Aménagement du site de l'ancienne prison St-Léonard et ses abords. Concours d'idées avec potentialité de réalisation, document fourni en annexe.

Le concours sera remporté par trois architectes liégeois : Arlette Baumans, architecte-urbaniste, Aloys Beguin, architecte et Anne Rondia, architecte paysagiste. Ainsi que les membres respectifs de leurs bureaux et le poète et écrivain Eugène Savitzkaya qui réalisera une oeuvre d'art pour ce projet.

Leur projet se base sur 7 concepts² :

- La volonté de matérialiser la continuité végétale entre la Hesbaye et le Plateau de Herve par la ville
- Mettre en évidence ce lieu entre les Coteaux et le fleuve
- Permettre à la végétation des hauteurs de la ville de descendre vers le coeur historique
- *"la création d'une suite d'espaces publics, traduisant une progression des caractères, de l'urbain intimiste, de l'architecture à la nature"*³
- Redéfinir les limites du site
- Proposer différents lieux et ambiances et ce par différentes techniques allant d'une utilisation de différents revêtements de sol et une présence plus ou moins forte de la végétation à l'éclairage et le mobilier, tout en prenant en compte les différentes échelles et langages architecturaux
- Imaginer des espaces mixtes (individuels et collectifs)

Ces sept concepts se retrouvent dans les éléments phares du projet qui sont : la coulée verte (végétation descendante depuis les Coteaux vers la Meuse), un aménagement topographique progressif de la Citadelle vers le centre, le parc Jules Destrée à la fois parc, jardin et pré, la passerelle qui était d'abord pensée comme un mur habité rappelant les remparts présents historiquement, la présence d'eau afin de marquer symboliquement l'existence passée des douves, l'esplanade et ses limites nettes, le portique à visée de lien entre les quartiers, et l'amélioration des circulations autour de l'esplanade grâce à la création des ronds-points et d'un espace de stationnement sur la Place des Déportés.

² Baumans A. Beguin A. (2001) L'esplanade Saint-Léonard, Bruxelles, Les nouvelles du Patrimoine, Dossier Liège, Edité par l'Association des Amis de l'UNESCO, Périodique d'information Trimestriel, n°94, octobre-novembre-décembre, p21

³ Baumans A. Beguin A. Op. cit.

En se plongeant dans le dossier du Schéma directeur de l'aménagement du site réalisé par le bureau Baumans-Beguïn, on peut observer la façon dont les architectes ont imaginé le processus d'aménagement du lieu.

Leur première partie s'intitule "Restructuration des circulations et des stationnements", le but étant de hiérarchiser les espaces dédiés aux voitures au moyen de différentes restructurations routières différentes. Ils espéraient fluidifier les circulations en séparant les espaces dédiés aux piétons, aux riverains, aux connexions entre les quartiers et le quai qu'ils imaginaient utilisé pour accéder à la ville en général. Dans leur proposition on peut constater l'envie de créer un troisième rond-point reliant le Quai Saint Léonard aux rues adjacentes à l'Esplanade, ce qui aurait permis de fluidifier les accès au quartier. De plus, le projet de base était de recréer des zones de stationnement et de les réorganiser tout au tour du projet mais également de repositionner les arrêts des transports en commun afin de les rendre plus accessibles par les voies fluidifiées.

Dans cette même lignée, ils ont imaginé de repenser les limites jouxtant le périmètre de l'ancienne prison, afin de fournir un lieu de transition pour dévoiler l'esplanade. Cette vision globale des quartiers environnants découle de l'idée de Schémas directeur qui, à l'époque et dans leur projet est défini Comme étant "*un document d'orientation et d'affectation du sol d'une partie du territoire communal, conformément à l'article 21 quater du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme.*"

Ensuite, les documents présentés sont ceux décodant le site d'intervention et ce par le biais de différents schémas, le premier est un dézoom de la ville afin de mettre en avant leur volonté de re-connexion végétale passant par la ville. Le deuxième schéma montre les accroches du projet, et est complété par une analyse appelée « la mémoire des lieux et du paysage » qui est une analyse historique et paysagère du site, montrant comment le projet compte s'articuler avec ceux-ci.

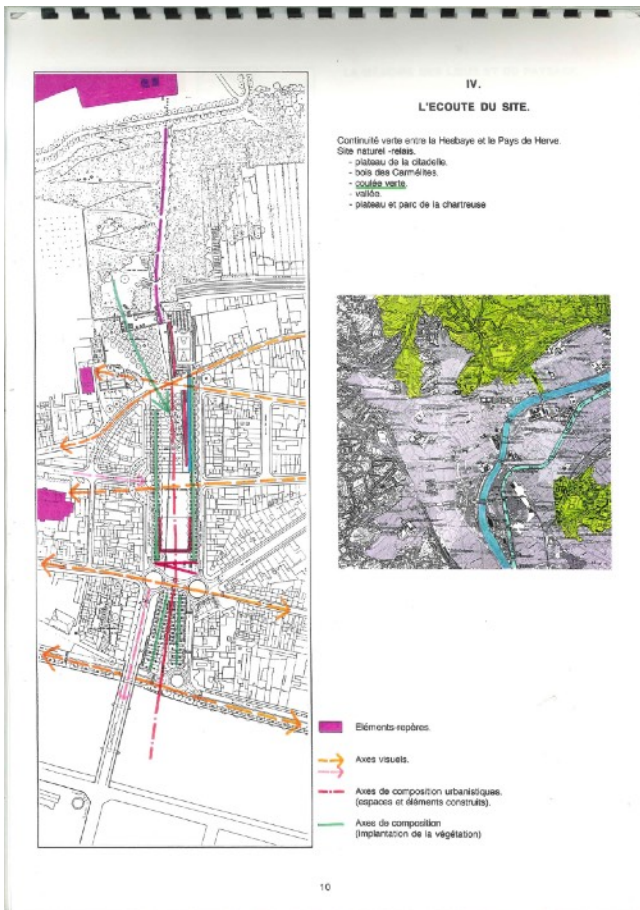


Figure 19 : A. Baumans, A. Beguin (1996), Schéma de l'Esplanade, dans un dossier de la Ville de Liège, pour "L'aménagement du site de l'ancienne prison Saint-Léonard et de ses abords, Schéma Directeur", p10

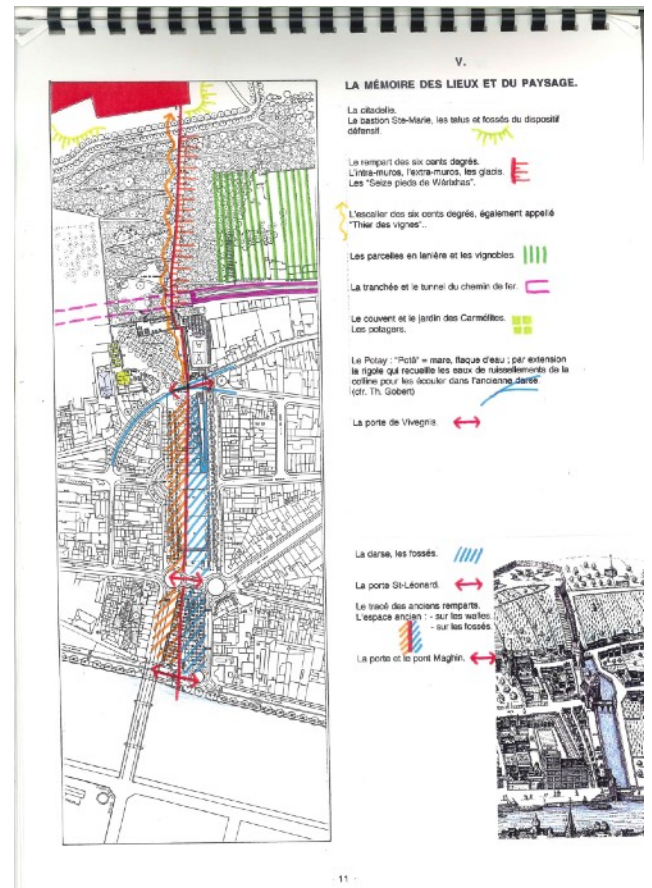


Figure 20 : A. Baumans, A. Beguin (1996), Schéma de l'Esplanade, dans un dossier de la Ville de Liège, pour "L'aménagement du site de l'ancienne prison Saint-Léonard et de ses abords, Schéma Directeur", p11

Enfin leur dernière partie explicative du projet s'intitule « Les usagers : un caractère déterminant du projet », où ils décrivent en détail différents usagers pour qui ce projet est créé. Imaginant comment ceux-ci investiront les espaces qu'ils ont conçu, ce document témoigne aussi de trois façons distinctes d'appréhender l'esplanade : seule (en vert), en petit groupe (de deux à une vingtaine/trentaine de personnes, en orange) et en grand nombre (plus d'une centaine de personnes, en rose). Cette classification du nombre d'usagers peut permettre d'appréhender l'échelle des zones conçues et sert à appuyer la volonté des architectes de créer des zones allant du privé au commun.

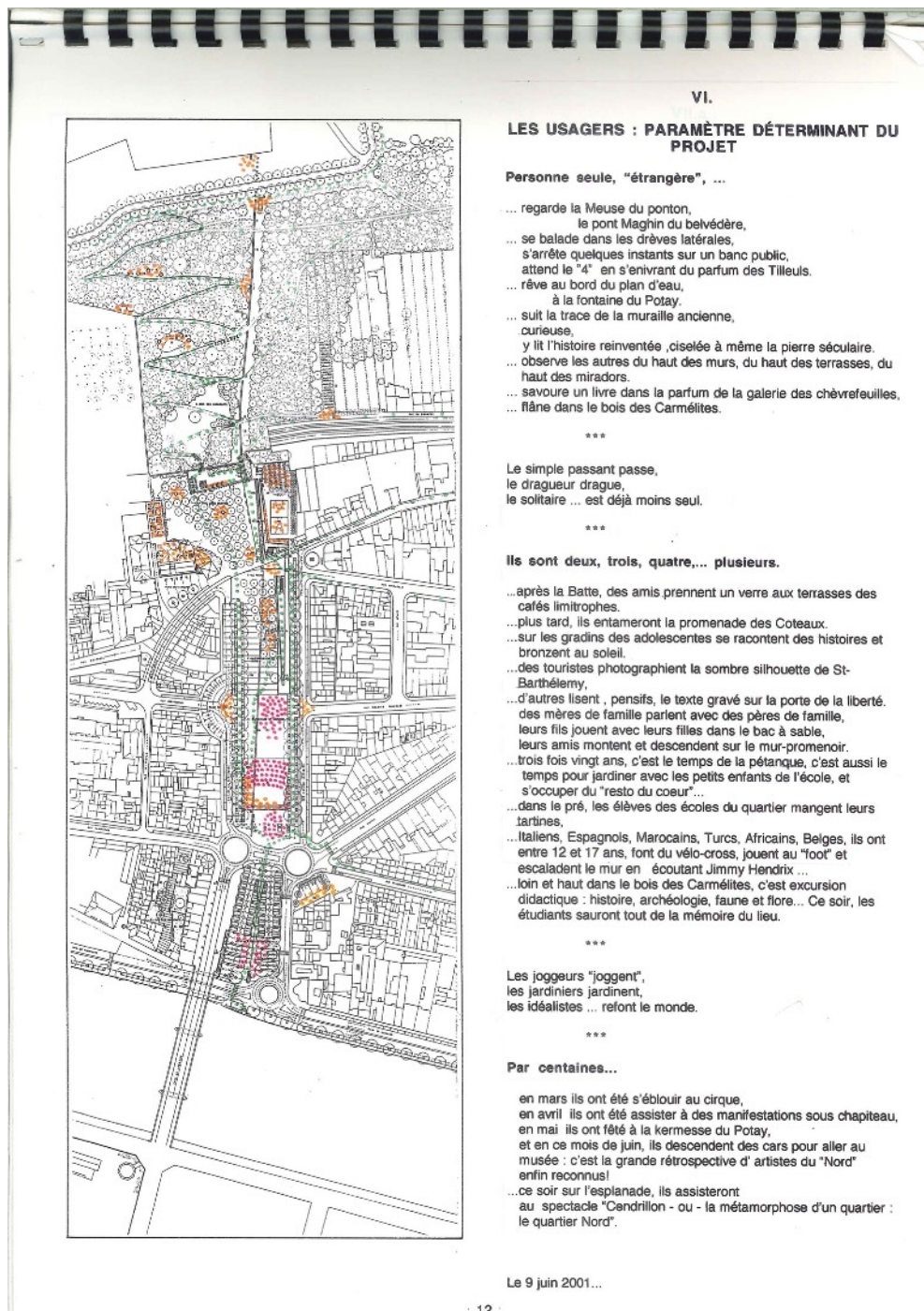


Figure 21 : A. Baumans, A. Beguin (1996), Schéma de l'Esplanade, dans un dossier de la Ville de Liège, pour "L'aménagement du site de l'ancienne prison Saint-Léonard et de ses abords, Schéma Directeur", p13

Il est également important de noter que Aloys Béguin est l'un des membres fondateurs du bureau Béguin Massart, ce bureau se définit comme un atelier d'architecture travaillant à différentes échelles qui intègre également des conceptions scénographiques d'expositions, de mobilier ou de luminaires. Ce sont eux qui ont conçu le mobilier de l'Esplanade. La collaboration avec le bureau Arlette Baumans, collaboratrice du bureau Baumans Deffet, qui est un bureau orienté architecture et urbanisme, qui a donc pu donner son expertise à plus grande échelle, les deux architectes et leurs bureaux se complétant dans la tâche de l'échelle macro à l'échelle micro. On peut aussi imaginer l'importance d'Anne Rondia, architecte et paysagiste qui apportera son expertise dans ce domaine pour la conception globale du projet ainsi que le concours.

La vie de l'esplanade

1. Arpentage préliminaire

Comme évoqué précédemment, l'objet étudié est donc l'Esplanade St-Léonard réalisée par les bureaux Baumans-Beguïn (aujourd'hui Béguin Massart et Baumans-Deffet) et Anne Rondia. Il me semblait cohérent de présenter l'objet de façon similaire à la découverte que j'ai eu de ce dernier, en commençant par une approche photographique de celui-ci afin de mieux pouvoir se représenter les lieux.

Ce premier travail d'analyse a été en partie réalisé dans le cadre d'un travail produit lors du cours Architecture et Politique, donné par Eric Le Coguiec en master, que j'ai suivi lors du premier quadrimestre de l'année académique 2022-2023, donc en première année de master. Ce travail avait pour but d'analyser un objet urbain de la ville de Liège et de faire des liens entre celui-ci et des concepts théoriques vus dans ce cours.

Avant de me rendre sur place dans le cadre de ce travail, j'avais voulu voir comment le projet était représenté sur le site de ses créateurs et comparer les images avec les vues que Google Earth propose lorsque l'on visite l'esplanade virtuellement.

Les photographies proposées par le bureau montrent le projet tel que pensé par les architectes et les images de Google me semblaient plus proches de la réalité, d'après les différents moments que j'avais, et ai pu passer sur le site au cours de ces dernières années. Les photos ont été prises peu après l'inauguration et ont pour but de représenter la vision du projet telle que l'imaginaient ses créateurs. Les captures d'écran Google Earth ont été capturées lors d'une journée quelconque en 2009. Sur ces captures on peut voir quelques usagers mais en moins grand nombre que sur les photos officielles.



N°1



N°2



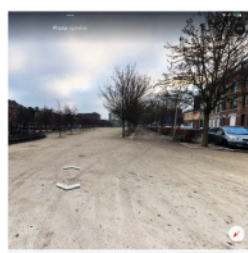
N°3



N°4



N°5



N°6



N°7



N°8

Les photographies 1 à 4 proviennent du site Beguin Massart et sont celles qui représentent ce projet dans leur portfolio (https://beguin-massart.be/portfolio_page/esplanade-saint-leonard/)

Les photographies 5 à 8 sont tirées de Google Earth et ont été réalisées dans le cadre de ce cours

En parallèle, lorsque l'on visite le site du bureau Béguin Massart, on peut lire que le programme de ce projet, découlant du concours, est le suivant :

"réorganisation de la circulation routière, aménagement d'un parking sur la Place des déportés, aménagement d'une placette à l'entrée de la rue St-Léonard, création d'une grande esplanade libre ouverte à diverses activités, aménagement du bois des carmélites (site classé)".

Sous celui-ci on trouve la description du projet :

"Re-qualifier les centres de quartier

Aujourd'hui, l'esplanade Saint-Léonard est enfin donnée à la vie foisonnante du quartier : On voit, sur la grande dalle les gamins jouer au football, les skaters virevolter et les enfants caracoler sur leurs vélos.

Les étudiants pique-niquent dans le verger, les mamans se rassemblent sur les grands bancs, les jeunes font le guet du haut de la passerelle, les écoliers trottinent en troupeau derrière leur prof de gym, les guides touristiques mènent les visiteurs, les chiens tirent leur maître, les amoureux prennent le soleil sur les transats, les poètes rêvent, les enfants aux pieds nus traversent le fil de l'eau...

Gravée sur l'axe de l'ancienne muraille, nourrie de tous les murmures qui sourdent de ce lieu, la longue phrase incantatoire du poète Eugène Savitzkaya, accompagne les promeneurs.

Éclats de voix, de lumières, de couleurs, langues étranges, destinées multiples et variées habitent l'espace.

La place semble toujours avoir été là ; déjà, elle a pris quelques coups ; déjà, elle est bariolée ; déjà, le bois des bancs se patine de gris argenté..."

Cette description sera analysée plus en détail dans la partie "interprétation des enjeux politiques" mais il me semblait important de la faire apparaître au préalable afin de comprendre les ambiances imaginées par les concepteurs de cet espace car c'est au regard de ceux-ci que j'ai commencé l'analyse quantitative de l'Esplanade Saint-Léonard. Cette description est dans la lignée de la description des usagers que les architectes ont publié dans le document *"L'aménagement du site de l'ancienne prison Saint-Léonard et de ses abords, Schéma Directeur"*.

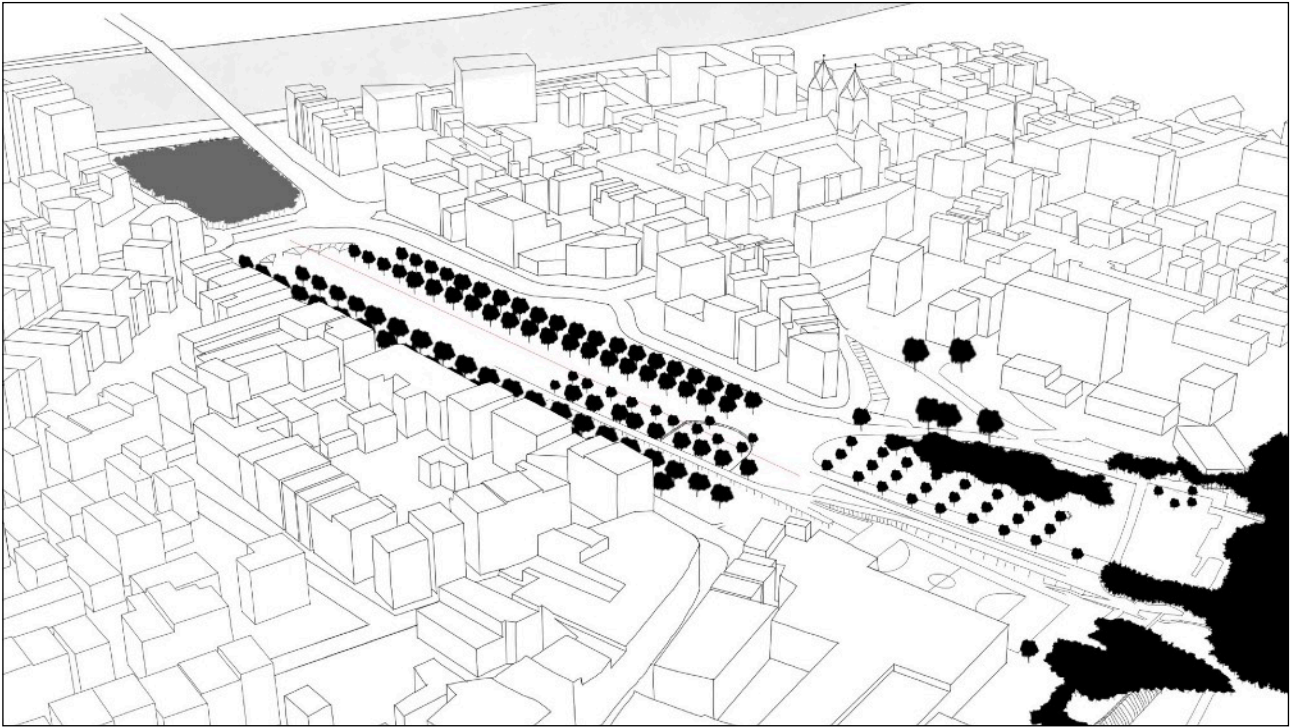


Figure 23 : (2022-23), Axonométrie réalisée lors du cours Architecture et Politique, premier quadrimestre de l'année académique 2022-2023

A la fin de cet arpentage, j'apprends donc le site comme un lieu immense au vu de sa taille sur les cartes historiques et actuelles que j'avais parcourues lors de mon analyse préalable du contexte historique du site, avec des usages distincts et multiples, un lieu de rencontre. Un lieu où je n'ai jamais été et que les autres liégeois de mon entourage ne semblent pas savoir situer.

2. Délimitation personnelle

a. Les zones du projet

L'Esplanade Saint-Léonard possède différentes zones présentées dans le document officiel du projet. Celles-ci sont : Le bois des Carmélites, le parc Jules Destrée, l'Esplanade, le Portique, l'Axe Féronstrée - St-Léonard, Place des Déportés et les Quais. (cf : figure 24). Comme énoncé plus tôt dans la description du projet ayant gagné le concours, les différentes zones se différencient par divers marqueurs comme des revêtements de sol différents, des végétaux précis pour chaque zone ainsi que différents types de mobilier.

Cependant, après avoir expérimenté le site et l'avoir dessiné, d'autres zones sont apparues car mon attention se portait plus sur l'esplanade et ses parties directement attenantes (parc Jules Destrée et le Portique) que sur tout le projet. J'ai donc relevé huit zones comme suit : Les oiseaux (le Portique), les couloirs, la fosse, l'oeil, la cantine, les cages, le mirador, les douves (cf : figure 25) Ces dénominations sont arbitraires et le fruit de mon ressenti et seront explicitées par la suite..

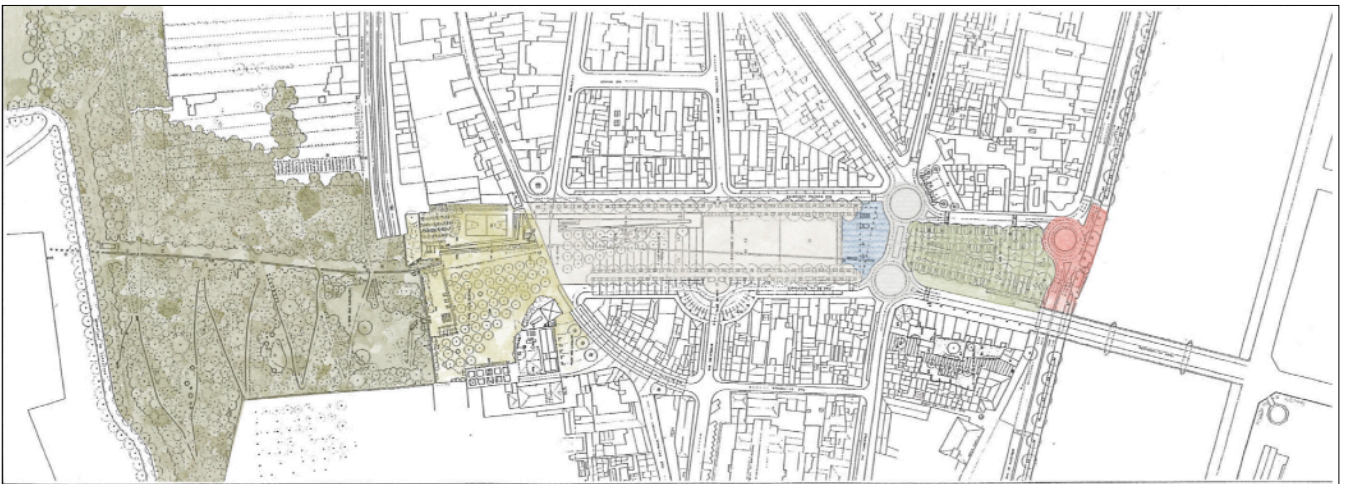


Figure 24 : fond de plan de base du projet : A. Baumans, A. Beguin (1996), ajout des couleurs et répartition des zones faites selon la description du projet : E. Monfort (2022-24)

- Le Bois des Carmélites
- Le Parc Jules Destrée
- L'Esplanade
- Le Portique
- L'axe Féronstrée-Saint-Léonard
- La Place des Déportés
- Les Quais

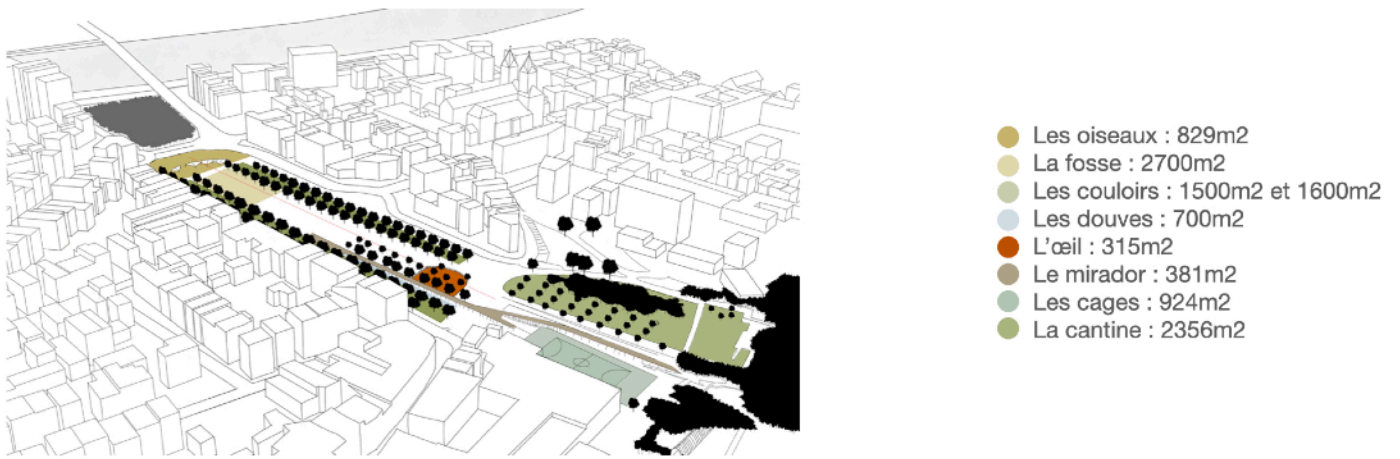


Figure 25 : E. Monfort (2022-23), Axonométrie des zones et superficie de celles-ci réalisée lors du cours Architecture et Politique, premier quadrimestre de l'année académique 2022-2023

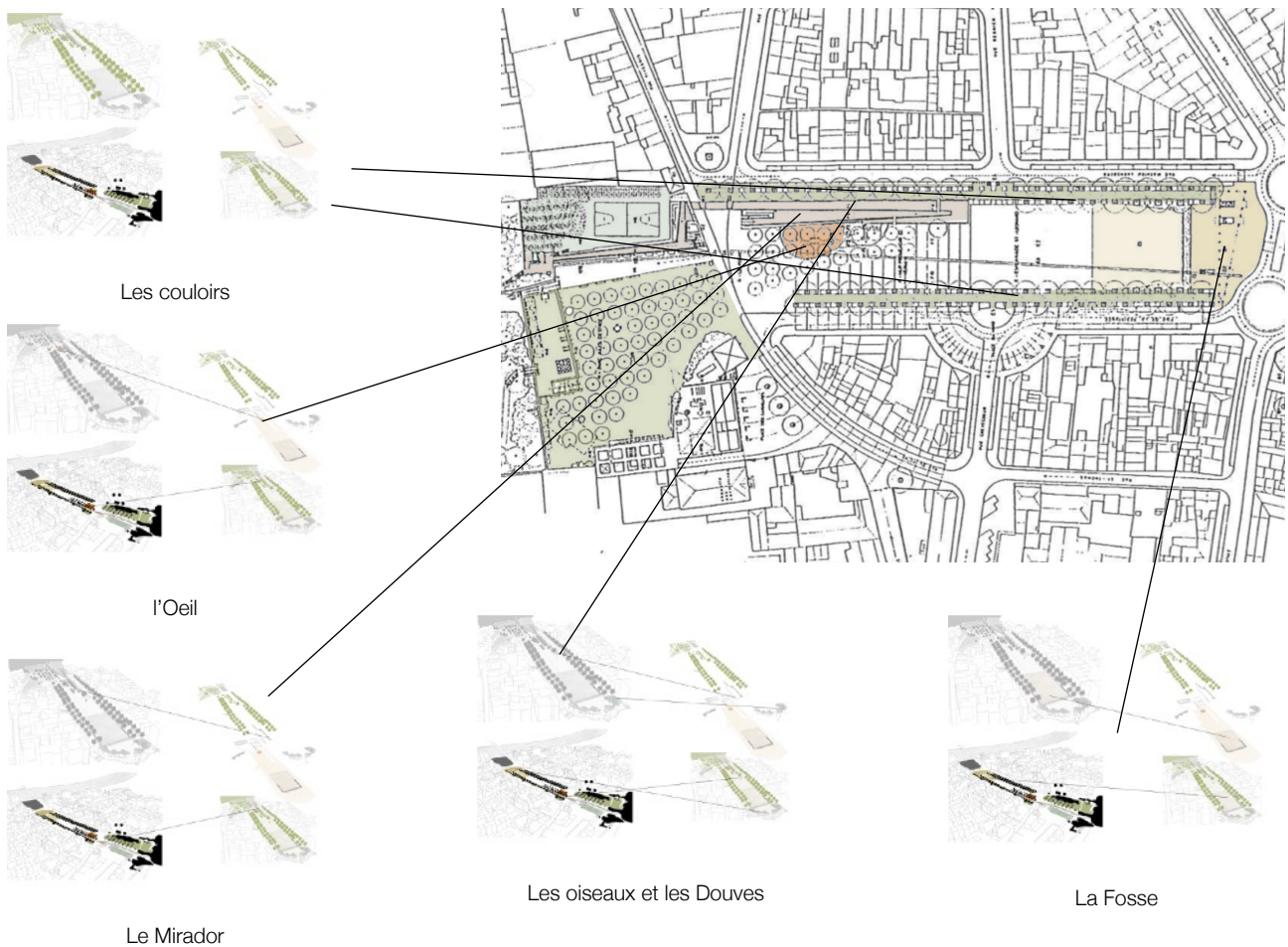


Figure 26 : fond de plan de base du projet : A. Baumans, A. Beguin (1996), ajout des couleurs et répartition des zones faites selon la description du projet : E. Monfort (2022-24), Axonométries : E. Monfort (2022-24)



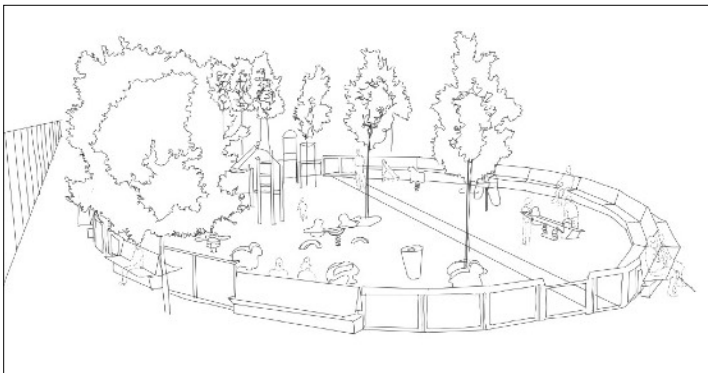
Les Oiseaux



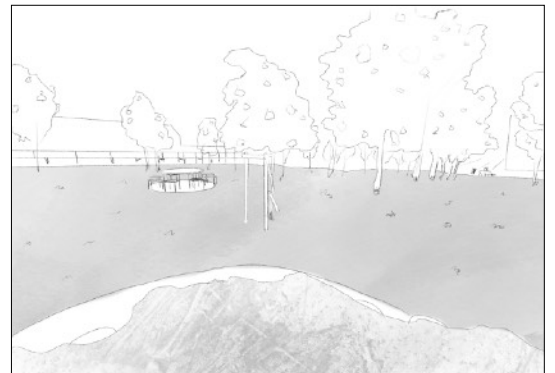
Les Couloirs



La Fosse

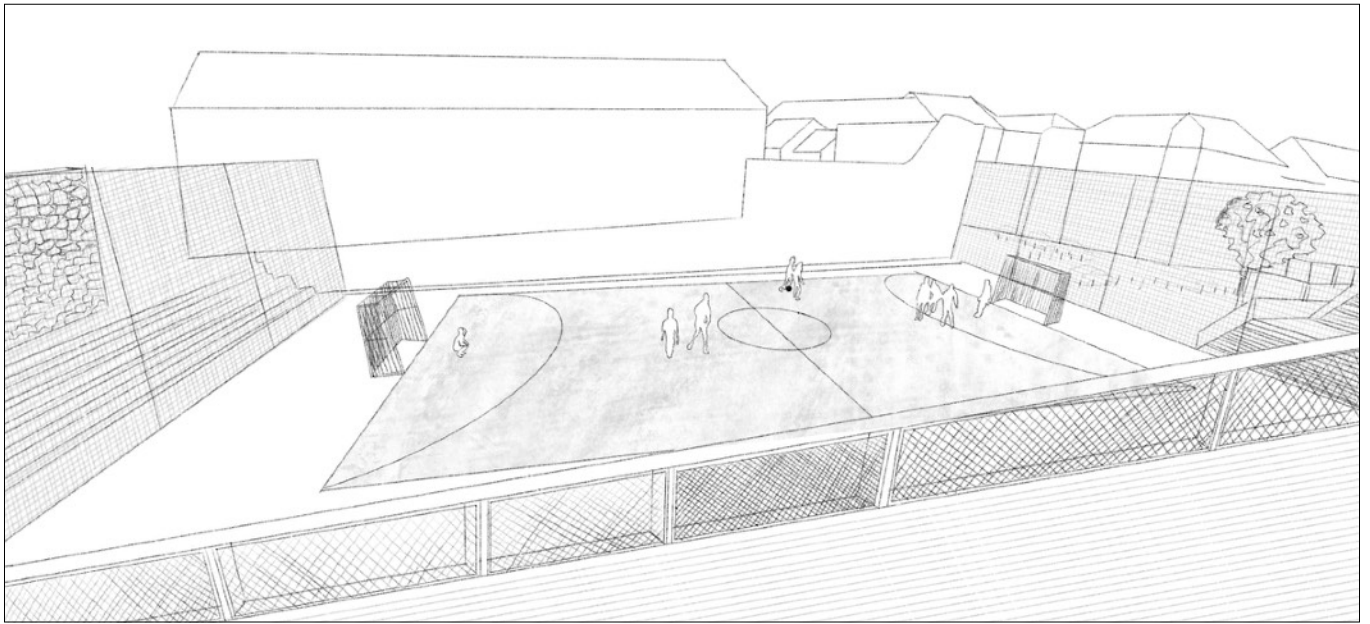


L'ŒIL



La Cantine

Figures 27 à 34 : E. Monfort (2022-24), croquis personnels



Les Cages



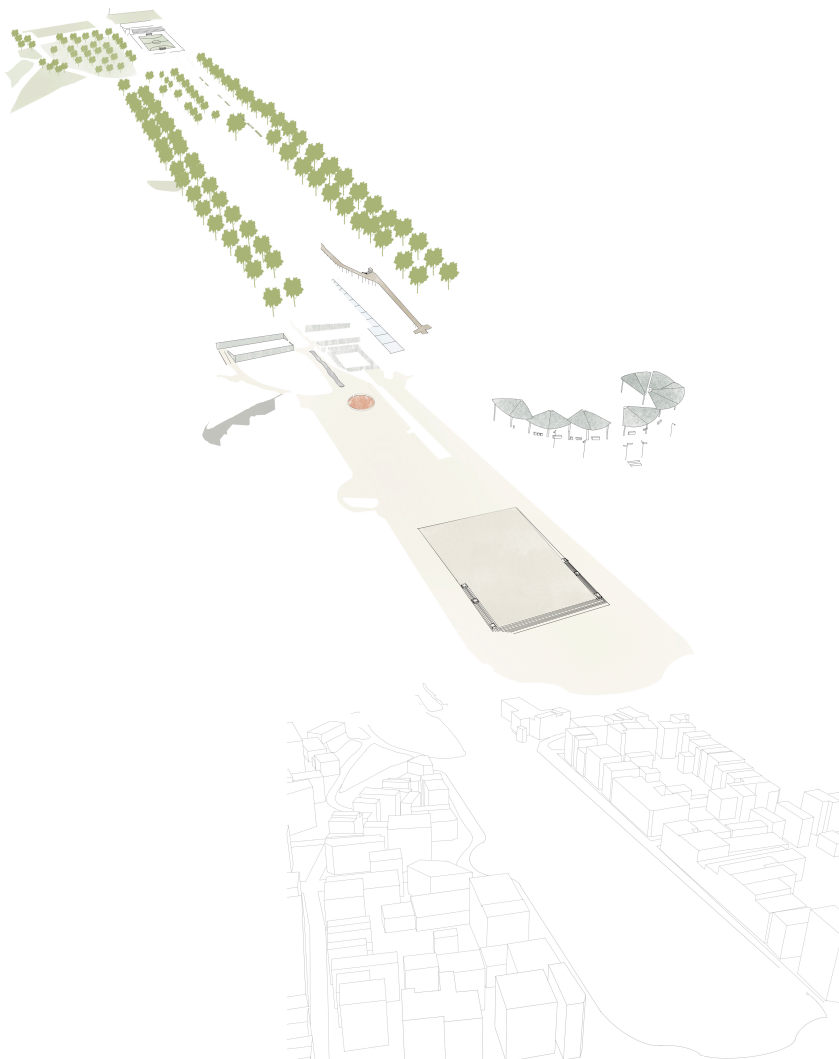
Le Mirador



Les Douves

Figures 27 à 34 : E. Monfort (2022-24), croquis personnels

3. Fiche descriptive de chaque zone



a. Les Oiseaux

Description des concepteurs :

*"un signal urbain, un lieu de rendez-vous, la porte d'entrée du parc. Frontière du domaine piéton et de la vie urbaine agitée, le lien entre deux quartiers."*⁴

Description globale

Placette en bout d'esplanade reprenant un portique en zinc gris-bleu.

Nombre d'usagers envisagés par les concepteurs :

Une centaine de personnes, utilisation collective totale

Utilisation

Habituelle : Attente, traversée, abris, observation

Hibernation : Abris, attente, traversée

Mobilier

Bancs

Blocs de béton (également utilisés comme bancs)

Fontaine à eau potable

Installation en bois par Beguin-Massart

Poteaux anti-stationnement

Lampes en forme de nichoir (blanc et rouge)

Jardinières rondes

Revêtement de sol

Pavés gris

Végétation

Herbacées dans une jardinière, herbes et lichen présents entre les pavés

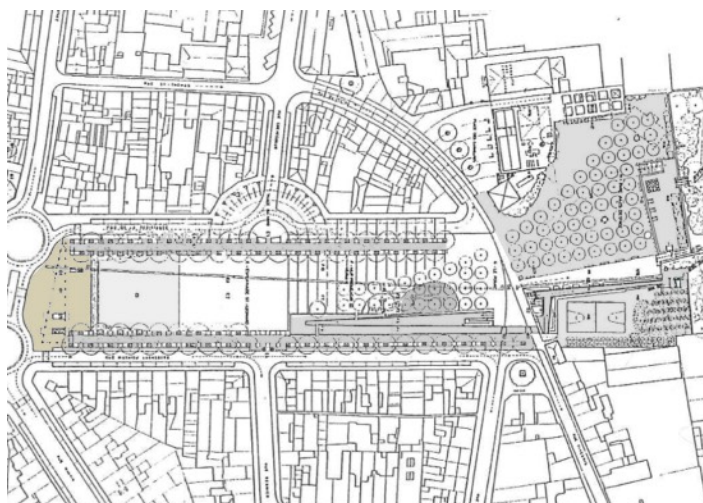
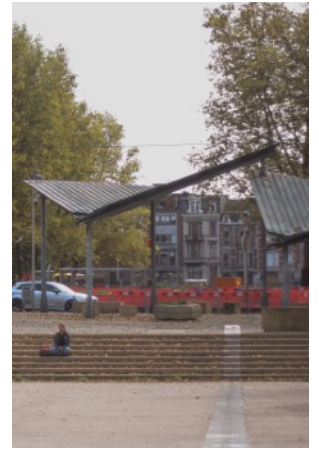


Figure 42 : fond de plan de base du projet : A. Baumans, A. Beguin (1996), ajout des couleurs et répartition des zones faites selon la description du projet : E. Monfort (2022-24)

⁴ Baumans-Beguin, architectes associés, Aménagements du site de l'ancienne prison St-Léonard et de ses abords, schémas directeur, 1996. p. 14

Photos



Figures 37-39 : Photos des *Oiseaux*

Dessin



Figure 40 : Croquis des *Oiseaux*

Axonométrie

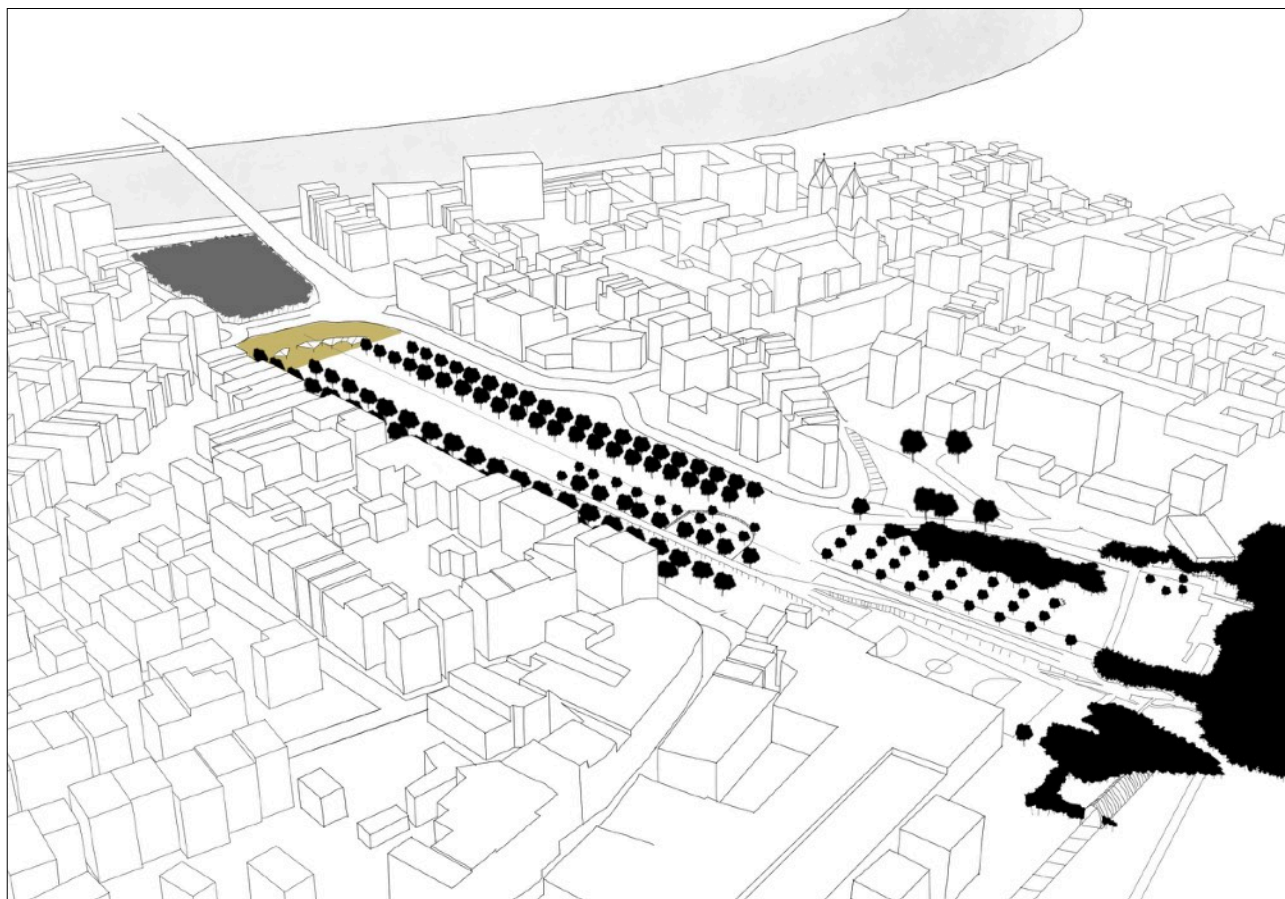


Figure 41 : Axonométrie de l'esplanade avec mise en évidence de la zone des *Oiseaux*

b. Les Couloirs

Description des concepteurs :

les guides touristiques mènent les visiteurs, les chiens tirent leur maître

Description globale

Deux bandes longitudinales encadrant l'esplanade, bordées d'arbres.

Nombre d'usagers envisagés par les concepteurs :

Une personne, utilisation solitaire

Utilisation

Habituelle : attente, passage, lecture, se nourrir, se reposer

Hibernation : attente, passage

Mobilier

Bancs

Poubelles

Revêtement de sol

Dolomies beige-gris

Végétation

66 érables

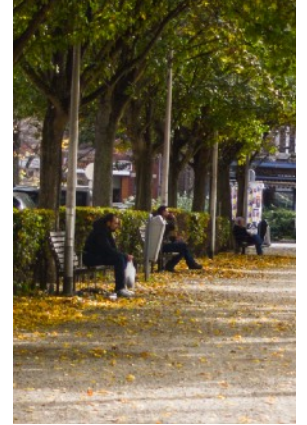
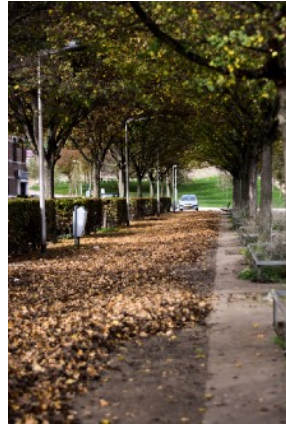
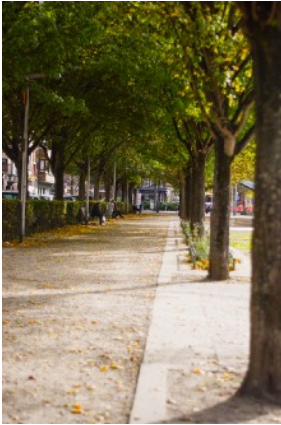
Haies

Herbacées



Figure 49 : fond de plan de base du projet : A. Baumans, A. Beguin (1996), ajout des couleurs et répartition des zones faites selon la description du projet : E. Monfort (2022-24)

Photos



Figures 43 - 46 : 2022, Photos des *Couloirs*

Dessin



Figure 47 : Croquis des *Couloirs*

Axonométrie :

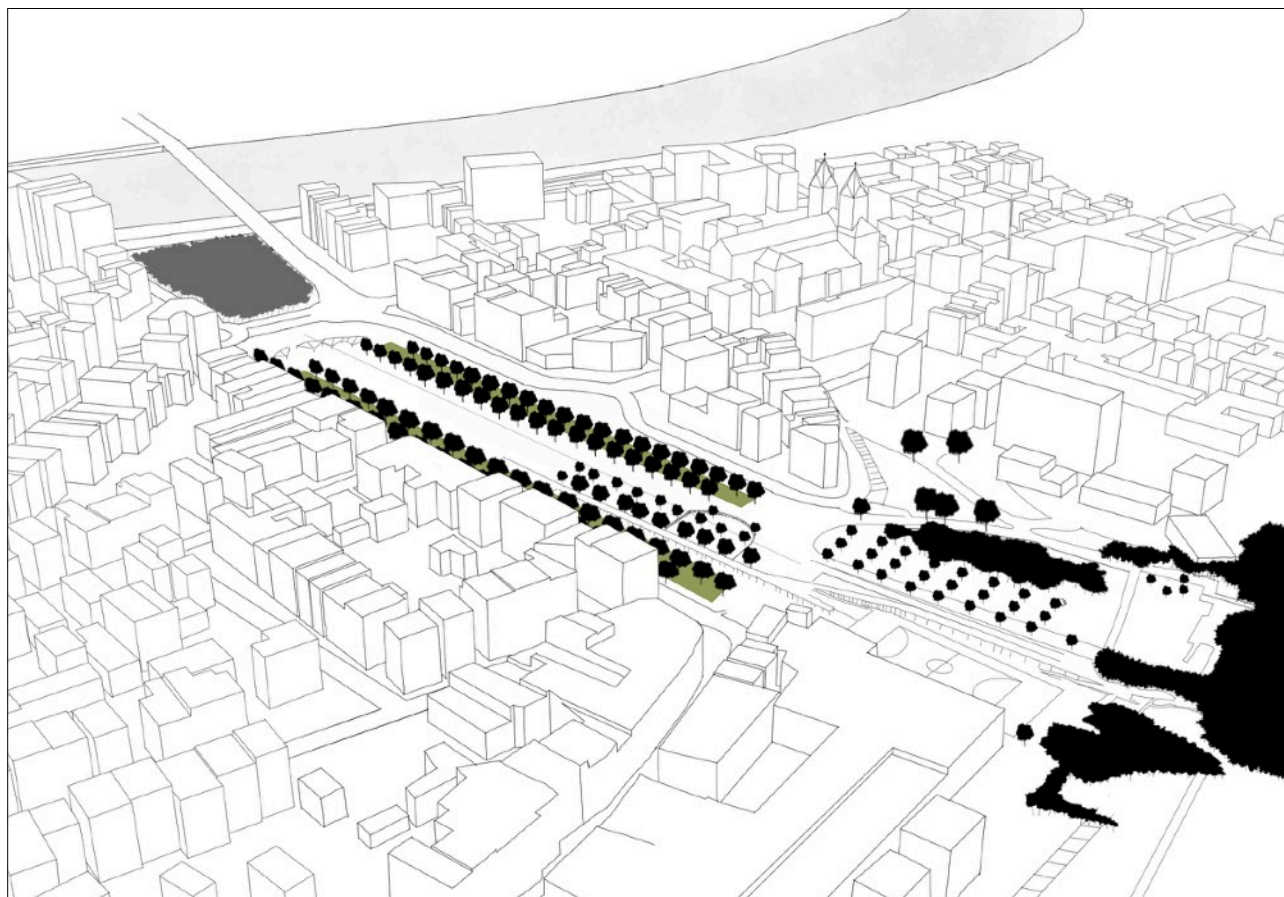


Figure 48 : Axonométrie de l'esplanade avec mise en évidence de la zone des *Couloirs*

c. La Fosse

Description des concepteurs :

*On voit, sur la grande dalle les gamins
jouer au football,
les skaters virevolter et les enfants
caracoler sur leurs vélos.*

Description globale

Rectangle bétonné enfoncé par rapport au niveau du reste de l'esplanade, entouré de gradins également en béton.

Nombre d'usagers envisagés par les concepteurs :

La Fosse : une centaine de personnes, utilisation collective totale

Les gradins : de deux à trente personnes, utilisation collective restreinte

Utilisation

Habituelle : jeu, activité sportive (vélo, roller, skateboard)

Hibernation : pas d'activité, traversée au maximum

Mobilier

Gradins en béton

Revêtement de sol

Béton gris tirant vers le beige-brun

Végétation

Zone non plantée

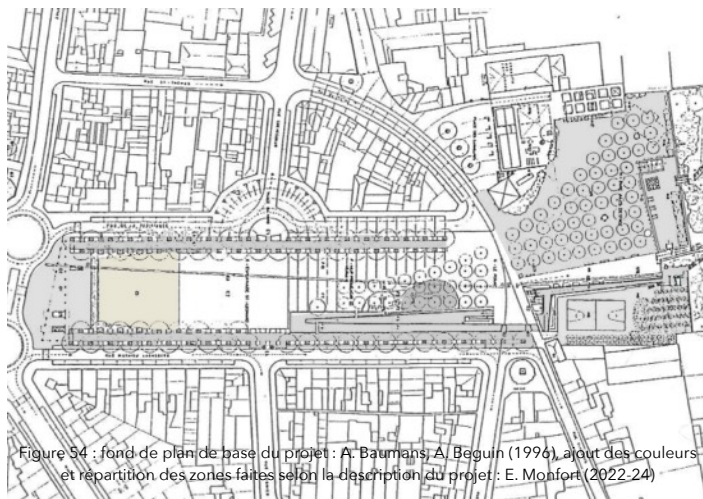
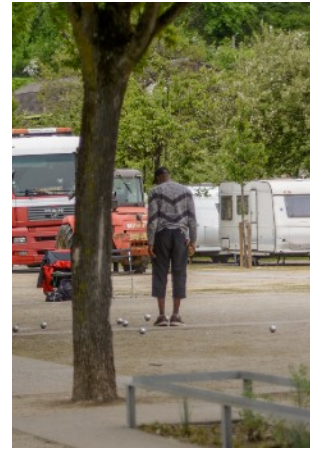


Figure 94 : fond de plan de base du projet : A. Baumans, A. Béguin (1994), ajout des couleurs et répartition des zones faites selon la description du projet : E. Monfort (2022-24)

Photos



Figures 50 à 51 : Photos de la Fosse

Dessin

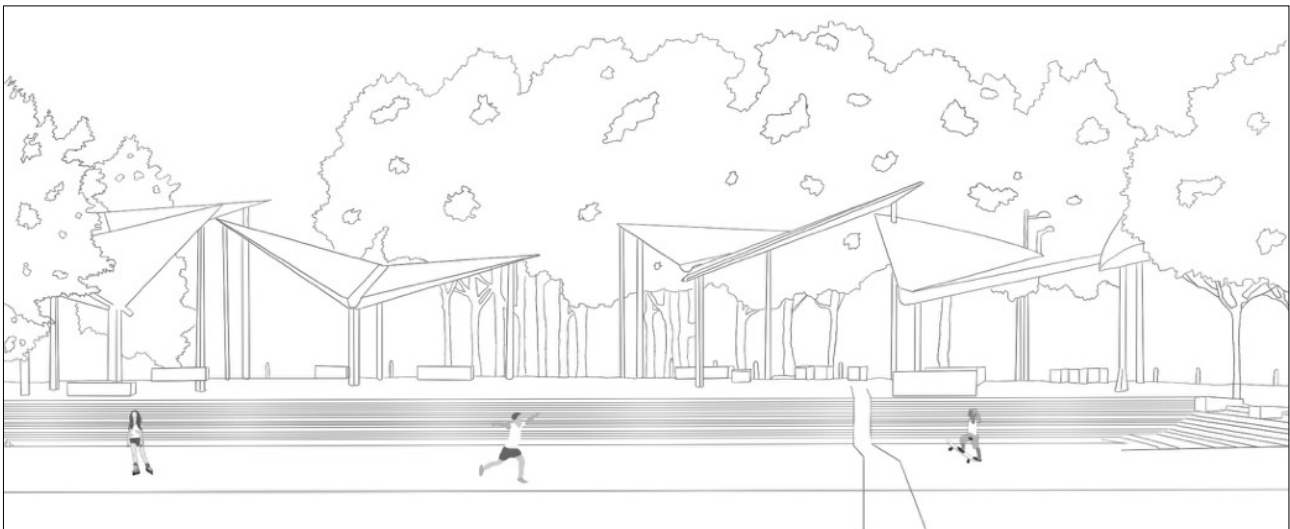


Figure 52 : Croquis de la Fosse

Axonométrie

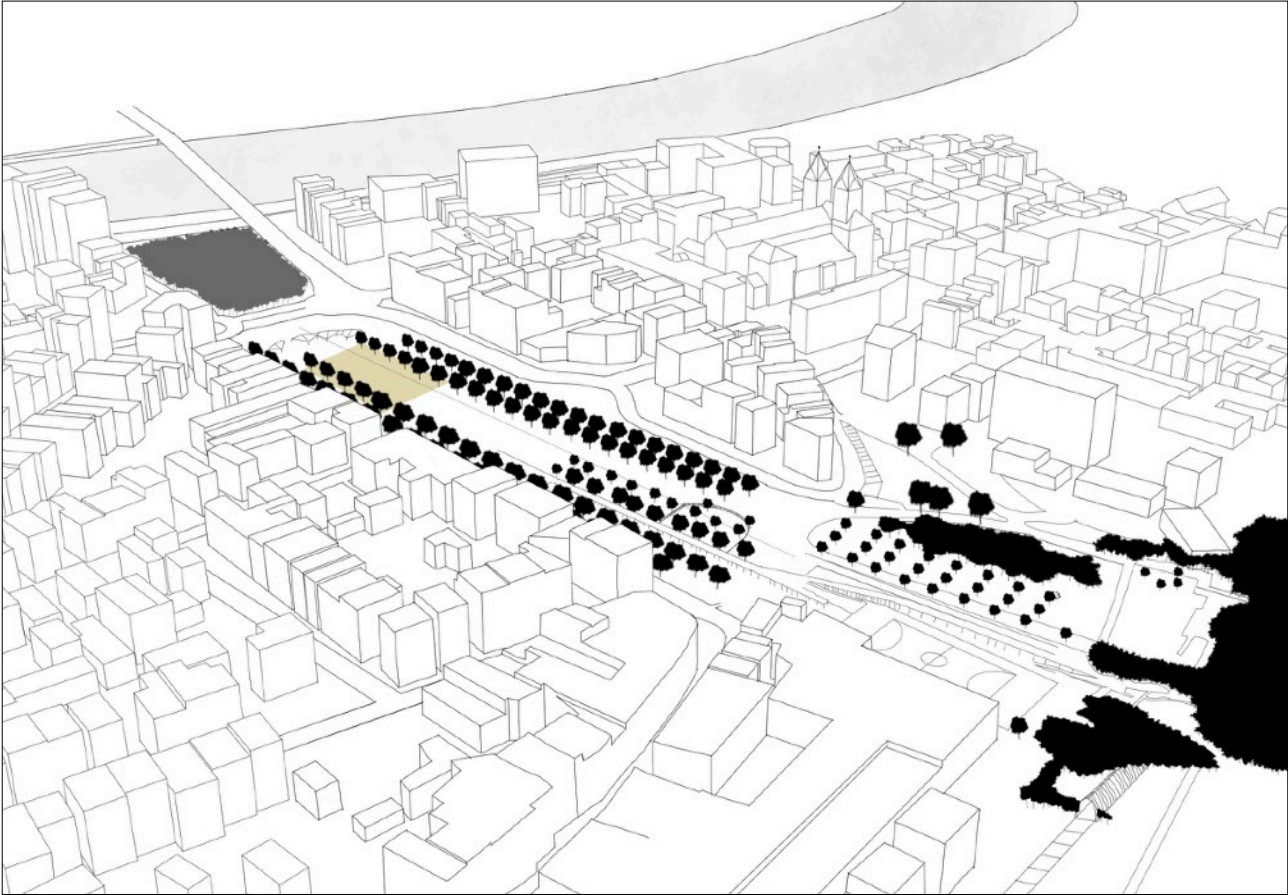


Figure 53 : Axonométrie de l'esplanade avec mise en évidence de la zone de la Fosse

d. L'Œil

Description des concepteurs :

les mamans se rassemblent sur les grands bancs

Description globale

Plaine de jeu pour enfant « entre 6 et 12 ans », de forme circulaire avec un module de jeux, des jeux à ressort et des bancs, localisée au centre de l'Esplanade près de la passerelle côté, ouest.

Nombre d'utilisateurs envisagés par les concepteurs :

De deux à trente personnes, utilisation collective restreinte

Utilisation

Habituelle : jeux, discussions

Hibernation : /

Mobilier

8 jeux à ressort

Un module

Bancs sur le périmètre

Poubelle

Panneau de règlement

Revêtement de sol

Dalles de sol en caoutchouc brun foncé

Végétation

5 arbres fruitiers

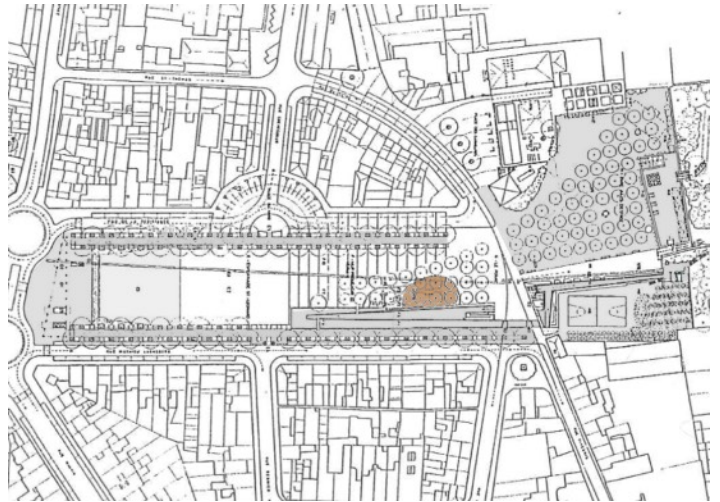


Figure 60 : fond de plan de base du projet : A. Baumans, A. Beguin (1996), ajout des couleurs et répartition des zones faites selon la description du projet : E. Monfort (2022-24)

Photos



Figures 55-57 : Photos de l'*Œil*

Dessin

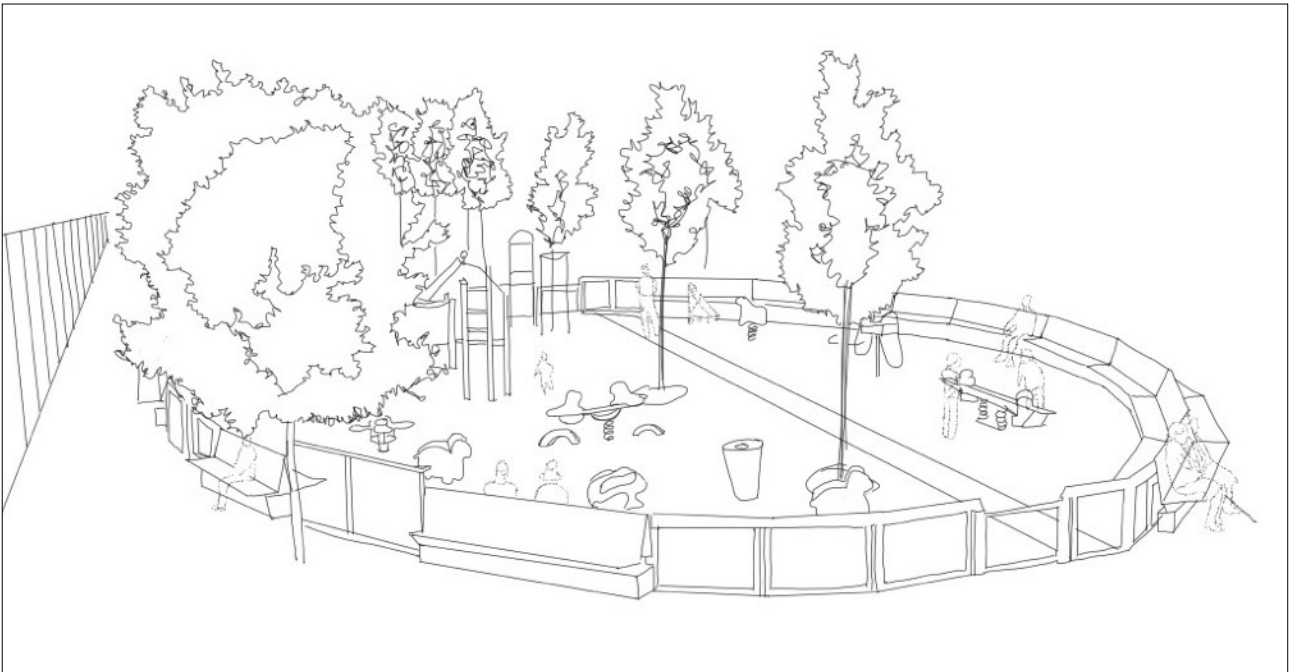


Figure 58 : Croquis de l'*Œil*

Axonométrie

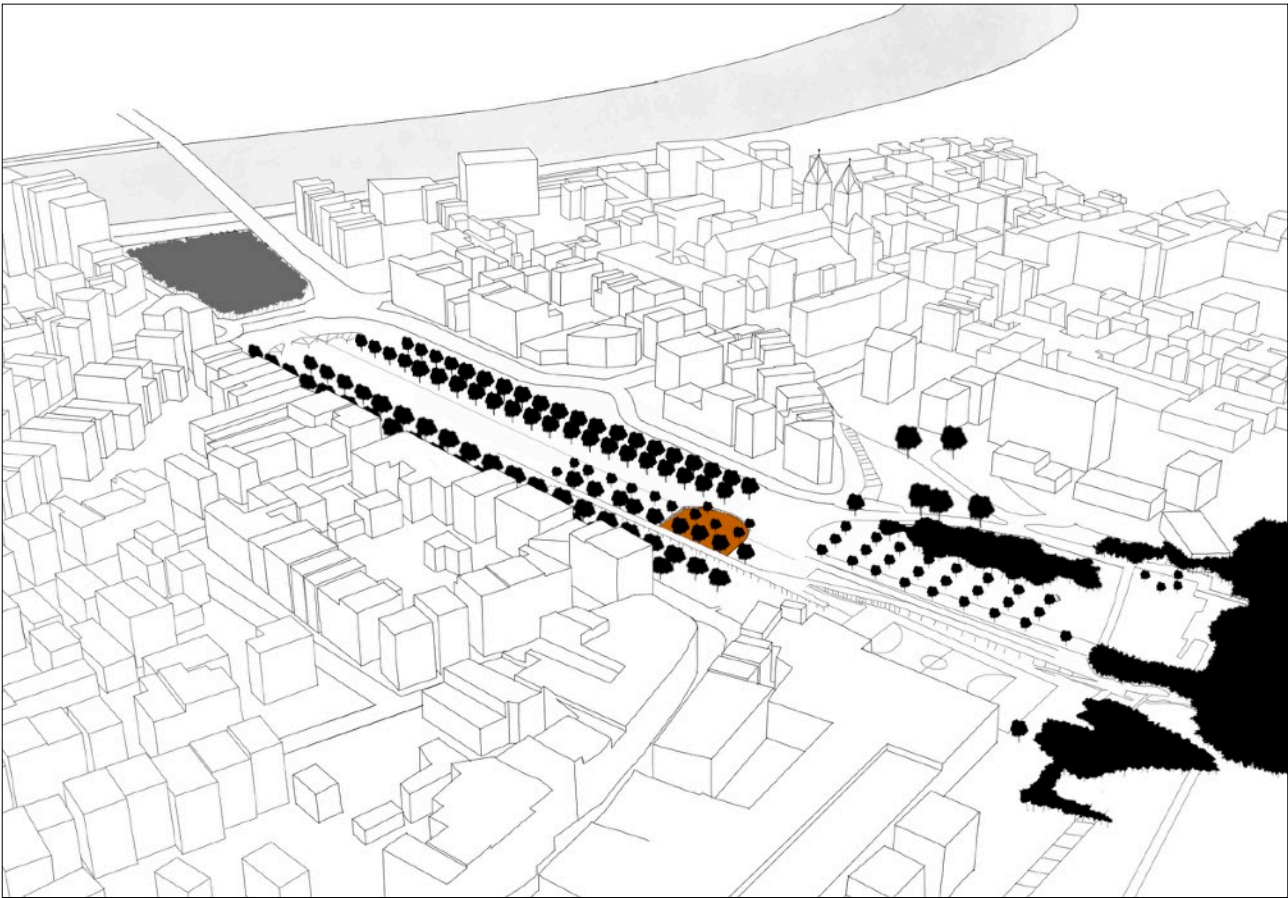


Figure 59 : Axonométrie de l'esplanade avec mise en évidence de la zone de l'CEII

e. La Cantine

Description des concepteurs :

*Les étudiants pique-niquent dans le
verger*

*les écoliers trottinent en troupeau derrière
leur prof de gym*

Description globale

Zone triangulaire avec un dénivelé positif s'élevant vers les coteaux, possédant sur sa partie : une pelouse et un verger, la deuxième zone commence au mur des Libertés, celle-ci est une zone rectangulaire qui propose un point de vue sur le reste de l'esplanade.

Nombre d'usagers envisagés par les concepteurs :

Les chemins et la pelouse : une personne, utilisation solitaire

Les tables : de deux à trente personnes, utilisation collective restreinte

Utilisation

Habituelle : se nourrir, se détendre, s'asseoir, pratiquer un sport (course à pied), lire, jouer, se promener

Hibernation : traverser

Mobilier

3 tables de pique-nique (une rectangulaire, une ronde et une en forme de carte de l'Espagne)

Revêtement de sol

Dolomies beige-gris

Pelouse

Végétation

35 arbres (20 arbres fruitiers, 15 érables)

Pelouse



Figure 66 : fond de plan de base du projet : A. Baumann, A. Béguin (1996), ajout des couleurs et répartition des zones faites selon la description du projet : E. Monfort (2022-24)

Photos



Figures 61 - 63 : Photos de la Cantine

Dessin



Figure 64 : Croquis de la Cantine

Axonométrie

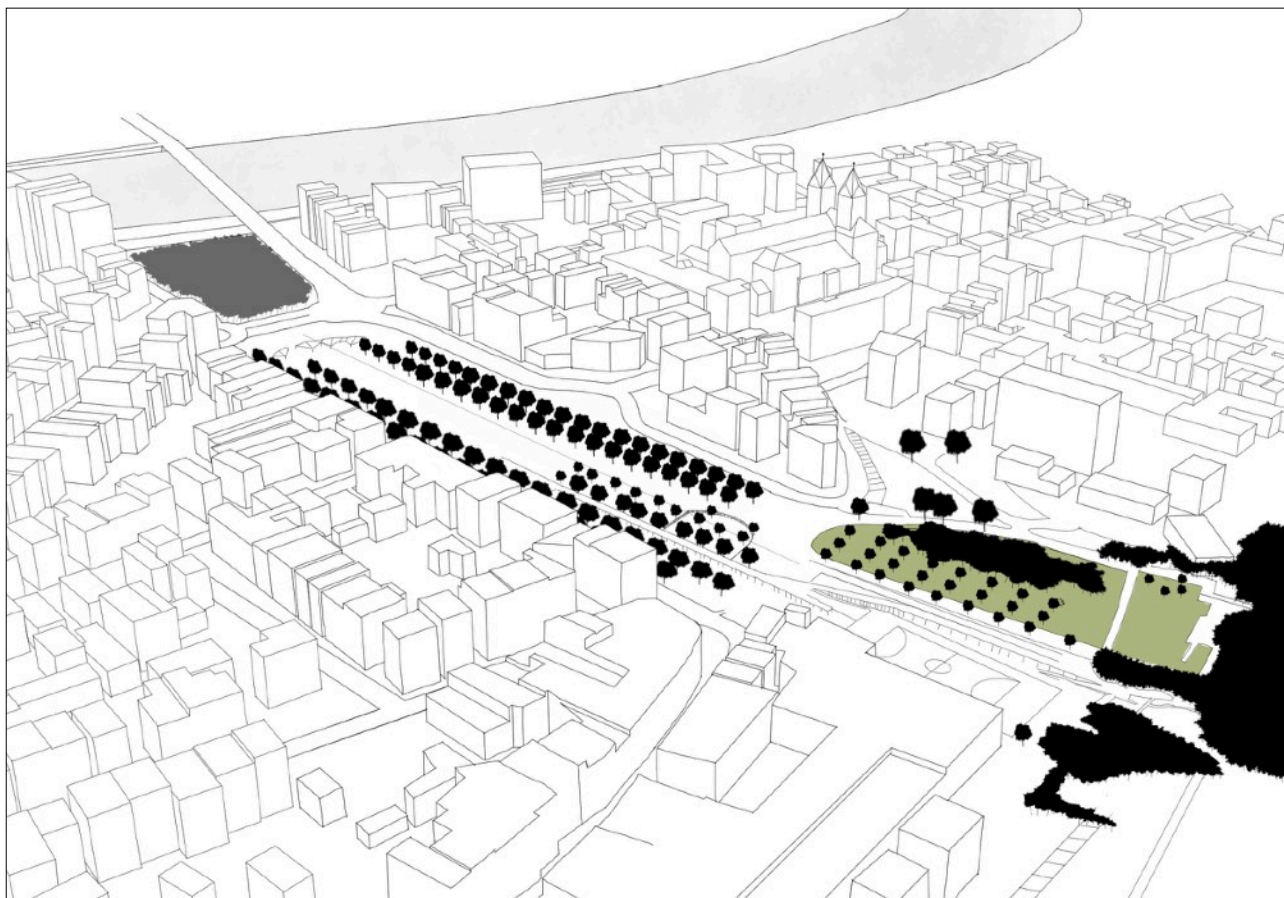


Figure 65 : Axonométrie de l'esplanade avec mise en évidence de la zone de la *Cantine*

f. Les Cages

Description des concepteurs :

... les gamins jouer au football

Description globale

Zone rectangulaire entourée de filets dédiée à la pratique du football.



Nombre d'usagers envisagés par les concepteurs :

Figure 72 - fond de plan de base du projet : A. Baumans, A. Beguin (1996), ajout des couleurs et répartition des zones faites selon la description du projet : E. Monfort (2022-24)

De deux à trente personnes, utilisation collective restreinte

Utilisation

Habituelle : pratique sportive (football), discussions

Hibernation : aucune

Mobilier

2 goals de football

Gradins en béton

Revêtement de sol

Herbe synthétique (verte)

Béton gris

Végétation

Frange herbacée entre le béton et le mur du bâtiment à l'est

Photos



Figures 67 - 69 : Photos des Cages

Dessin

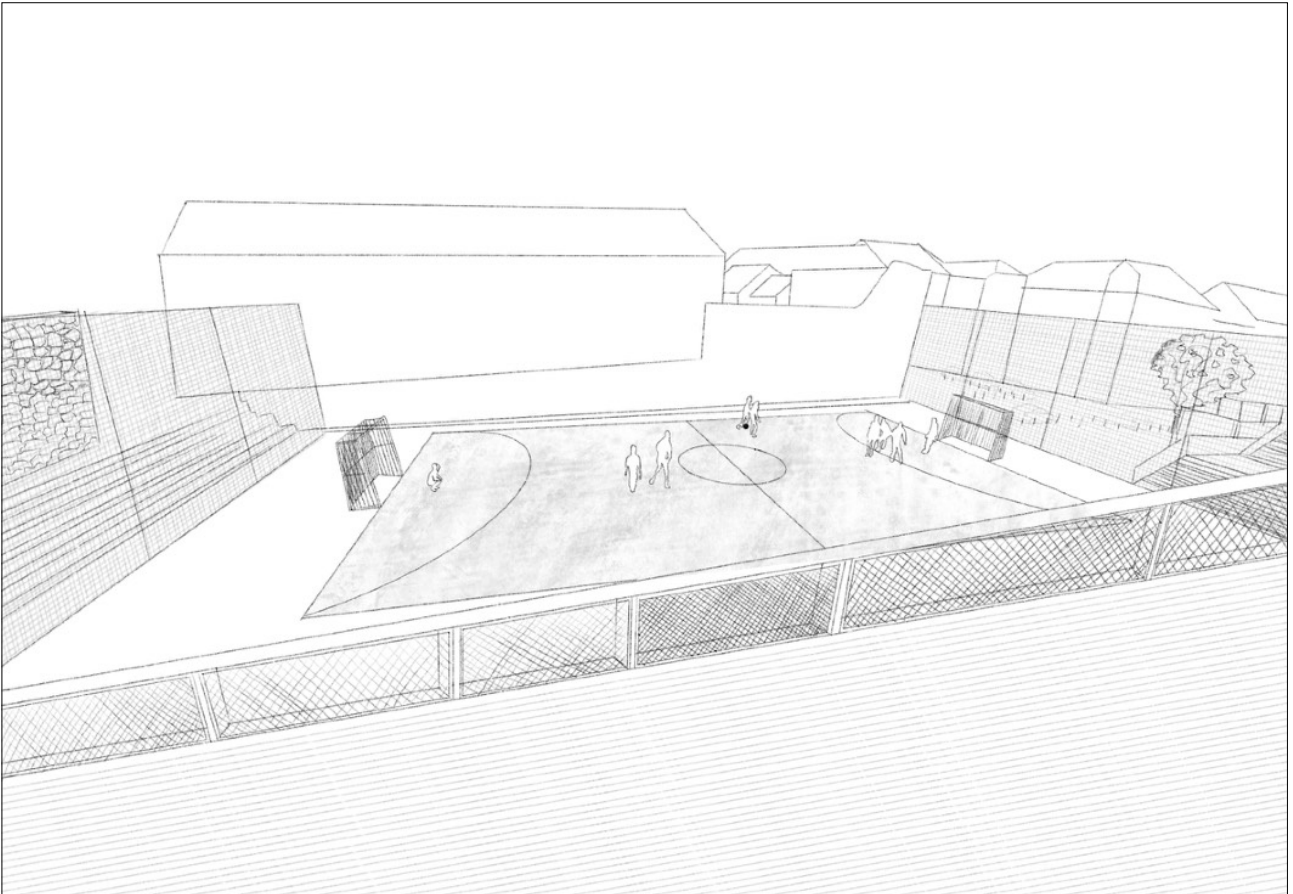


Figure 70 : Croquis des Cages

Axonométrie

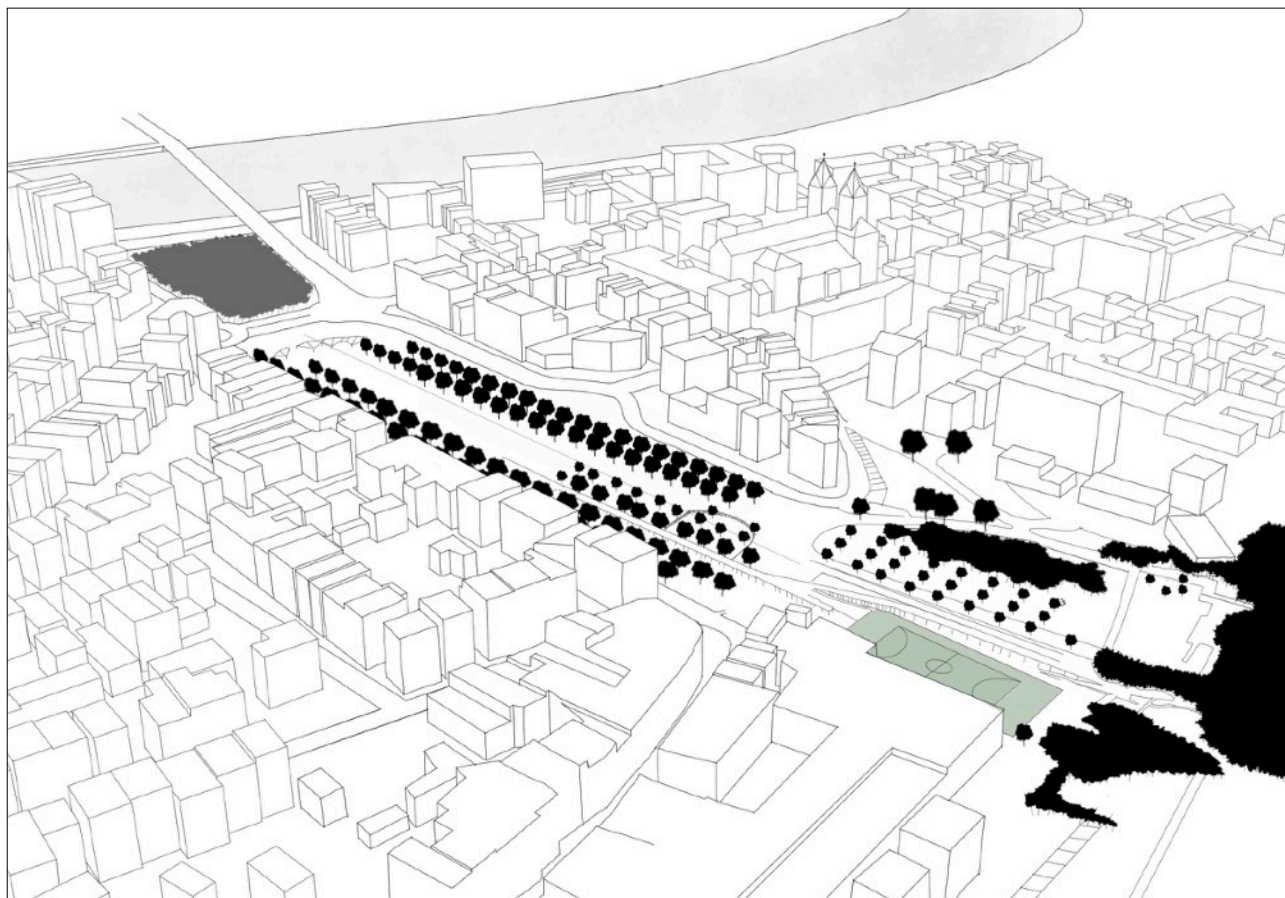


Figure 71 : Axonométrie de l'esplanade avec mise en évidence de la zone des Cages

g. Le Mirador

Description des concepteurs :

les jeunes font le guet du haut de la passerelle

Description globale

Passerelle en bois reliant la partie haute du parc (et les Coteaux) au centre de l'esplanade.

Nombre d'usagers envisagés par les concepteurs :

Une personne, utilisation solitaire

Utilisation

Habituelle : traverser, déambuler, rouler, observer, jouer

Hibernation : traverser

Mobilier

Escaliers

Ponts

Revêtement de sol

Bois

Végétation

Non appliquée



Figure 78 : fond de plan de base du projet : A. Baumans, A. Beguin (1996), ajout des couleurs et répartition des zones faites selon la description du projet : E. Monfort (2022-24)

Photos



Figures 73 - 75 : Photos du *Mirador*

Dessin



Figure 76 : Croquis du *Mirador*

Axonométrie

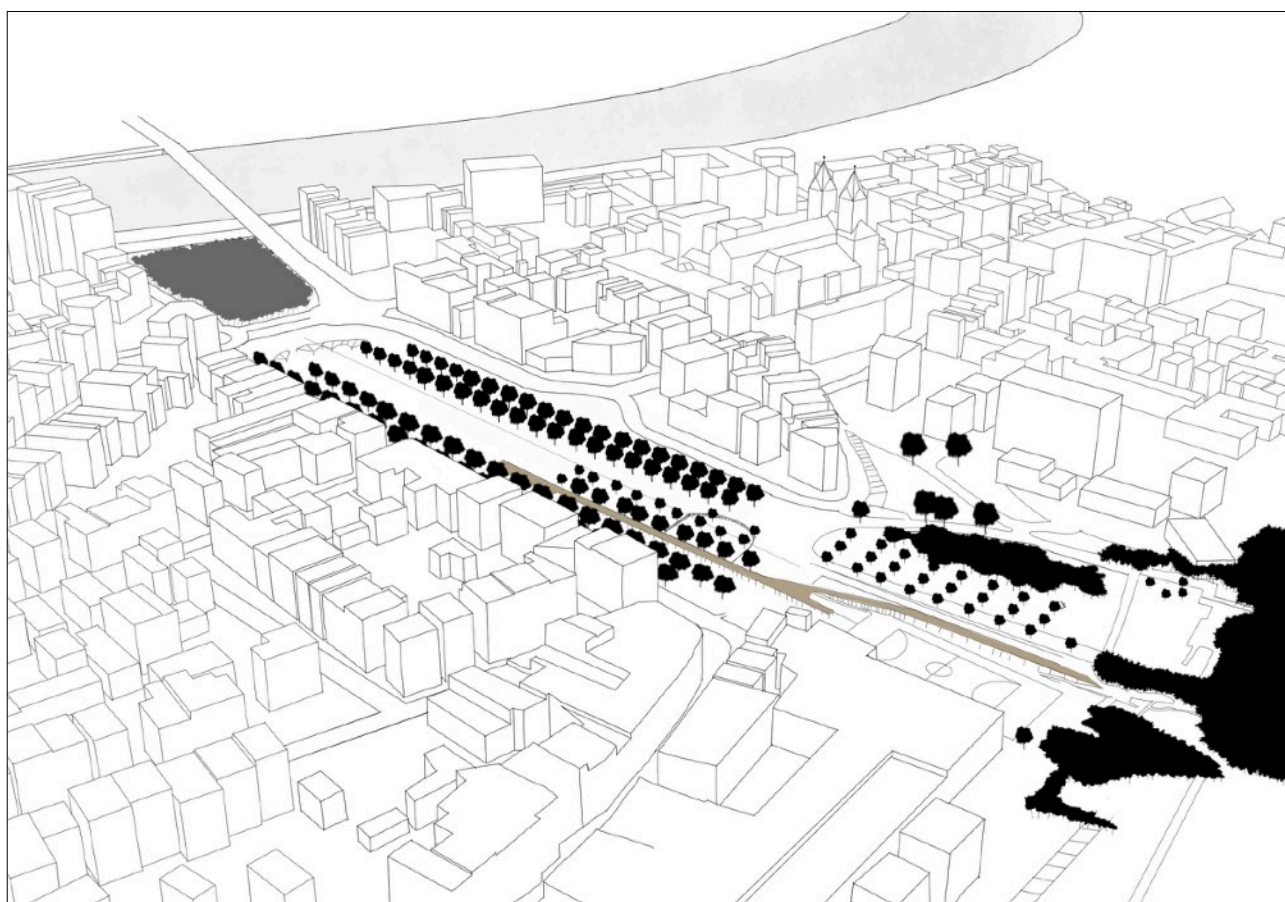


Figure 77 : Axonométrie de l'esplanade avec mise en évidence de la zone du *Mirador*

h. Les Douves

Description des concepteurs :

*les enfants aux pieds nus traversent le fil
de l'eau...*

*les amoureux prennent le soleil sur les
transats*

Description globale

Fontaine rectangulaire qui s'étend de la moitié de l'esplanade jusqu'au pied de la partie surélevée du parc. Cette fontaine a été vidée en 2020 et est restée non remplie depuis, elle reprend la place des anciennes douves présentes historiquement.

Nombre d'usagers envisagés par les concepteurs :

Une personne, utilisation solitaire

Utilisation

Habituelle : fontaine / à l'abandon

Hibernation : à l'abandon

Mobilier

3 Méridiennes

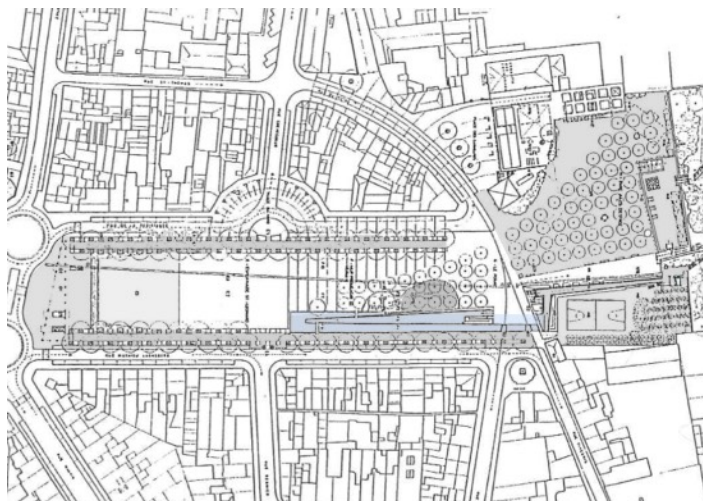
3 Ponts

Revêtement de sol

Béton gris-beige

Végétation

Aucune



Photos



Figures 79 - 81 : Photos des *Douves*

Dessin

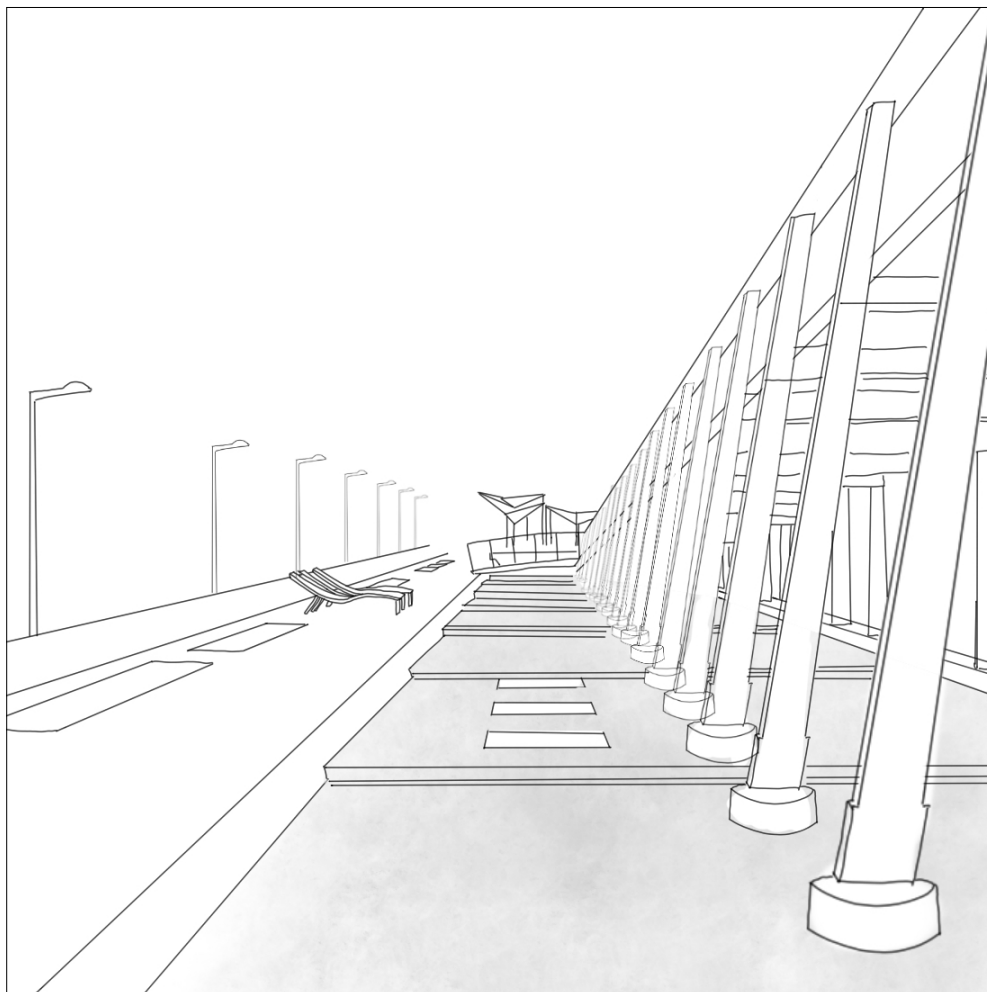


Figure 82 : Croquis des *Douves*

Axonométrie

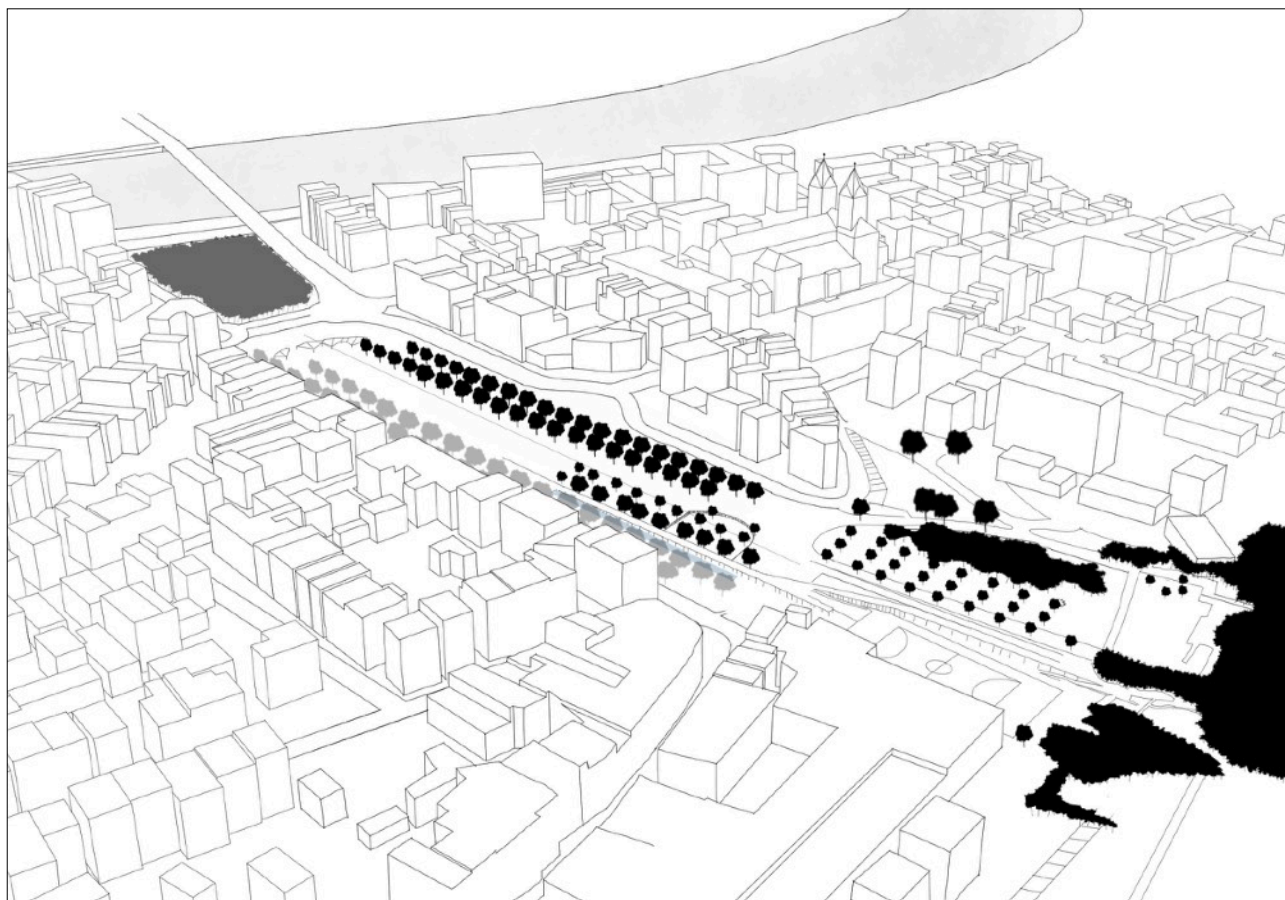


Figure 83 : Axonométrie de l'esplanade avec mise en évidence de la zone des *Douves*

4. Esquisse d'un barème de l'utilisation de l'Esplanade

a. L'esplanade théoriquement

Un arpentage du site

Après avoir arpenté l'esplanade une première fois dans le cadre de mon travail d'Architecture et Politique, j'y suis retournée afin de comprendre le lieu. Comme souvent dans lors de mes études au sein de la Faculté d'Architecture de Liège, une seule visite de site de me permettait pas de comprendre réellement un endroit ou un projet. Ma première visite m'a permis d'apercevoir les différentes zones que j'ai décrites précédemment et de lier mon premier ressenti à celui des concepteurs du projet. En retournant sur l'Esplanade Saint-Léonard j'ai pu constater une utilisation "similaire" des différentes zones et ait essayé de comparer celle-ci à l'utilisation projetée par les architectes. Cette description a pour visée de donner une vision "normale" de l'utilisation de chacune des zones afin de pouvoir comparer une journée de "haute" et "basse" affluence dans les parties suivantes, il s'agit d'une élaboration des descriptions globales" et "utilisations" de la partie précédente dont l'objectif était de résumer une zone succinctement afin d'en peindre un portait rapide.

Les Oiseaux

*"un signal urbain, un lieu de rendez-vous, la porte d'entrée du parc. Frontière du domaine piéton et de la vie urbaine agitée, le lien entre deux quartiers."*⁵

L'utilisation "normale" des *Oiseaux* est un lieu d'attente, de passage et de rassemblement. Il a été pensé comme un lieu repère, un signe dans la ville où l'on peut se donner rendez-vous. Sa sculpture-portique sert également d'abris. Cette zone est habituellement fréquentée par une vingtaine de personne en simultanée ce qui contraste avec le nombre d'usagers présumés qui était d'une centaine de personnes.

Les Couloirs

"les guides touristiques mènent les visiteurs, les chiens tirent leur maître"

⁵ Baumans-Beguïn, architectes associés, Aménagements du site de l'ancienne prison St-Léonard et de ses abords, schémas directeur, 1996. p. 14

Les drèves sont les zones de circulation de l'esplanade, les usagers peuvent s'asseoir sur les nombreux bancs présents afin d'y manger, discuter, attendre ou lire à l'abris du vent ou du soleil. Les concepteurs du projet imaginaient cette zone comme un lieu solitaire et bien que ça soit parfois le cas, j'ai pu observer de nombreux groupuscules s'y rassembler autour ou sur les bancs, cette partie semble donc plus propice à faire partie de la deuxième catégorie de quantité d'usagers : de deux à une trentaine d'individus. Il s'agit également d'un endroit assez fréquenté par des personnes ayant un ou plusieurs chiens.

La Fosse

"On voit sur la grande dalle les gamins jouer au football, les skaters virevolter et les enfants caracolent sur leurs vélos"

En temps normal on peut croiser des cyclistes, skaters (en roller ou en skateboard) traverser la dalle de la Fosse, ceux-ci s'entraînent dans un espace qui leur est dédié. Cette zone est en majorité utilisée par des enfants et pré-adolescents tentant d'apprendre les prémices des sports de glisse. Les gradins en béton tout autour sont occupés par leurs parents. Contrairement au nombre d'usagers projetés, on retrouve en temps normal des groupes entre deux et une trentaine d'individus bien que la Fosse soit en capacité d'en accueillir des centaines.

L'Œil

"les mamans se rassemblent sur les grands bancs"

La plaine de jeux au centre du projet permet aux plus jeunes usagers de jouer et de grimper sur le module présent au centre de celui-ci. Cette zone est délimitée par une barrière camouflée par un double banc l'enveloppant de part et d'autres. A cet endroit on retrouve en majorité des enfants qui jouent et des parents qui les regardent, assis sur les bancs. Comme imaginé par les concepteurs du projet, cette zone est généralement occupée par un nombre d'usagers entre deux et trente personnes.

La Cantine

"Les étudiants pique-niquent dans le verger"

La cantine est la zone arborée présente au nord de l'Esplanade juste en dessous du Bois des Carmélites. Cette zone est proche d'une école et comporte un verger d'arbres fruitiers et des tables de pique-nique. Cette partie du projet abrite des planeurs qui déambulent sur les sentiers, les usagers mangent attablés en bas du mur des Libertés ou discutent assis dans l'herbe. Sur la terrasse au dessus de ce même mur, des propriétaires de chiens lâchent leurs animaux, pendant qu'eux contemplant la ville. La terrasse et les tables ont été imaginées pour accueillir entre deux et une trentaine d'usagers là où le reste de cette zone a été pensée pour les usagers solitaires. Bien que cela soit le cas, j'ai rarement observé d'usagers seuls s'installant ici, par contre j'en ai aperçu certains traversant la zone.

Les Cages

"... les gamins jouer au football"

Sur la partie la plus haute de la passerelle on peut observer en contrebas le terrain de foot de l'Esplanade Saint-Léonard. Sur cette zone équipée de buts et de marquages au sol reprenant les lignes simplifiées d'un terrain de football on peut retrouver des groupes de pré-adolescents et d'adolescents s'adonnant à la pratique de ce sport. On retrouve également quelques enfants sur les bas-côtés de ce terrain ou dans les gradins. Comme décrit dans le schéma directeur de l'esplanade, cette zone est animée par des groupes d'au minimum deux jusqu'à trente personnes.

Le Mirador

"les jeunes font le guet du haut de la passerelle"

La structure de la passerelle divise l'esplanade en deux sur la largeur et la hauteur du projet. À l'ouest on retrouve l'un des *Couloir*, l'*Œil* et la *Cantine*, à l'est, les *Cages*, les *Douves* et le second *Couloir*. En haut on retrouve les *Cages* et la *Cantine* et en bas la *Fosse* et les *Oiseaux*. Comme planifié dès l'avant-projet, cette zone est surtout utilisée par des usagers la traversant, montant vers les Coteaux ou descendant vers la ville, et accueille surtout des usagers seuls.

Les Doves

*"les enfants aux pieds nus traversent le fil de l'eau...
les amoureux prennent le soleil sur les transats"*

La fontaine étant asséchée, il est évident que cette zone est celle qui s'éloigne le plus de la vision imaginée par les architectes. Ce lieu est le plus délaissé de l'esplanade, personne ne s'arrête près de la fontaine vide, les transats rarement (voir jamais) utilisés. En général cette partie du projet est uniquement traversée, confirmant la pensée des architectes comme un lieu utilisé par un passant solitaire.

b. L'esplanade : un jeu d'enfant

Un arpentage du site dans la prolongation de la vision de ses concepteurs

La description du projet par le bureau Beguin-Massart est en partie tournée vers les activités que les enfants peuvent faire sur ce projet, l'esplanade a été pensée pour eux et c'est donc ces usagers qui déterminent pour moi, l'utilisation optimale et "en haute affluence" du lieu .

Lorsque l'on est sur l'esplanade, un jour ensoleillé, pendant les vacances scolaires, le week-end ou après la fin des cours des écoles primaires et secondaire on remarque que l'esplanade est occupée par les enfants. En particulier trois zones, la *fosse*, *l'œil* et *les cages*.

Sur la première, la *Fosse*, les enfants s'adonnent à des sports et jeux avec leurs vélos ou leurs rollers, la pente douce et le revêtements de sol leur permettent de s'exercer, de d'abord s'entraîner à rester stable sur le plat puis d'accélérer, le tout entouré de gradins où les familles s'asseyent pour surveiller les plus jeunes. A certaines parties de l'année, comme en mai 2024, on peut également y voir s'implanter un chapiteau de cirque dans la partie plate joignant la *Fosse* et *l'Œil*. Lors de manifestations on peut voir des centaines de personnes sur cette partie de l'Esplanade, toutefois c'est une utilisation plutôt rare de cet espace et n'est donc pas pour moi son utilisation la plus probable en "haute affluence", surtout que lors de ces rassemblements les enfants sont moins présents.

Ensuite *l'Œil*, la plaine de jeu se pare d'une barrière supplémentaire, les parents et leurs poussettes qui occupent les bancs qui bordent le terrain de jeu. On remarque que le poème au sol sépare l'espace parental, où les familles s'assoient pour regarder les enfants jouer et les bancs non occupés, de l'autre côté de cette plaque en zinc, eux (les bancs) servent de module de jeu, les enfants les escaladent, jouant à chat perché, ils deviennent des refuges. Lorsque les enfants courent autour de l'œil, sautent au dessus des bancs, passer d'un côté à l'autre semble tout aussi amusant que de descendre d'un toboggan.

Les *Cages*, finalement, sont occupées par les plus grands, on s'y rassemble pour y jouer au foot, on court, on dribble, on parle stratégie et des derniers matchs, les adultes se font moins nombreux, bien que parfois certains s'installent sur le gradin afin de regarder leurs enfants disputer un match.

Les *Couloirs* sont un lieu assez fréquenté, en général également, et le restent par beau temps, en été l'ombre que confère les arbres rend cette partie d'autant plus prisée.

La *Cantine* quant à elle bénéficie du même engouement que les autres parcs disséminés partout dans Liège les jours de beau temps, de nombreuses personnes s'installent dans l'herbe à l'ombre des arbres. Même si ce nombre reste toutes fois inférieur à celui des usagers du Parc de la Boverie ou du quai Albert Premier, dans le quartier des Guillemins.

Le *Mirador*, la passerelle surplombant l'esplanade semble reléguée à un objet strictement fonctionnel, il paraît utilisé car il est le chemin le plus rapide pour monter vers la citadelle à pied. Certains enfants l'utilisent comme rampe pour descendre en trottinette le plus rapidement possible puis ils remontent et recommencent des dizaines de fois.

Les *Oiseaux* sont toujours aussi occupés qu'à l'accoutumée, des gens discutent assis sur les bancs ou sur les blocs de béton.

Un point qui semble commun à tous ces endroits est le fait que personne n'y reste bien longtemps. Lors de mes visites sur le lieu j'étais l'une des usagers à rester le plus longtemps au même endroit, les autres eux s'asseyaient un petit instant puis repartaient, ne restant jamais plus de trente minutes dans une partie de l'Esplanade peu importe la zone. Le lieu occupé le plus longtemps est l'œil, la pleine de jeu où les enfants restent un plus long moment surveillés par leurs proches.

D. L'esplanade en hibernation

Un arpentage du site, un jour lambda d'automne

A partir de l'automne, jusqu'au printemps, lorsque le temps n'est pas au beau fixe et que les étudiants sont en cours, l'esplanade est presque vide. Trois zones semblent globalement résister aux variations : les couloirs, les oiseaux et les cages.

Les couloirs et ses bancs sont, pour moi, l'endroit le plus fréquenté de l'Esplanade, lors de chacune de mes visites par temps sec, la grande majorité des bancs étaient occupés. Les jours de pluie, par contre, les bancs sont vides, comme sur la majorité des espaces publics de la ville.

Les oiseaux et leur couverture procurent un refuge aux usagers les jours de pluie. Le reste du temps leur emplacement, en bout d'esplanade, surplombant le reste du projet, au coin des couloirs et à proximité des circulations, semble être prisé des usagers. Les bancs du côté de la rue Mathieu Laensbergh sont ceux qui sont le plus souvent occupés, à l'instar des bancs des couloirs. Leur agencement semble être apprécié et semble inviter à la discussion.

Les cages sont un espace rarement vide, lors de mes visites il y avait en majorité quelques personnes entrain d'y jouer.

Collections d'arpentages orientés sur une thématique précise

5. Textures de sol de Esplanade

Les concepteurs de l'Esplanade voulaient que chaque espace soit caractérisé par une texture de sol différente, chaque texture en plus de rendre les zones uniques et identifiables apporte à chaque partie une identité propre et un panel d'activités possible distinct. Dans cette partie nous allons remonter l'esplanade Saint-Léonard depuis sa base, au niveau de la place des Déportés jusqu'à son sommet proche des Coteaux et explorer les différentes matérialités présentes sur le sol du projet.

Les Oiseaux

Sous le portique d'accueil de l'Esplanade, renommé les oiseaux par mes soins (cf partie précédente) pour sa sculpture évocatrice d'oiseaux s'envolant, on peut retrouver un pavement en nuances de gris et rouge. Ceux-ci sont semblable à celui présent à d'autres endroits de Liège comme la Place du Marché ou la rue Feronstrée. Dans son travail de fin d'études « *Evolution Urbaine Le Concours D'idees De L'esplanade Saint-Leonard De Liege En 1994 Hier, Aujourd'hui Et Demain* », Martin Kips énonce le fait que la ville de Liège a profité d'un projet urbain afin de financer le projet de l'Esplanade Saint-Léonard, l'incluant dans la restauration de plusieurs parties du centre historique dont la Place du Marché, la rue Feronstrée et la Place Saint-Lambert. On peut donc supposer que l'utilisation de ces pavés a été pensé dans une logique de continuité entre ces différents espaces.



Figure 84 : Pavés présents au niveau des Oiseaux

Les Couloirs

Le sol des couloirs et de la partie reliant la Fosse à la Cantine est recouvert de dolomie jaunes grises (Kips Martin, page 34). Sur plusieurs site internet de vente de ce type de revêtement il est indiqué qu'il est souvent utilisé en parement d'espaces extérieurs pour diverses raisons : son caractère abordable et facile d'entretien, son côté esthétique (que Martin Kips appelle *Plage*), mais surtout son aspect absorbant. Il est également cohérent de noter que ce matériau laisse la possibilité à des herbes « invasives » de pousser et qu'il a tendance à s'effriter et à empêcher le balayage des feuilles en automne. Les dolomies sont également utilisées pour créer des terrains de pétanque et sur la partie *plage* de l'esplanade, il est courant de voir des gens pratiquer cette activité entre les différentes démarcations en béton.



Figure 85 : Dolomies présentes dans les Couloirs

La Fosse

Le matériau utilisé sur la fosse et ses gradins semble être du béton, le but de cet endroit était de réaliser une plaque lisse destinée aux cyclistes et rollers ainsi que ses gradins dans un but de continuité. Le béton est d'un gris tirant vers le brun qui permet une continuité entre les matérialités des oiseaux (pavés gris) et celles des couloirs et du reste de l'esplanade (dolomie jaune pale tirant vers le gris). Cette grande dalle de béton a sûrement été coulée en une partie puis disquée afin de créer un rythme, on remarque que par endroit quelques plantes ont investi ces crevasses.



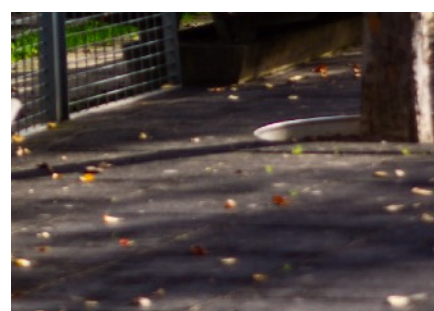
Figure 86 : Dalle en béton de la Fosse

L'Œil

La plaine de jeux au centre de l'Esplanade Saint-Léonard est la seule partie du projet à avoir changé de matérialité depuis sa construction en 2001. Comme répertorié dans l'inventaire de cartes extraites de Walonmap de 2001 à 2018 le sol était de couleur beige assortie aux dolomies environnantes. Depuis 2018 le parement a été remplacé par les dalles en caoutchouc qui sont toujours présentes aujourd'hui. Celles-ci sont d'un brun-rouge sombre qui s'apparente au du bordeaux et qui met en exergue la distinction entre cette zone et le reste de l'esplanade. Ces dalles sont semblables à celles que l'on retrouve en majorité sur les plaines de jeux de Liège ou à d'autres endroits en Belgique et servent à amortir les chocs en cas de chute des usagers.



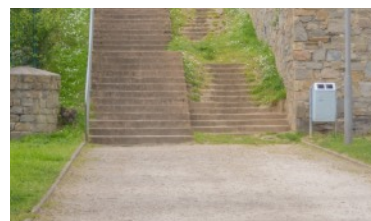
Figure 87 : photo extraite du site Beguin Massart



Figures 88 - 89 : photos des dalles de l'Œil

La Cantine

Dans cette partie du projet on peut distinguer différentes matérialité en fonction de leur utilisation : les zones où l'on marche, les chemins sont en dolomies, les zones de repos, où on s'assoit, sont en herbe et ombragées par des pommiers. Il s'agit ici de la « coulée verte » dont parlent les architectes dans la description du projet et l'herbe du parc s'avance jusqu'à l'ancienne porte Vivegnis dont les traces sont également matérialisées par pierres au sol.



Figures 90 - 92 : différents revêtements du sol de la Cantine

Les Cages

Tout comme dans la cantine les cages, le terrain de foot dans la partie haute de l'Esplanade du côté de la rue Mathieu Laensbergh, possède plusieurs revêtements de sol différents. Derrière le terrain de foot il y a un second gradin, en béton comme celui présent tout autour de la fosse, dans une couleur plus gris clair que celui de la fosse légèrement brun. Au centre de cette zone il y'a un rectangle en herbe synthétique verte de 15 mètres de large pour 30 mètres de longueur, cette zone définit le terrain de foot, il est scindé en son centre par une bande blanche symbolisant le milieu du terrain. Enfin autour de ce terrain de sport se trouve une bande en béton gris, celle-ci marque la lisière entre le terrain, où l'on joue et les côtés où l'on regarde ou attends son tour. En 2022, lors de mes premières visites de site cette démarcation était renforcée par une barrière et un tourniquet permettant de monter sur le terrain qui ont été retirés en 2023. Cette partie de l'esplanade est également l'une des seules à être délimitée par autre chose que sa matérialité, tout d'abord une barrière, celle-ci est un filet de 5 mètres de haut visant à rattraper les ballons, un mur de béton, la passerelle et les gradins s'adossant aux coteaux. Cette configuration change du reste de l'esplanade.

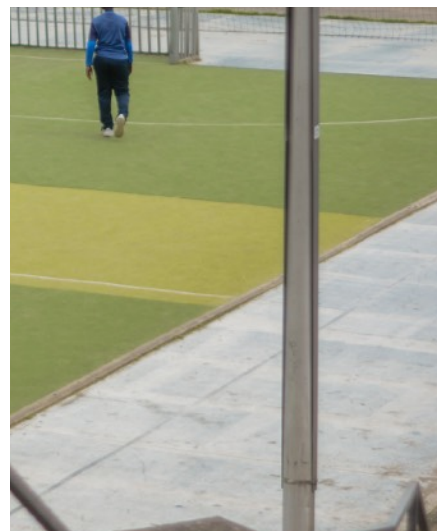


Figure 93 : Herbe synthétique et dalle de béton des Cages

Le Mirador

La passerelle reliant le bois des Carmélites jusqu'à la fosse a été conçue en bois. Celui-ci s'est grisé avec le temps. Comme énoncé plus tôt, le projet de départ imaginait cette passerelle comme un mur habité, une ode aux remparts historiques sur lequel les promeneurs pourraient passer mais cette matérialité lourde (pierres ou béton) n'auraient pas eu la légèreté du bois assurant une vue de part et d'autres de cet élément. De plus, en se limitant à des piliers et non à un mur plein la passerelles semble voler au dessus de la fontaine et de la pleine de jeux.



Figure 95 : zoom du bois du Mirador

Les *Douves*

Comme explicité plus tôt dans la partie historique de ce travail, la partie de l'esplanade qui accueillait une fontaine a été vidée en 2020 et n'a pas été remplie depuis. Le revêtement semble être, comme celui de la fosse du béton.



Figure 96 : béton des *Douves*

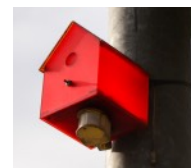
a. Le mobilier

Comme chaque zone se définit par une matérialité de sols différente les architectes avaient à cœur de caractériser ces mêmes zones par du mobilier distinct. Une partie de ce mobilier a été conçu par le bureau Beguin-Massart, malheureusement certains, comme les poubelles, spécialement prévues pour cet endroit, ont été retirés avec le temps. Aujourd'hui il semble tout de même intéressant de constater que certains mobiliers sont plus souvent utilisés que les autres, pour de plus longues durées et par plus de monde. Tout comme pour les précédentes sections, le résultat de cet parentage orienté vers le mobilier commencera au but de l'esplanade sous son portique et remontera vers le bois des Carmélites.

Les Oiseaux

Sous le portique on retrouve un mélange hétéroclite de mobilier destiné à s'asseoir. En premier on rencontre des bornes en béton rectangulaire dont le double rôle est d'empêcher les véhicules d'accéder à l'esplanade. Des bancs plus classiques ont été installés sous la partie la plus à l'est du portique, ceux-ci possèdent un dossier et, selon les observations sont l'une des places les plus souvent occupées de l'esplanade. (Dans le mois précédent la remise de ce travail ils étaient occupés à chacune de mes visites).

On retrouve également une installation rectangulaire de la taille d'un lit une personne (90cm x 200cm) en bois et en aluminium désignée par le bureau Beguin-Massart, celle-ci est incrustée dans le sol. Lors de mes visites sur site, je n'ai jamais vu personne d'autre s'y installer contrairement au bloc de béton se situant à un mètre de l'installation qui est généralement occupé par des usagers.



Figures 97 - 101 :
photographies du
mobilier des Oiseaux

Les Couloirs

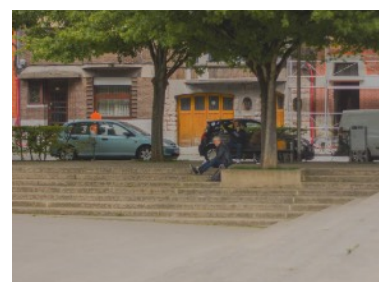
Les deux parties de l'esplanade Saint-Léonard suivant le tracé des rues environnantes sont équipées des mêmes bancs que la majorité des infrastructures publiques de la ville de Liège. Ceux-ci sont abrités par les arbres, adossés à des haies et font face à l'esplanade. Ce mobilier est très souvent utilisé par les usagers bien que installé dans une zone de passage où les vélos et piétons ne cessent de déambuler.



Figures 101 - 102 : photos du mobilier des Couloirs

La Fosse, et la plage

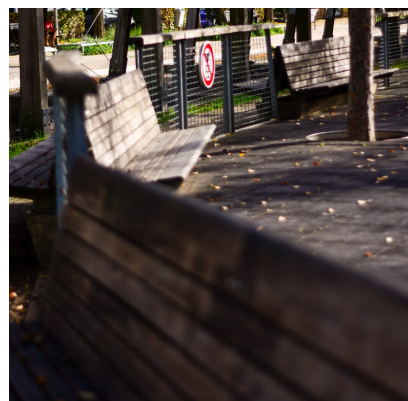
La fosse à elle seule représente un objet ambigu entre architecture et mobilier urbain, ses gradins en béton sont des assises où nombre de personnes s'installent chaque jour. Cet endroit est également le lieu où se trouvent deux installations de mobilier signés Beguin-Massart, la première est un carré (d'environ 200cm par 200cm) au pied de la fontaine des Douves, la seconde est un rectangle (150cm par 90cm, incliné) se trouve à la base de la passerelle du côté de la rue de la résistance. Ces deux contrairement aux gradins sont moins utilisées par les usagers, le plan incliné encore moins régulièrement que le carré. D'autant plus que ces deux pièces sont parfois bloquées par les installations liées aux chapiteaux des cirques qui viennent s'implanter entre la fosse et la passerelle, le carré est donc directement dans le chemin des artistes et artisans faisant les allers retours entre leurs véhicules (mobile home, caravanes, camionnettes ou camions) et la tente. Le plan incliné lui est caché par ces mêmes véhicules.



Figures 103 - 106 : photos du mobilier de la Fosse

L'Œil

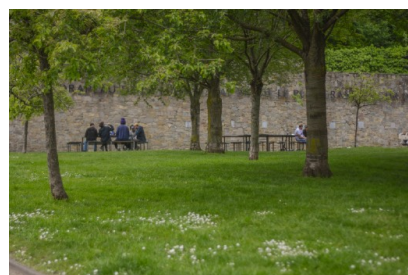
La pleine de jeux en elle-même ne comporte pas de mobilier dessiné directement pour l'esplanade, en effet les jeux présents à l'intérieur sont des jeux en plastique que l'on retrouve dans énormément de plaines de jeux en Belgique. Par contre les bancs qui entourent la pleine de jeux, semblent être posés sur la barrière entourant cette dernière. De part et d'autre de la clôture se trouvent une assise et le dossier semble posé dessus, comme si le banc flottait ce qui efface presque la présence de la barrière. Ces bancs sont utilisés d'une part par les adultes qui gardent un œil sur les enfants qu'ils accompagnent mais également par ceux-ci lorsqu'ils jouent à chat perché par exemple. La majorité des usagers s'asseyent du côté intérieur de l'œil mais il arrive également fréquemment à d'autres personnes de s'asseoir de l'autre côté.



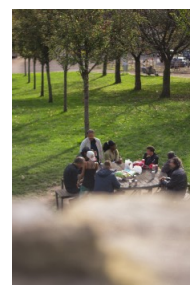
Figures 107 - 108 : photos du mobilier de l'Œil

La Cantine

Lorsque l'on remonte l'allée de dolomies pour monter jusqu'au mur qui marque la fin de l'esplanade Saint-Léonard on peut trouver trois tables de pique-nique au pied de celui-ci. La première, d'ouest en est, est une grande table rectangulaire en bois et aluminium avec ses quatre bancs assortis, la table centrale représente une carte de l'Espagne en métal sombre (acier), la troisième est une table ronde avec ses bancs également arrondis. Cette zone est souvent occupée également mais aussi souvent polluée de déchets de repas qui n'ont pas été jetés dans les poubelles, il n'y en a pas directement à cet endroit il faut retourner sur les sentiers pour en trouver. La table en forme de carte de l'Espagne est une œuvre d'art réalisée par le bureau Beguin-Massart en collaboration avec le



Figures 109 - 111 : photographies du mobilier de la Cantine, la figure 110 provient du site internet de la ville de Liège (<https://www.liege.be/fr/decouvrir/plein-air/art-public/le-mur-des-libertes-1/images/esplanade-st-leonard.jpg/view>)



collectif Génération Lorca et le plasticien Alain De Clecrk , elle pèse plus d'une Tonne et demi et fait 4,5 mètres de long, tout autour on peut trouver 29 tabourets. De base cette œuvre d'art a un but didactique, son rôle est d'accueillir une classe et son professeur afin que celui-ci puisse parler de l'immigration à ses étudiants⁶. (Site web de la ville de Liège)

Les Cages

Le terrain de foot de l'esplanade possède comme la fosse, un gradin en béton qui peut être considéré comme un premier type de mobilier, à cet endroit de l'esplanade Saint-Leonard c'est le seul objet destiné à s'asseoir. Cette zone est équipée de deux goal de foot en métal (aluminium), vissées sur place de chaque côté du terrain. Comme précédemment mentionné le sol de cet endroit est en herbe synthétique et reprends les marquages au sols, simplifiés (la ligne médiane, le rond central et les deux lignes de surface juste avant les buts).



Figure 112 : photos du mobilier des Cages

Le Mirador

La passerelle est à elle seule le plus grand objet de mobilier désigné pour l'Esplanade Saint-Léonard, elle définit l'espace en plusieurs zones et permet d'accéder au bois des Carmélites par le centre de projet. Cette structure en bois et métal est recouverte de grillages sur des hauteurs qui garantit la sécurité des usagers. Elle a été conçue pour avoir une partie de ses piliers dans la fontaine des douves mais ce n'est plus le cas depuis 2020.



Figures 113-114 : photos du Mirador

⁶ Ville de Liège. (s.d.). Le Mur des Libertés. Récupéré sur <https://www.liege.be/fr/decouvrir/plein-air/art-public/le-mur-des-libertes-1>

Les Doves

Si en tant que telles les doves, la fontaine au pied de la passerelle, ne possède pas directement un mobilier en son sein, on peut noter la présence de trois ponts réalisés dans les mêmes matériaux que cette même passerelle, le bois et l'aluminium. Le premier permet aux passants de traverser les doves sous la structure en bois dans la continuité de l'ancienne porte de Vivegnis. Les deux autres permettent de descendre de la passerelle de part et d'autre des doves lorsque celle-ci se termine. De plus côté Mathieu Laensbergh, se trouve un trio de méridiennes en bois et en aluminium également désignées par le bureau Beguin-Massart. A l'origine, celles-ci faisaient face à l'eau des doves et à la pleine de jeux, l'œil, elles n'ont pas changé de position mais l'eau a été vidée de la fontaine. Lors de mes visites je n'ai pas vu d'autres usagers se coucher dessus, certains enfants jouaient parfois brièvement dessus mais leur utilisation est similaire aux autres objets dessinés par le bureau, relativement faible.



Figures 115 - 118 : photos du mobilier des Doves

b. La vie sur l'esplanade

Après avoir longuement présenté l'objet technique, l'Esplanade Saint-Léonard, la composition de celle-ci, son histoire, sa création, comment ses différentes parties s'articulent il me semble important d'également décrire quelque chose d'éphémère mais qui fait partie intégrante de la vie de ce projet : ses usagers. Certains de ceux-ci ont été brièvement abordés lors de certaines descriptions mais il me semblait intéressant de décrire également la vie, les activités de ce lieu. Lors de leurs descriptions officielles les architectes ont présentés leurs idées d'occupation de ce lieu, ces descriptions se sont retranscrites par différents matérialités et différents mobiliers mais qu'en est-il des activités imaginées ? Ces installations ont-elles invité les usagers à utiliser l'espace comme souhaité ? Dans cette partie, nous remonterons toujours l'esplanade depuis son portique jusqu'au mur présent à son sommet pour redescendre par la passerelle vers le centre de cet immense objet technique. Lors de ce nouvel arpentage, l'attention sera portée vers les usagers : les humains (adultes et enfants, de tous âges, sexes, genres, origines etc), les animaux (en particulier les oiseaux et les insectes) et enfin les végétaux (arbres et herbacées).



Figure 119 : perspective de l'esplanade depuis le quai Godefroid Kurth

Les Oiseaux

Les humains

Sous le portique marquant l'entrée du parc on peut observer un ballet incessant de passants qui traversent cette zone pour rejoindre le quartier Saint-Léonard dans un sens ou vers le centre historique de l'autre. Il y aussi des gens qui attendent, assis sur les blocs de béton les plus proches des deux ronds-points qui forment la place des Déportés, ils peuvent regarder la progression des travaux du futur arrêt de tram qui se dessine en face de l'esplanade. De l'autre côté du portique un parent regarde ses enfants rouler à vélo dans la fosse en contrebas. Près de la rue Mathieu Laensbergh il y a deux bancs orientés l'un vers l'autre qui sont majoritairement occupés de personnes qui discutent. Les usagers plus jeunes, les enfants sont peu présents, ils passent, accrochés à la main de leur familles ou dans leurs poussettes mais ne jouent pas sous le portique.

Les animaux

Si l'on lève la tête pour observer le portique que j'ai renommé les oiseaux pour ce



Figure 122 : photos des usagers humains et animaux des *Oiseaux*

que ses ailes m'évoquaient on peut découvrir des assemblages complexes de branchages, des nids. Certains se situent directement dans les demi-lunes des gouttières ouvertes, d'autres ont préféré se nicher sur les petites lampes en forme de maisonnettes, de nichoirs à oiseaux en polycarbonate où sont installées des éclairages. On peut également en retrouver sous le portique coincés entre les noeuds constructifs qui permettent à la sculpture de faire tenir sa toiture. Ces nids sont de taille moyenne, j'imagine qu'ils abritent les oiseaux que j'ai pu observer sur l'esplanade, les pigeons.

Les végétaux

À cet endroit de l'esplanade la végétation est inexistante. Il est possible de trouver des herbacées au pied des poubelles, à la jonction entre les structures et le sol ou entre certains pavés entre lesquels on peut également apercevoir du lichen, ces herbes sont caractérisées comme de « mauvaises herbes », qu'il faut retirer lors de l'entretien de cette zone.



Figure 123 : photos de la présence d'usagers végétaux dans la partie des *Oiseaux*

Les Couloirs

Les humains

A cet endroit de l'esplanade on distingue deux types d'usagers humains, les passants, à pied, vélo ou trottinette et les spectateurs. Lors de mes premières visites j'ai décrit cet endroit comme un couloir en partie à cause de cette première catégorie d'individus. Les autres sont généralement installés sur les bancs qui encadrent ce lieu, ou face à ces bancs sur la plus haute marche des gradins de la fosse. Les activités que font les usagers de cet endroit varient, ils discutent (à plusieurs ou au téléphone avec un interlocuteur lointain), écoutent de la musique, lisent, mangent, observent autour d'eux, regardent des vidéos sur leurs téléphones. La majorité d'entre eux s'assoient le dos contre le dossier mais parfois certains sont assis directement dessus (sur le dossier), les pieds sur l'assise, d'autres encore s'installent en tailleurs sur le banc, ou s'y couchent pour faire une sieste.



Figures 124 - 126 : photos des usagers humains des *Couloirs*

Les animaux

Comme partout sur l'esplanade, on retrouve également des pigeon à cet endroit. Ceux-ci jouissent de la présence des arbres pour se percher en hauteur mais également des miettes laissées par les humains qui mangent sur les bancs.

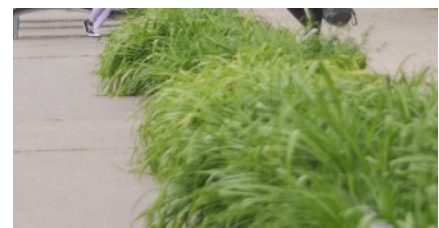
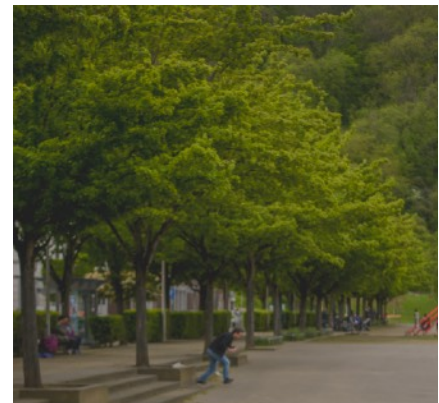
Aux abords des poubelles on découvre une autre espèce animale, des moucheron. Ces insectes se développent en majorité dans les restes alimentaires, ce qui explique leur présence près des poubelles. Ils forment des essaims près de celles-ci à cet endroit de l'esplanade.



Figure 127 : photos d'usagers animaux des Couloirs

Les végétaux

De part et d'autres du chemin en dolomies se trouvent une rangée d'érables. Ceux-ci offrent une couverture aux usagers, humains et non humains, les protégeant de la pluie et du soleil. Sur la frange extérieur des couloirs on retrouve également une haie qui sépare l'espace dédié à la voiture (les rues) de l'esplanade (dédiée aux usagers faibles). En face on retrouve des plantes herbacées qui sont protégés par un cadre en aluminium. Le chemin en dolomie permet également aux herbacées de prospérer même si celles-ci sont une nouvelle fois considérée comme des « mauvaises herbes ».



Figures 128 -129 : photos des usagers végétaux des Couloirs

La Fosse

Les humains

Les concepteurs de la place imaginaient cette zone comme un lieu où les enfants pourraient rouler à vélo, faire du roller ou du skate et c'est effectivement comme cela que les enfants utilisent cet espace. La partie haute, avant la pente, leur permet de tester leur équilibre avant de prendre confiance et de dévaler la pente afin de gagner de la vitesse. Les grandes dalles du sol ne semblent pas déstabiliser les patineurs lorsque leurs roues glissent dessus, la rugosité légère du béton non plus. Autour d'eux les familles qui les accompagnent les regardent depuis les gradins, surveillant les chaussures et sacs avec lesquels ils sont venus avant de se chausser de patins ou de chaussures plus adaptées aux autres sports. Être perchés sur les gradins leur offre une vue sur l'ensemble de la fosse mais également une proximité bienvenue si l'un des enfant vient à trébucher et qu'il a besoin d'aide pour se relever. Les gradins permettent également de se tenir dans une position plus affalée que les bancs et de s'asseoir en plus grand groupe. Les adultes occupent la majorité de ceux-ci, ils y regardent les enfants, discutent (entre eux ou au téléphone), mangent ou lisent. Plus loin, sur la "plage", on peut également apercevoir des usagers humains qui jouent à la pétanque.



Les animaux

Un humain, assis sur les gradins lance une balle ou un morceau de bois à son chien qui, lâché, sans sa laisse, court la rattraper. Ce mouvement se répète de nombreuses fois avant que le chien se lasse ou que son maître décide qu'il est temps de partir. Cela se produit lorsqu'il n'y a pas d'enfant entrain de rouler à vélo ou en roller à cet endroit.

Les pigeons quant à eux se posent parfois en groupe au centre de la fosse mais n'y séjournent pas longtemps, ils se retrouvent souvent chassés par d'autres usagers, humains ou animaux.

Les végétaux

La fosse et ses dalles en béton laissent peu de place à la végétation même celle jugée invasive, on retrouve celle-ci aux jonctions entre les autres types de revêtements de sol (dolomie ou pierres). L'autre type de végétation est les érables dans les pots en béton qui rythment les gradins et qui permettent de créer la partie intérieure des couloirs. Plus haut sur ce que Kips Martin nomme la plage on retrouve quelques arbres fruitiers qui sont la continuité souhaitée par les architectes de la coulée verte du verger afin de relier les Coteaux, la Hesbaye au Plateau de Herve.

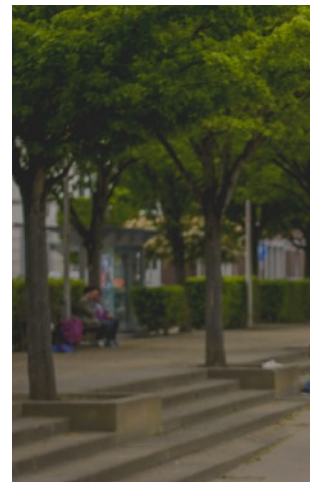


Figure 132 : photo des usagers végétaux de la Fosse

L'ŒIL

Les humains

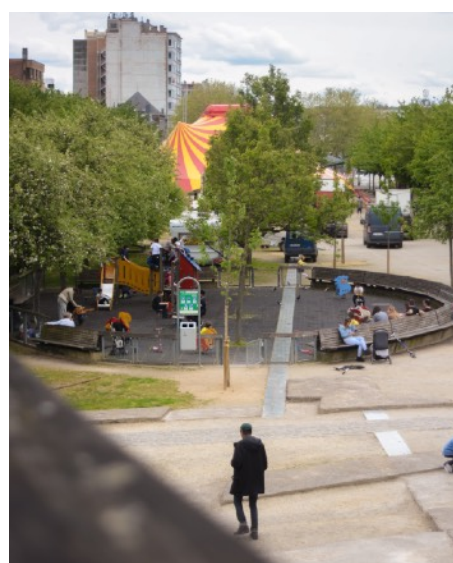
La plaine de jeu est un lieu où l'on observe en majorité des enfants qui jouent ensemble sur les modules et les bancs, courant à l'intérieur et à l'extérieur de l'Œil. Sur le périmètre extérieur on peut remarquer la présence des adultes qui discutent entre eux et surveillent les enfants. La majorité des usagers humains sont des familles avec des enfants en bas âge jusqu'à douze ans si on l'en croit le panneau à l'entrée de la zone.

Les animaux

Il est indéniable que les oiseaux observés sur le reste de l'esplanade investissent aussi l'Œil lorsque les usagers humains ne s'y trouvent pas. Ce constat peut également être fait des insectes qui peuvent peut-être même se trouver sur le lieu en même temps que les usagers humains.

Les végétaux

Le verger de la Cantine s'étend jusqu'au centre de l'esplanade afin de créer la coulée verte souhaitée par les architectes. On peut donc retrouver cinq arbres fruitiers (pommiers ou poiriers) à cet endroit en deux rangées, une de trois arbres et l'autre de deux. A leurs pieds s'étendent quelques herbacées sur les places disponibles créées par les fosses dans lesquelles ont été plantés les arbres.



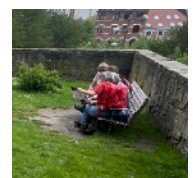
Figures 133 - 136 : photos des usagers humains et végétaux de l'Œil

La Cantine

Les humains

Dans cette partie de l'esplanade on peut voir des usagers humains se prélasser dans l'herbe, sous les arbres, les jours où il fait beau. On peut également en voir assis autour des tables de pique-nique qui discutent ou mangent en groupe. Sur la terrasse au dessus du mur des Libertés on peut souvent observer des gens discuter en groupe et jouer avec leurs chiens. Sur les sentiers faisant le tour du parc on peut également apercevoir des personnes faisant du sport, se promenant ou en chemin vers la Citadelle et les Coteaux. La majorité des usagers de cette zone semble être des adultes.

Une dernière observation liée aux usagers humains est l'odeur de l'urine proche des murs de la terrasse, cette zone peu fréquentée semble être utilisée comme urinoirs par certains usagers.



Figures 137 - 140 : photos des usagers humains de la Cantine



Figure 141 : photos des usagers humains et animaux de la Cantine

Les animaux

Dans cette zone du projet on peut retrouver les trois types d'animaux précédemment cités dans les parties ci-dessus : les pigeons, les moucheron et les chiens. La majorité des animaux que j'ai pu observer étaient présents dans la partie haute, après le mur des Libertés.

Les pigeons que j'ai pu observer déambulaient sur la partie haute de la *Cantine*, sur les murs terrasse en particulier mais également sous les tables de pique-nique lorsque les usagers humains ne s'y trouvaient plus.

Les moucheron que j'ai pu apercevoir se situaient à la lisière entre la *Cantine* et le Bois des Carmélites, cette zone humide, ombragée et parsemée de déchets organiques (pelures d'oranges, trognon de pomme, peau de banane entre autres), semble être un milieu favorable à leur propagation.

Les chiens que j'ai croisé dans cette même zone étaient laissés en liberté par leurs propriétaires qui étaient-eux même assis dans l'herbe. Cette zone peu fréquentée et emmurée permet aux canidés de courir dans un lieu clos à l'abri des autres usagers pour la sécurité de tous.



Figure 142 : photos des usagers animaux de la *Cantine*

Les végétaux

Cette partie du projet est la seule dont la majorité de la surface au sol est recouverte d'herbe. (Exception faite des chemins en dolomies en dessous des tables de pique-nique) On retrouve également des arbres fruitiers (pommiers ou poiriers) agencés à l'image d'un verger. Au dessus du mur des libertés on retrouve la végétation du Bois des Carmélites avec une densité d'arbres et de végétaux accrue.



Figure 143 : photo des usagers végétaux de la *Cantine*

Les Cages

Les humains

En opposition totale avec l'idée du paragraphe précédent de la *Cantine*, un lieu où la végétation serait en supériorité numérique par rapport aux autres usagers, les Cages retrouvent la position originale de l'esplanade, un lieu où les humains sont en plus grand nombre, ou où ils prennent plus de place. En effet, comme décrits précisément, cette zone est dédiée à la pratique du foot. Les usagers de cette zone se rassemblent donc autour de ce sport pour le pratiquer, en discuter ou regarder les autres y jouer.



Figures 144 -146 : photos des usagers humains des Cages

Les animaux

Comme à d'autres endroits de l'esplanade, les animaux observés, ici les pigeons, sont peu présents à cet endroit qui est l'un des plus fréquentés (au niveau de la durée globale d'utilisation) du projet, laissant peu de place aux oiseaux de venir se poser dans cette zone. Certains oiseaux s'installent parfois sur le haut des piliers retenant les filets mais cela est plutôt une exception. Pour ce qui est des autres animaux je ne les ai pas vus à cet endroit.

Les végétaux

Un parallèle peut être fait entre la présence d'animaux et de végétaux à cet endroit : ils se situent là où les humains ne se trouvent pas. En effet une frange d'herbacées est présente contre le mur séparant l'esplanade d'un bâtiment abandonné.

Le Mirador

Les humains

Sur la passerelle surplombant la partie médiane de l'Esplanade Saint-Léonard on peut observer un passage quasi incessant d'humains montant ou descendant la rampe afin d'accéder au Bois des Carmélites ou à l'Esplanade. Certains s'arrêtent brièvement pour observer la ville ou l'esplanade. Les plus jeunes dévalent la rampe à toute vitesse sur leurs trottinettes ou en courant, sous le regard de leurs familles.

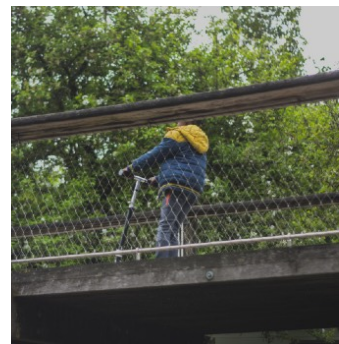


Figure 147 : photo d'un usager humain sur le *Mirador*

Les animaux

Le *Mirador* sert de lieu d'observation pour les oiseaux, ils peuvent se poser sur la rambarde et regarder l'esplanade en contrebas, ceux-ci utilisent également la structure (sous le *Mirador*) afin de se percher hors d'atteinte des autres usagers.

Les autres animaux aperçus à cet endroit sont les chiens qui cette fois-ci traversent la zone tenus en laisse par leurs maîtres.

La présence d'insecte est toutefois indéniable, je n'en ai pas aperçu que je pouvais identifier précisément mais cette observation vaut pour tout le reste du projet, il doit y avoir plus d'une espèce mais leur observation n'est pas aussi aisée que celle des autres animaux au vu de leur taille.



Figures 148 -149 : photos d'usagers animaux du *Mirador*

Les végétaux

Les végétaux ne sont pas directement présents sur le mirador mais on peut remarquer que les arbres fruitiers de la *Cantine* s'échappent de celle-ci jusqu'à rejoindre les pieds de la passerelle. Cet agencement permet à la structure de s'élever à hauteur de houppier des arbres. Au printemps les usagers peuvent donc se promener parmi les arbres fruitiers en fleur.



Figure 150 : photo d'usagers végétaux du *Mirador*

Les Douves

Les humains

Dans la description d'origine du projet ses créateurs envisagent l'espace comme un lieu où les usagers pourraient tremper leurs pieds. Lors de mes visites sur site je n'ai vu aucun humain y marcher bien qu'il n'y ait plus d'eau et que je n'ai jamais vu la fontaine fonctionner. Les trois méridiennes longeant les Douves sont également peu utilisées

Les animaux

Les pigeons sont très présent dans cette zone, surtout celle sous le Mirador. Cette présence est peut-être liée au peu de présence humaine a cet endroit.

La présence d'autres animaux n'a pas été remarquée.

Les végétaux

Du coté de la rue Mathieu Laensbergh on peut retrouver des parterres d'herbacées qui sembleraient être des iris sur certaines photos aperçues en ligne. De l'autre coté de la fontaine on peut remarquer quelques herbacées perçant le sol en dolomies, mais celles-ci comme celles des Oiseaux et des Couloirs semblent être des plantes invasives non souhaitées.



Figures 150 -151 : photos d'usagers humains des Douves



Figure 152 : photo d'usager animal des Douves



Figure 153 : photo d'usagers végétaux des Douves

c. La dénomination des zones

A la suite de ces différents arpentages et en conclusion de cette partie, il me semblait intéressant d'explicitier le choix des intitulés que j'ai utilisé pour définir chaque partie de l'Esplanade Saint-Léonard.

Les Oiseaux

Le portique d'accueil et sa structure évoquaient, pour moi, des oiseaux en plein vol, de plus c'est également dans cette zone que j'ai pu observer des nids d'oiseaux et que se trouvent les lampes en forme de nichoir.

Les Couloirs

Les drèves sont des allées bordées d'arbres, de haies et de bancs, reprenant le langage des promenades du XIXe mais également des corridors que l'on retrouve dans les habitations. Tout en étant dehors, on a une impression d'être à l'intérieur, entouré d'un toit (feuillage) et de murs (haies, troncs). De plus ces zones sont également les plus traversées, lorsque l'on s'y arrête on peut assister à un balais incessant de passants (à pied, en vélo ou en trottinettes). Il s'agit presque d'une partie du trottoir faisant le tour de l'esplanade mais couvert.

La Fosse

Cette partie de l'esplanade est plus basse que le reste du projet, donnant à ce lieu l'aspect d'une fosse de concert dont la scène serait les *Oiseaux*. Cette image est renforcée par la présence des gradins sur son pourtour.

L'Œil

La plaine de jeux se situe au centre du projet et sa forme presque circulaire pourrait faire penser, vu du ciel à un oeil. Bien que sa forme soit en partie la raison de ce choix de dénomination, j'ai choisi celui-ci car dans cette zone, cet espace clos dédié au jeu, les parents ont des bancs circulaires leur permettant de toujours garder un oeil sur leurs enfants.

La *Cantine*

Là où se situait avant le parc Jusles Destrée, les concepteurs de l'esplanade ont choisi de conserver une zone arborée. Ces arbres sont des arbres fruitiers qui évoquent les vergers anciennement présents sur le Plateau de Herve, au sud de la ville de Liège. Le concept de verger est en lien avec sa production de fruits qui est un premier lien vers le nom de ce lieu. Une deuxième raison de cette dénomination est la présence de l'école juste à cote de cette zone. Finalement la raison principale est la présence des tables de pique-nique à cet endroit ainsi que le nombre de personnes que j'ai vu manger sur la terrasse au dessus du mur des Libertés.

Les *Cages*

Certains lieux sont plus évocateurs de leurs noms, c'est le cas des cages dont le terme est utilisé pour définir les goals d'un terrain de foot. Il a également une seconde lecture qui peut se faire car le lieu est entouré de filets afin de récupérer les ballons de foot. Bien que ceux-ci soient fins, ce lieu est celui qui est le plus enfermé de l'esplanade, par un mur de brique, ses gradins, le mur de béton formant une vague, le filet et la passerelle.

Le *Mirador*

En opposition avec l'apparente évocation naturelle du terme Cages pour la zone du foot, pour le terme Mirador pour la passerelle pourrait ne pas être le premier mot qu'on aurait choisi pour cette zone. En utilisant un mot d'origine espagnole, qui fait référence aux belvédères se trouvant sur certaines maisons en Espagne, j'ai voulu, dans un premier temps, rendre hommage à la culture de ce lieu. Ensuite, ce terme provient également du jargon pénitencier, et définit un observatoire, une tour de guet, rappelant le passé de la place qui était une prison. La passerelle est un mélange de ces deux définitions du terme, elle est un belvédère d'où on peut admirer le territoire et la ville mais également un lieu d'observation d'où de nombreux parents regardent leurs enfants.

Les *Douves*

Tout comme pour les cages, ce lieu est nommé de façon simple rappelant l'origine de l'eau sur celui : les douves de l'ancienne enceinte de la ville..

Partie III : Arpentage orienté et enjeux politiques

Sur le site Beguin Massart, le projet est décrit comme ceci :

« Aujourd’hui, l’esplanade Saint-Léonard est enfin donnée à la vie foisonnante du quartier : On voit, sur la grande dalle les gamins jouer au football, les skaters virevolter et les enfants caracoler sur leurs vélos.

Les étudiants pique-niquent dans le verger, les mamans se rassemblent sur les grands bancs, les jeunes font le guet du haut de la passerelle, les écoliers trottinent en troupeau derrière leur prof de gym, les guides touristiques mènent les visiteurs, les chiens tirent leur maître, les amoureux prennent le soleil sur les transats, les poètes rêvent, les enfants aux pieds nus traversent le fil de l’eau...

Gravée sur l’axe de l’ancienne muraille, nourrie de tous les murmures qui sourdent de ce lieu, la longue phrase incantatoire du poète Eugène Savitzkaya, accompagne les promeneurs.

Éclats de voix, de lumières, de couleurs, langues étranges, destinées multiples et variées habitent l’espace.

La place semble toujours avoir été là ; déjà, elle a pris quelques coups ; déjà, elle est bariolée ; déjà, le bois des bancs se patine de gris argenté... ».

Cette description permet de montrer comment le projet a été pensé, on remarque l’intérêt qu’ont les auteurs pour les jeunes usagers vu qu’ils sont le sujet principal de cette description.

On peut également découvrir les différents espaces du projet, dont la distinction par le biais d’activités est importante aux yeux des auteurs, et comment ils imaginent que ceux-ci vont être occupés. Cette description ne date peut-être pas de la conception du projet mais elle témoigne des intentions de l’équipe ayant travaillé sur ce projet il y a presque trente ans lors du concours en 1994.

Cette description montre la vision positive d’un avenir où ce projet viendrait réunir une fissure présente dans Liège depuis des siècles or après plus de vingt ans d’activité, on constate que très peu de choses ont évolué. Or, lorsqu’on se promène sur l’Esplanade Saint-Léonard on a tantôt l’impression que celle-ci est boudée par ses usagers, tantôt qu’elle est appréciée et valorisée par les usagers. Dans les deux cas, un dénominateur commun reste présent, les usagers n’y séjournent jamais longtemps.

Si on compare les photos prises sur le site ainsi que mes premiers ressentis, l’enquête qui avait été réalisée par Manon Legros pour son TFE sur ce même lieu, et les différents arpentages des zones que j’ai réalisés précédemment, on peut remarquer que bon nombres d’usagers utilisent ce lieu comme un simple passage.

Cette esplanade et son parc sont pourtant des espaces publics qui sont surtout destinés à accueillir des gens, à y faire des rencontres, à rassembler. Or, lorsque l'on lit la description du projet, on se rend compte que ce dernier n'est pas un "tout" visant à rassembler mais plutôt différents univers dédiés à certaines personnes, reliés par des zones de circulation (piétonnes et cyclistes).

Lors de mes premières visites dans le cadre du cours d'Architecture et Politique⁷, j'ai été particulièrement surprise par le manque de vie, le peu de gens présents sur l'intégralité de cet immense espace.

Cette première observation m'avait interloquée car, comme précédemment cité, le but de ce projet était de relier, de fournir un espace de rencontre tant pour les habitants de la ville que pour les touristes. J'étais alors retournée sur cette place à plusieurs reprises, en semaine le matin, pendant les vacances, un mercredi après-midi, en début de soirée un vendredi mais l'esplanade restait inévitablement vide.

Il faut rappeler que c'est un projet aux proportions gigantesques, plus de onze mille mètres carrés rien que pour la partie étudiée par mes soins mais le bois des Carmélites fait également six hectares, un lieu d'une telle ampleur peut aisément sembler vide alors qu'il ne l'est pas forcément. L'occupation de ce lieu me semble être un premier point à soulever concernant le fonctionnement de l'esplanade.

Ensuite, le programme avait été mis en place par la ville de Liège il y a presque 30 ans et celui-ci ne semble pas avoir évolué depuis. En 1994, lorsque le concours est lancé par la ville de Liège, la vision de l'architecture, de la ville et du monde était différente de celle que l'on a de ces domaines aujourd'hui, dès lors des failles liées à cette évolution apparaissent comme la place prépondérante de la voiture, la domestication de la nature, la gestion des déchets et de l'eau, etc...

Enfin, un dernier point pouvant relier les précédents est la présence de nombreuses barrières (physiques, visuelles, virtuelles, ...) en plus des différentes zones que celles-ci produisent dans le projet. Elles découlent d'une volonté de protéger l'esplanade, par exemple, dans le cas de celles mises en place pour délimiter la rue et l'esplanade. L'intégralité du projet est hérissée de dispositifs du même genre plus ou moins visibles. Il me semblait intéressant de les relier et de les comparer par catégories : barrières, revêtements et mobilier car ils sont également, selon moi, l'une des raisons du manque de vie ou en tous cas du peu d'interactions entre les groupes présents sur la place.

⁷ Cours d'option de master en architecture à l'Université de Liège, donné par Eric Le Coguiec, que j'ai suivi lors de l'année académique 2022-23.

1. Les questions soulevées par ce projet et les descriptions

Lors de mes premières visites, j'ai jugé l'esplanade comme un lieu vide et peu fréquenté. Il me semble important de noter, qu'à posteriori, j'y suis allée d'octobre à janvier, une période que je qualifierai aujourd'hui de période d'*hibernation* du lieu. Or cette impression étrange d'objet vide m'a toutefois questionnée, comment un espace pareil et pensé avec autant de rigueur et de détail, peut-il sembler si vide ?

Une première hypothèse que j'ai pu faire est celle de l'impact de ce morcellement, *est-ce le fractionnement de ces zones qui impacte les usagers ?* Or, au vu des descriptions de ma deuxième partie, on se rend compte que la majorité de l'esplanade subit le même traitement (exception faite des *Douves*). Les gens utilisent chaque zone de l'espace mais ils n'y restent jamais longtemps.

Pendant les jours de haute affluence, l'esplanade vit. Pourtant, une grande partie de sa surface demeure vide, c'est un parallèle fait avec le parc de la Boverie, un parc assez fréquenté de la ville de Liège qui me laisse penser qu'il doit y avoir des raisons à cette impression de vide.

Ensuite mon deuxième questionnement, qui découlait de celui-ci, est-ce que le programme de cette Esplanade convient toujours aux usagers ? Cette hypothèse a également été réfutée par les observations pendant les jours de haute affluence concernant le programme de l'esplanade. Ce n'est par contre plus forcément le cas de l'extérieur de l'esplanade, puisque la ville est en plein changement de paradigme où la voiture perd progressivement sa place au profit des transports en commun ou alternatifs. On observe donc un changement drastique dans le programme du projet de base de Baumans-Beguïn.

Finalement, ma dernière hypothèse découle d'une attention aux détails du design urbain, est-ce qu'en fin de compte les zones n'auraient aucune incidence sur l'occupation de celui-ci mais que le problème découlerait d'une question de design urbain pernicieux ?

En effet, en me basant sur les descriptions et photographies réalisées lors de mes visites, j'ai pu remarquer la nette différence entre l'utilisation du mobilier dessiné pour ce projet d'esplanade et le mobilier standard, que l'on peut trouver ailleurs dans la ville de Liège et supposément en Belgique, en Europe ou dans le monde.

C'est sur le design urbain et cette pratique de zonage que va s'orienter ce dernier arpentage mêlant la théorie à une description déjà plus subjective de cet espace.

2. Une ville développée autour de la voiture

L'impact du design urbain anti-voiture sur l'Esplanade

Jusqu'ici, j'ai focalisé mon attention sur l'esplanade directement, mentionnant de temps à autre, la présence des rues qui l'entourent mais en imaginant l'Esplanade Saint-Léonard comme un lieu "sous-cloche", afin de mieux comprendre ce dernier et son fonctionnement.

Dans cette partie, il me semblait primordial d'aborder les liens extérieurs, qu'ils soient des liens du territoire concrets mais également reliés à l'apport de théories proposant des pistes de réflexion sur ce lieu. Comme abordé à la page précédente, le projet a un programme relativement intemporel, et celui-ci est toujours utilisé aujourd'hui, les questionnements sur l'obsolescence de ce dernier sont plutôt liés à ses abords et à son rapport de force avec la voiture.

En me re-plongeant dans les documents officiels présentés par le bureau Baumans-Beguïn, plusieurs éléments m'ont interpellée, dont leur première section qui s'intitule "*la restructuration des circulations et des stationnements*". Sous ce titre on peut lire "*objectifs : équilibre entre l'auto et la vie citadine*". En 1994, lorsque ce projet a été pensé, la voiture avait une place prépondérante dans la vie, l'esplanade ne devait pas voir le jour, le projet de base était une bretelle d'autoroute donnant accès au centre-ville. Il me semblait intéressant de soulever que c'est le premier axe décrit du projet qui est en réalité une esplanade, un lieu dédié aux piétons et autres usagers faibles. Il est évident que le schéma stratégique parle avant tout de la mise en oeuvre du projet et que, avant de construire l'Esplanade Saint-Léonard, il a fallu repenser les circulations aux alentours.

Dans le point cinq de cette même partie, on peut lire la répartition des deux cents places de parking qui seront aménagées dans les alentours de l'esplanade (cf figure 156). En effet, bien que le trafic à cet endroit de Liège varie en fonction des heures de pointe, il faut noter que le matin et le soir les deux ronds-points situés entre l'Esplanade et la Place des Déportés sont extrêmement encombrés. La rue de la Résistance, quant à elle subit des fluctuations lors des heures de sortie des écoles avec par exemple le passage de nombreux bus. Ces aspects sont à prendre en compte puisqu'ils avaient été pensés par les architectes, on retrouve d'ailleurs les dimensions des ronds-points dans leurs documents ainsi que les projets de modification des rues environnantes. (cf figure 155) Leur but énoncé dans les textes liés à ce projet est de hiérarchiser les relations

entre les usagers afin de fluidifier les déplacements. Aujourd'hui, la ville de Liège est forcément encombrée des travaux liés au tram mais, avant que ceux-ci ne prennent possession du quartier Saint-Léonard, la circulation dans les rues que les auteurs avaient qualifiées de "Dessertes riveraines" semblait fluide et peu encombrée, sur les quais (hors des heures de pointe) cela était également véridique. Il semble que cette configuration ait fonctionné jusqu'à présent pour les automobilistes.

Il semble aussi important de noter que lorsque des travaux sont réalisés autour de la place (dans les bâtiments bordant les rues qui l'entourent), la Fosse a été utilisée afin de permettre aux véhicules de chantier de s'y stationner, limitant dès lors, les interactions possibles sur la place et renforçant le sentiment d'importance qu'ont les voitures sur ce projet.

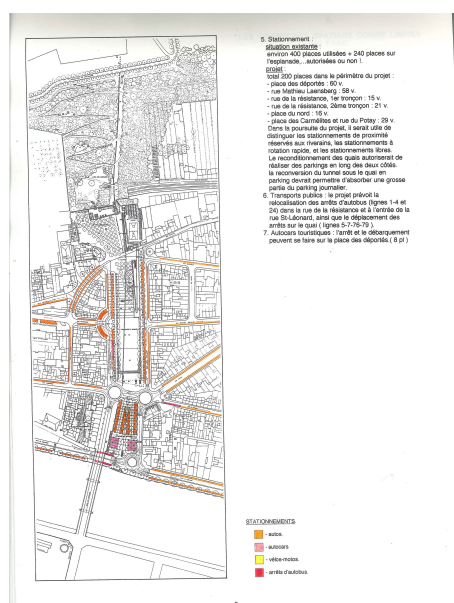


Figure 154 : point 5 : plan et répartition des stationnements, plan réalisé par le bureau Béguin Massart, 1996

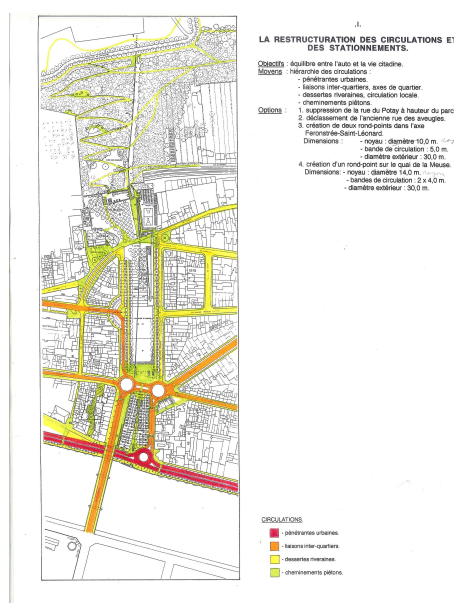


Figure 155 : restructuration des circulations et des stationnements, plans réalisés par le bureau Béguin Massart, 1996

Parallèlement aux voitures qui entourent le projet, il faut également noter les dispositifs qui empêchent celles-ci de circuler directement sur l'esplanade.

Ces éléments ont plusieurs formes que l'on peut retrouver sur l'esplanade.

Premièrement, on peut noter la présence de 360 poteaux anti-stationnement sur tout le périmètre des routes bordant la place, trois d'entre eux ont été dévissés sur la fin de la rue de la Résistance afin de permettre aux véhicules autorisés, les camion-poubelles ou les véhicules communaux par exemple, d'y circuler.

Ensuite, le projet utilise des barrières végétales, celles-ci possèdent quatre avantages majeurs puisqu'elles protègent, en effet, elles abritent les usagers du vent (lorsque l'on est assis sur un des bancs), les préservent à la vue (on voit moins les voitures et on a une impression d'intimité), elles séparent l'espace de la rue de celle de l'esplanade en protégeant les usagers de cette dernière en empêchant les véhicules d'y circuler (un second rempart après les poteaux).

Enfin, lors de la description des oiseaux, j'ai pu remarquer un usage particulier des blocs de béton rectangulaires qui sont utilisés comme assises. Ces blocs ne sont en fait pas directement pensés comme des assises mais comme un dispositif anti-stationnement.

Ces éléments de design urbain nous paraissent souvent invisibles tant on a l'habitude de les voir, ou du moins c'est le postulat émi par Théo Deutinger dans son ouvrage, *The Handbook of tyranny*. Dans cet ouvrage, il présente des objets du quotidien et nous amène à les regarder et à réellement les considérer, sont-ils réellement si inoffensifs que l'on peut le penser ? C'est en lien avec cette partie, qu'il nomme *Defensive City, La Ville Défensive*, que j'avais analysé une première fois l'esplanade Saint-Léonard lors de mon travail d'Architecture et Politique en 2022, en particulier les paragraphes sur *Vehicle as weapon*, les véhicules comme armes.

Dans cette partie, l'auteur aborde le fait que bien que les véhicules ont été utilisés comme des armes depuis les années 1980 (pour la première fois en Israël en 1987), leur utilisation dans des attentats s'est répandue en Europe après les attentats de Nice, le 14 juillet 2016. Un article de Rumiyah de novembre 2016, le journal de l'ISIL, a été écrit à ce sujet *"Though being an essential part of modern life, very few actually comprehend the deadly and destructive capability of the motor vehicle and its capacity [for] reaping large numbers of casualties if used in a premeditated manner"*. Theo Deutinger expose que l'augmentation de ce genre d'attaques provient de plusieurs facteurs : les véhicules sont des armes peu coûteuses, demandant peu d'expérience de prise en main, pouvant être pilotées par une seule personne mais pouvant faire des dégâts importants. Il note également les séquelles psychologiques que causent ces attentats car chaque voiture ou camion devient une menace potentielle. En réponse à cette menace les gouvernements ont mis en place une série de dispositifs afin de limiter les risques de potentielles attaques à la voiture bélier. Or, Deutinger rappelle que la population doit se sentir en sécurité, celle-ci ne veut pas être confrontée aux dispositifs de sécurité, ils

veulent être dans un espace urbain sans barrière ("*barrier-free urban experience*"⁸). Pour cela, l'auteur détermine deux étapes afin de rendre cela réalisable :

"The first step is to separate pedestrians from vehicle lanes by clearly defined pathway. In a second step, a defensive line of vertical elements is placed between vehicles and pedestrians.

Large historical statues and landmarks, planters, rocks, trees, fountains, light poles, bus shelters, and even contemporary art can be part of this ram-proof landscape."

En français, on peut traduire ces deux points par une séparation entre l'espace piéton et la route en définissant clairement des espaces distincts pour les deux. Ensuite, la seconde étape est la pose d'éléments verticaux séparant clairement les véhicules et les piétons. Ces éléments peuvent être des statues historiques, pierres, arbres, fontaines, lampadaires, abris de bus, art contemporain, etc. D'après l'auteur, les villes vont de plus en plus développer ces éléments en les "*camouflants en art, nature ou mobilier*"⁹. Ces dispositifs ont paradoxalement aidé à l'augmentation du nombre de personnes présentes dans les rues, ceux-ci développant "le potentiel d'une ville plus appropriée aux piétons et avec plus de diversité"¹⁰ ("*... the potential for a more livable, pedestrian-friendly, and diverse city.*").

Après avoir développé la problématique de la voiture-arme, Deutinger montre les dispositifs utilisés en reprenant les codes de la standardisation de Ernst Neufert, le "*Neufert*" (comme l'appellent les étudiants en faculté d'architecture et leurs professeurs) est un ouvrage de référence architecturale dont le but est de présenter un catalogue d'espaces dimensionnés selon des principes de standardisation pour un humain "type", pour "*le travail des architectes et des projeteurs*" (avant-propos du *Architects data*, Bauentwurfslehre, 7e édition française aux éditions Dunod, paru en 1991).

Certains dispositifs anti-stationnement présentés par Théo Deutinger dans son ouvrage peuvent se retrouver dans les alentours ou sur l'Esplanade Saint-Léonard. Par exemple, le fait d'avoir des ronds-points force les conducteurs à ralentir, les escaliers, s'ils sont connus avec des fondations spécifiques peuvent empêcher les véhicules de s'en servir comme des rampes. Sur l'esplanade, en plus des poteaux anti-stationnement, on

⁸ Theo Deutinger, op. cit. p. 92

⁹ Theo Deutinger, op. cit. p.92

¹⁰Theo Deutinger, op. cit. p.92

retrouve également un dispositif récurrent, la barrière FAAC J200 qui est munie d'un système de piston mécanique permettant le passage sur commande. Si on applique les mesures décrites par l'auteur concernant la division de l'espace, les *Couloirs* entourant l'esplanade sont un bon exemple de différenciation de l'espace piéton et de la route. Les *Couloirs* sont particulièrement cohérents avec cette description puisqu'ils disposent de végétation barrière (arbres et haies), de mobilier urbain et de lampadaires.

On notera alors une certaine dichotomie entre l'importance de la voiture pour les auteurs de projet afin d'arriver jusqu'à celui-ci mais également un besoin irrésistible de les camoufler une fois à l'intérieur du projet. On retrouve également la mise en place d'éléments de design urbain afin de protéger les usagers faibles en cas de problème mais également de les éloigner physiquement et visuellement des circulations. (Cf figure 156)

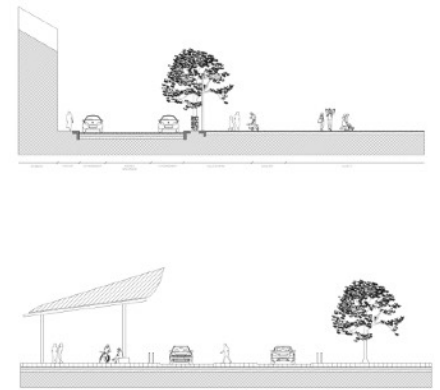


Figure 6 : Voie de trafic standard, à double sens, avec un fil central

Figure 156 : coupes dans les deux rues entourant l'esplanade, coupes réalisées par Manon Legros pour son TFE, 2021

3. D'autres barrières

Dans le reste du projet on peut également noter la présence d'autres barrières dont les fonctions varient de la simple démarcation, à la protection ou à la décoration, en plus de ces éléments directement utilisés pour empêcher les voitures.

Ce concept peut rappeler celui de la forteresse verte (the green fortress), un autre concept du Handbook of Tyranny¹¹ toujours dans la partie de la ville défensive. Dans cette partie, Deutinger revient sur la notion qui veut que "la nature étant belle et bonne (beautiful and good) elle doit être protégée des actions humaines"¹². Ce concept, pour lui, c'est ce qui donne à l'utilisation de la nature contre les humains une ironie amusante, car on ne s'attend pas à ce que la nature soit utilisée contre nous. Pourtant, il prouve qu'avec des éléments paysagers on peut créer une forteresse. Les *douves* permettent de distancier les usagers des pieds de la passerelle, repoussant donc les éventuels grimpeurs qui voudraient escalader sa structure. Une autre barrière végétale est également mise en application, il s'agit des arbres, ceux-ci séparent les haies mais semblent être utilisés dans un autre but : la séparation visuelle entre les bâtiments et l'esplanade.

Les Oiseaux

Les barrières que l'on trouve sous les oiseaux sont plus liées au rapport avec la voiture et empêcher l'entrée de celle-ci sur la place, comme décrit au point précédent. On peut noter que la présence du portique comme d'une protection contre la pluie en cas d'intempéries mais également de brise vue pour les habitations de ce côté de l'esplanade.

Les Couloirs

La partie du projet de l'Esplanade où le concept de Green Fortress est les *couloirs* car si l'on reprend l'image d'une forteresse avec plusieurs lignes de défense, on se rend compte que dans les éléments de deuxième ligne, on retrouve les plantes comme les arbres et les haies qui permettent de cacher une partie de l'esplanade à la vue des habitations mais qui permet aux usagers de la place de voir ce qui se passe en dehors

¹¹ Theo Deutinger, Handbook of Tyranny. op. cit. p. 132-139

¹² Theo Deutinger, op. cit. p. 133

de celle-ci. Les revêtements de sol, les dolomies en particulier, on peut noter que ceux-ci peuvent servir à entendre les autres usagers, réduisant la possibilité d'être surpris par quelqu'un derrière nous. Il me semblait toutefois important de parler d'un aspect non abordé jusqu'à présent et qui pour moi témoigne d'une conception moins récente de l'espace qui est que ces gradins sont une barrière pour les personnes à mobilité réduite qui se voient obligées de contourner la fosse en passant par *les couloirs* afin de se rendre au milieu de l'esplanade. Il s'agit un détour assez long et qui pourrait s'avérer compliqué vu le revêtement de sol *des couloirs* qui n'est pas minéralisé de façon uniforme mais plutôt traité comme les chemins de balade rendant cette partie de la place difficilement empruntable par les personnes à mobilité réduite.

La Fosse

Bien que s'apparentant à un espace ouvert démuné de barrières la *Fosse* possède tout de même une barrière alternative qui est son dénivelé et ses gradins. En effet ceux-ci peuvent servir de démarcation entre les espaces environnants mais également de brise-vue lorsque l'on se situe dans le creux de la *Fosse*. Les escaliers ont également des éléments défensifs dont parle Deutinger dans la *Defensive City* car les voitures restent bloquées dessus et n'accèderaient pas au reste de l'esplanade peu importe le sens dans lequel on souhaiterait utiliser l'escalier comme rampe (venant des portiques ou du centre de l'esplanade).

L'Œil

On retrouve des clôtures enserrant l'espace. Bien que les portiques de celles-ci soient cassés, cet endroit reste entouré de barrières serties de bancs afin de les habiller et de leur donner une fonction, une assise pour ceux qui ne jouent pas ou un autre module à escalader pour ceux qui s'amusent. Ce premier dispositif marque déjà une distance entre les différentes fonctions, bien qu'il soit possible de s'amuser partout sur la place (cf description du projet), c'est là que l'on regroupe les jeunes enfants, sur qui on doit garder un *oeil*. De plus, cet endroit permet de noter la présence d'un autre type de barrière : un changement de revêtement, originalement, le sol était recouvert de sable (pour protéger les enfants des chutes supposément) mais il a été remplacé par un revêtement en dalles amortissantes (possiblement en caoutchouc) sûrement pour une facilité d'entretien et pour éviter que des enfants n'en avalent. Quoiqu'il en soit, cette frontière visuelle est d'autant plus accentuée actuellement vu que la couleur foncée du sol contraste avec celle du reste du projet. De plus, au centre de cette zone de jeu on retrouve la sculpture en zinc au sol qui représente le lieu des anciens remparts.

La Cantine

Pour ce qui est des barrières présentes, c'est à cet endroit que l'on retrouve le "mur des libertés" sur lequel est écrit "*Dans le drapeau de la liberté, j'ai brodé le plus grand amour de ma vie*". Cet élément ainsi que la table représentant l'Espagne sont des oeuvres rendant hommage à la multiculturalité de la place, un choix étonnant dans un endroit reculé et peu visible.

De plus, comme cité précédemment les chemins menant à cet endroit ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite, le dénivelé et la matérialité devenant des barrières.

Les Cages

En effet, les cages sont entourées de hauts murs (d'un côté la passerelle, de l'autre un mur séparant l'esplanade d'un bâtiment abandonné où certains font de l'urbex, en haut les gradins et en bas un filet tendu pour empêcher les ballons de rouler n'importe où). Des éléments en métal sont ancrés dans le sol fermement empêchant les joueurs de les déplacer, les buts et les limites du terrain sont donc également un terrain de jeu pour ceux qui n'ont pas de ballon, comme le tourniquet qui permet d'aller sur le terrain. Les gradins permettent aux accompagnateurs ou à des spectateurs de se rassembler mais ils sont rarement occupés.

Au sol, le terrain se démarque par sa couleur verte et sa matérialité (pelouse synthétique en plastique) qui définit clairement l'espace de jeu et le hors jeu.

Le Mirador

Lorsque l'on analyse les différentes barrières présentes sur le site on pourrait presque oublier le *Mirador*, or, celui-ci est sûrement la plus grande barrière du projet, cette dernière se dresse sur plus de trois mètres de haut et 130 mètres de long. L'espace le plus paradoxal est le dessous de cette infrastructure, nombre de gens s'y abritent lorsque le soleil tape ou vont y jouer alors que celle-ci n'était pas réellement prévue à cet effet, de plus le manque d'eau dans la fontaine permet une vue directe sur les fondations et déchets qui y trônent rendant le pied de la passerelle assez peu propice à l'émerveillement. Le mirador sert de barrière visuelle entre l'*Œil* et les *Douves* bien que l'on puisse toujours garder un oeil sur les enfants depuis les transats et évidemment les entendre.

Les Douves

La fontaine par contre n'est pas sans rappeler les douves médiévales qui devaient se trouver à cet endroit par le passé. Ironiquement donc, l'eau marque encore une séparation entre le quartier Saint-Léonard et le centre-ville. Un clin d'oeil historique qui continue néanmoins de marquer, la vie est plus souvent du côté *centre* (ville) du parc là où les parties les moins utilisées restent coté Saint-Léonard.

Près de l'eau, pourtant, nous pouvons retrouver les transats, mais ceux-ci ne sont pratiquement pas utilisés. Leur position peut sans doute décourager les usagers qui voudraient s'y prélasser car ils se retrouvent directement en vis à vis avec le parc pour enfants et les cris qui en découlent, leur position étant donc à la croisée des barrières sonores de la rue Mathieu Laensbergh et des cris des enfants dans l'*Œil*. De plus, sans eau, cette partie perd de son attrait mais garde la distance imposée par cette barrière.

4. Un sentiment de vide et de découvert

Lors de mes visites, j'ai ressenti un certain inconfort lorsque j'étais amenée à parcourir le centre de l'esplanade, une certaine vulnérabilité dû au sentiment désagréable d'être vue de tous, ce dernier pouvant être comparable à celui ressenti lorsque l'on sort d'un bois et que l'on se retrouve au milieu d'une clairière. Lorsque l'on se retrouve au centre de la fosse nous sommes à 17 mètres des abris fournis par les arbres ou le portique et à 28 mètres de la route, pourtant, celle-ci nous semble toute proche. C'est un sentiment étrange de solitude en étant toutefois vu.e de tous et pouvant voir tout le monde.

Ce sentiment peut s'apparenter à une notion théorique : la Panopticon de Jeremy Bentham. Le principe est celui d'un bâtiment circulaire ou en forme d'étoile avec en son centre, une tour, entièrement vitrée permettant de voir l'intégralité de l'anneau (ou de l'étoile). La périphérie du bâtiment est divisée en cellules individuelles, chacune d'entre elles est vitrée afin de laisser la lumière la traverser et d'être visible depuis la tour. Un surveillant est placé dans cette dernière et grâce au contre-jour, les personnes se trouvant dans les cellules ne savent pas si elles sont réellement observées à cet instant ou non. L'individu est donc constamment conscient qu'il peut être observé par un gardien sans que *"la surveillance soit permanente dans ses effets, même si elle est discontinuée dans son action"*¹³.

Pour Bentham, le pouvoir doit être visible et invérifiable. De cette manière, il n'y a plus besoin d'un individu représentant le pouvoir (comme avant les cérémonies, rituels et les marques servaient à représenter le pouvoir d'un roi par exemple), n'importe qui est en mesure d'exercer le pouvoir, *"plus nombreux sont ces observateurs anonymes et passagers, plus augmentent pour le détenu le risque d'être surpris et la conscience inquiète d'être observé."*

Foucault, dans le livre "Surveiller et punir" explique également l'impact qu'a cette façon de traiter les individus sur la foule : *"La foule, masse compacte, lieu d'échanges multiples, individualités qui se fondent, effet collectif, est abolie au profit d'une collection d'individualités séparées."*¹⁴

Si on applique ce concept à l'Esplanade Saint-Léonard, cela pourrait expliquer une partie des problèmes d'utilisation liés au lieu. En effet, *la fosse* est un lieu que très peu d'usagers exploitent le plein potentiel. Il s'agit de l'emplacement le plus à découvert de la place, un espèce de panoptique inversé, partout autour, on peut observer la fosse

¹³ Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, collection Tell, 1975. P. 202

¹⁴ Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, collection Tell, 1975. P. 202

sans que les personnes s'y trouvant nous voient. Bentham imaginait une série d'éléments empêchant la lumière de divulguer où se situeraient les gardiens, les usagers du projet bénéficient de l'ombre ou des dispositifs les camouflant afin de trouver un peu d'intimité, ce qui pourrait correspondre à l'ombrage assuré par les branches des arbres des couloirs.

Une seconde façon de voir l'utilisation du panoptique dans ce lieu est la prolifération des déchets dans les recoins de l'esplanade là où les parties les plus à découvert sont souvent moins propices à l'abandon de déchets. Si on voit ces événements selon la théorie de Bentham, on peut facilement imaginer que les personnes se voyant entourées d'autres usagers vont agir de façon civique de peur d'être punis ou dénoncés, alors que dans les recoins, où on risque moins de voir ce qu'il se passe et donc d'être dénoncés ou affichés, on retrouve des pratiques plus "déviantes". (graffitis, feux, abris pour personnes sans domicile fixe).

La « discipline » ne peut s'identifier ni avec une institution ni avec un appareil; elle est un type de pouvoir, une modalité pour l'exercer, comportant tout un ensemble d'instruments, de techniques, de procédés, de niveaux d'application, de cibles ; elle est une « physique » ou une « anatomie » du pouvoir, une technologie.¹⁵

Michel Foucault, sociologue et philosophe français, écrit cette citation dans son ouvrage "Surveiller et Punir, naissance de la prison". Il semble assez ironique de rappeler que dans le passé, l'Esplanade St-Léonard était en fait, une prison, lorsque l'on mobilise cet ouvrage. Or, ce n'est pas pour cette raison mais pour tenter de comprendre les dynamiques présentes dans nos sociétés (à l'échelle macro) et sur le lieu d'étude, l'Esplanade (à l'échelle micro), que cet ouvrage est utilisé.

Si la discipline ne peut s'identifier ni avec une institution ni avec un appareil car elle est un type de pouvoir. Il semble intéressant de voir comment celle-ci est ancrée.

L'Esplanade est un lieu ouvert, voulu comme une plaque importante de rencontre, de loisirs, de jeu, où les usagers peuvent laisser libre cours à leur imagination et envies. Du mobilier urbain fait sur-mesure pour cet endroit à été créé, invitant encore plus à la création d'un nouvel imaginaire. Pourtant, ce mobilier a été retiré (les poubelles par exemple), ou il est rarement utilisé (les bancs carrés à la jonction entre *la fosse* et *le*

¹⁵ M. Foucault, *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Gallimard, Paris, 2004, p 217.

mirador). Tout ce qui semble étranger à l'imaginaire habituel semble fui ou délaissé, en raison de leurs placement, ou peut-être de nos habitudes. C'est cette notion d'habitude qui, couplée à la notion de discipline, vue par le prisme de Foucault, qui me semble être une première façon d'expliquer cet abandon.

Rien n'interdit explicitement aux usagers d'utiliser l'espace différemment de la façon dont celui-ci a été pensé, par exemple, les enfants pourraient effectivement jouer au foot dans la fosse, mais, la position de celle-ci, centrale, proche des voitures, sans démarcations au sol afin de jouer "dans les règles" induit qu'elle n'a pas été pensée dans ce but. Ils jouent donc dans "les cages", sur le terrain de foot, pensé et prévu à cet effet.

Selon Foucault, une société disciplinaire est un ensemble de dispositifs mis en place dans un lieu clos auprès d'un nombre restreint d'individus pendant une période de temps limitée afin de discipliner ceux-ci. Bien que l'Esplanade Saint-Léonard soit un espace ouvert, ses limites explicitement marquées par les circulations routières, les haies sur le pourtour des couloirs et un bon nombre d'éléments que je décrirais plus tard en plus des Coteaux qui, avec leur dénivelé referment l'Esplanade en amont. De plus, il est également important de noter l'aspect de contrôle, dans les sociétés disciplinaires le but était d'apprendre aux individus à intégrer des conduites afin de les contrôler.

Pour Foucault : Une société disciplinaire est un ensemble de dispositifs mis en place dans un lieu clos auprès d'un nombre restreint d'individus pendant une période de temps limitée afin de discipliner ceux-ci.

Pour Deleuze : Une société de contrôle, à l'inverse, s'exerce dans un milieu ouvert, de façon continue sur de grands groupes d'individus et ce sur différents aspects de leurs vies. D'après lui, les sociétés de contrôle vont remplacer les sociétés disciplinaires, sur le plan spatial, les établissements clos, visibles comme les prisons qui sont remplacées par une surveillance constante, souvent assurée par la technologie. Or, sur le plan temporel, les sociétés de contrôle sont en train de prendre également le pas sur les sociétés disciplinaires comme l'explique Deleuze : "*Dans les sociétés de discipline, on n'arrête pas de recommencer (de l'école à la caserne, de la caserne à l'usine), tandis que dans les sociétés de contrôle on n'en finit jamais avec rien, l'entreprise, la formation, le service*

étant des états métastables et coexistants d'une même modulation, comme un déformateur universel."¹⁶

De plus, il est également important de noter l'aspect de contrôle, dans les sociétés disciplinaire le but était d'apprendre aux individus à intégrer des conduites afin de les contrôler, la société de contrôle tend plus vers le contrôle de la vie. Marie Absil, psychologue, exemplifie ces propos en prenant l'exemple de la façon dont est traitée la santé mentale actuellement en opposition au fonctionnement des hôpitaux psychiatriques plus souvent utilisés par le passé.¹⁷ *"L'hôpital psychiatrique, lieux clos à la temporalité fortement régulée, s'attachait à réformer des conduites induites par certaines pathologies et jugées inadéquates. (...) De nos jours, la psychiatrie, (...), laisse de plus en plus la place au concept et aux politiques de « Santé mentale » qui sont beaucoup plus diffus. En effet, la dichotomie maladie/santé laisse ici la place à un continuum qui va de la maladie bien identifiée à toutes sortes de mal-être plus ou moins importants."*

Si on applique les concepts des sociétés disciplinaires et de contrôle à l'Esplanade Saint-Léonard, on peut noter que bien qu'il s'agisse d'un espace défini, celui-ci n'étant pas clos et ses usagers n'étant pas restreints on retrouve plus de notions de base de la société de contrôle. En effet, les dispositifs mis en place sur ce lieu sont moins évidents et plus insidieux. Rien n'interdit explicitement aux usagers d'utiliser l'espace différemment de la façon dont celui-ci a été pensé, par exemple, les enfants pourraient effectivement jouer au foot dans la fosse, mais, la position de celle-ci, centrale, proche des voitures, sans démarcations au sol afin de jouer "dans les règles" induit qu'elle n'a pas été pensée dans ce but. De plus, rien n'interdit explicitement aux propriétaires de chiens de laisser ceux-ci faire leurs besoins dans les plantes herbacées des couloirs, ceux-ci sont uniquement entourés par des éléments métalliques qu'il est possible de contourner, aucun panneau n'interdit explicitement aux propriétaires d'emmenner leurs animaux ailleurs, pourtant c'est ce que les éléments mis en place induisent.

¹⁶ G. Deleuze, Post-scriptum sur les sociétés de contrôle, in Pourparlers, Paris, éditions De Minuit, Paris, 1990, p. 244.

¹⁷ M. Absil, Société disciplinaire et société de contrôle, dans mouvements pour une psychiatrie démocratique dans le milieu de vie, sur le site Centre Franco Basaglia, p. 4.

5. Utiliser le mobilier créé spécialement pour ce lieu

5. Utiliser le mobilier créé spécialement pour ce lieu

Au cours de mes différents arpentages, j'ai pu constater que les usagers n'utilisent pas le mobilier designé par le bureau Beguin-Massart (Beguin-Baumans). En effet, lors de mes nombreuses visites ceux-ci restaient systématiquement vides. J'ai d'abord imaginé cela comme le fruit du sentiment de "panoptique inversé" évoqué plus tôt, ensuite celui des barrières restreignant l'espace comme pour les *douves*. Aucune de ces hypothèses ne semble totalement coïncider avec ce fait.

Joffrey Paillard dans son article "Le design urbain : un dispositif disciplinaire et sécuritaire "interstitiel"?", rappelle que bien souvent le terme design n'est vu que sous sa forme positive comme un synonyme de beau ou contemporain sans prendre en compte les différentes définitions "d'une pratique répressive, restrictive, défensive, ... voire hostile".¹⁸ Il est important de rappeler que le design peut être déviant, pensé avec des intentions néfastes, mais aussi un outil de pouvoir majeur de l'espace public. *"L'aménagement urbain d'une place publique, d'une esplanade, d'une rue qui devient « design », tout comme son mobilier urbain « design » qui a été soigneusement choisi pour éviter tout comportement inapproprié, deviennent de potentiels marqueurs de pouvoir par l'emploi d'un discours qui se veut performatif, l'expérience esthétique n'est pas toujours positive."* (Agnès Levitte page 47) Le design peut donc être perçu comme un agent double, porteur à la fois d'esthétique, de sécurité et d'un message politique et de pouvoir.

Le design se base également aussi sur des façons de concevoir les espaces et les objets de façon normée et normalisante, ce qui implique une façon "normale" de se conduire, d'utiliser un objet, un lieu et donc des façons "a-normales" de le pratiquer. Si l'un individu n'agit pas de façon normale celui-ci peut être jugé par ses pairs, et des inconnus. A ce titre le design s'inscrit dans la continuité des sociétés disciplinaires et de contrôle de Foucault et Deleuze. "C'est un outil pour façonner le cadre physique, mais également moral de la vie dans les villes" (J. Paillard, p49). Dès lors si l'usage d'un objet de mobilier urbain n'est pas clair, les usagers peuvent s'en détourner.

"La discipline consiste à poser d'abord, un modèle, un modèle optimal qui est construit en fonction d'un certain résultat, et l'opération de la normalisation disciplinaire consiste à

¹⁸ Paillard, J. (2023), Le design urbain : un dispositif disciplinaire et sécuritaire "interstitiel"?, dans sciences du Design N°17, Presses universitaires de France, pp. 38-62

essayer de rendre les gens, les gestes, les actes conformes à ce modèle, le normal étant précisément ce qui est capable de se conformer à cette norme et l'anormal, ce qui n'en est pas capable " (Foucault, 2004, p. 56)

Toutefois, il semble important de noter que ces pratiques "a-normales" ne sont pas pour autant interdites, Paillard précise néanmoins l'attitude performative que l'on adopte en ville et le fait que celle-ci se doit d'être irréprochable. Une attitude irréprochable c'est être toujours en train de faire quelque chose dans l'espace public vu que l'immobilité semble être synonyme d'oisiveté ou de dangerosité. C'est une pensée qui a amené un bon nombre d'artistes et de philosophes à chercher des solutions alternatives afin de protester cette attestation. C'est le cas notamment d'Henri Lefebvre qui prône le détournement des objets afin de se concentrer sur leur potentiel.

Peut-être que certaines pièces de ce mobilier hétéroclite est justement trop peu commun et que les usagers ne comprennent pas comment s'en emparer ? Ceci pourrait évoquer le principe d'affordance que Marie Pier Boucher et Jean-Francois Prost ont évoqués lors de leur entretien avec Brian Massumi.

Avant toute chose, il est important de définir le principe d'affordance. Lorsque l'on recherche la définition sur internet on trouve des définitions dans des domaines comme l'ergonomie, une des définitions est celle-ci : *"L'affordance est la capacité d'un objet ou d'un système à évoquer son utilisation, sa fonction. Par définition, l'affordance provoque une interaction spontanée entre un environnement et son utilisateur. En ergonomie, elle permet de rendre l'utilisation d'un objet ou d'un service « intuitive ».*"¹⁹

Dans l'article "fragments d'action pour la ville" les auteurs, Marie-Pier Boucher et Jean-François Prost, retranscrivent les propos de Brian Massumi qui applique le principe d'affordance à l'espace public comme les *"disponibilités d'actions déjà implantées dans la ville"*²⁰. Dans ce même article, J-F Prost définit, ce qu'est pour eux est l'adaptation : *"Nous partons de l'idée que l'action d'un individu est en soi l'adaptation d'un contexte et, par conséquent, qu'elle est collective. Il est donc possible que d'autres s'approprient ces actions ou fragments d'action, qu'ils les relocalisent ou les recontextualisent..."* Massumi aborde également le concept habituel d'adaptation qui est souvent en corrélation avec une forme donnée, cette forme donnée prédéfinit les possibilités d'usage d'un objet.

¹⁹ "Qu'est-ce que l'affordance", sur usabilis, article publié le 20 février 2018, disponible en ligne sur le site usabilis : <https://www.usabilis.com/definition-affordance/>, article consulté pour la dernière fois le 9 janvier 2023.

²⁰ Marie-Pier Boucher, & Jean-Francois Prost. Fragments d'action pour la ville : entretien avec Brian Massumi. Inter,(108), 2011. p.16

L'adaptation est liée aux besoins d'un individu et aux possibilités (affordances) existantes que l'espace contient. Pour lui, en suivant cette définition, "les trajectoires d'action sont tracées d'avance"²¹, or, pour lui la définition des auteurs de l'article implique qu'ils partent de l'action, pas de ses causes ou des conséquences qu'elle pourrait avoir. Ce faisant, l'action peut fonctionner avec différentes situations de départ et avoir plusieurs situations de fin possibles, c'est le potentiel qu'elle a de se transformer avec autant de variations qu'il y a d'individus pour les essayer. Avec ce genre d'actions, Massumi explique " *Au lieu que ce soit l'individu s'adapte à l'environnement, c'est le contexte urbain qui est invité à se redessiner relationnellement*". En effet, les individus peuvent vouloir faire quelque chose sans que cela soit en lien avec ses besoins mais juste par plaisir, pour l'imagination, le jeu.

Plus loin dans l'article, Marie-Pier Boucher demande à Massumi si l'adaptation traditionnelle est également présente en architecture, Massumi explique que l'architecte, au moment de créer un projet, doit composer avec un ensemble de règles et de valeurs d'usage qui doivent également fonctionner avec un programme (imposé ou imaginé par l'architecte). Cette création, une fois réalisée sera laissée aux usagers qui eux-mêmes devront s'adapter à l'adaptation qu'est le projet. Le programme étant un outil de contrôle, de planification, il faut différencier les possibilités que l'architecte imagine et les potentialités qui émergent par la suite. Les possibilités sont déjà mises en lumière, on les connaît déjà et on sait comment elles vont se concrétiser. Les potentialités quant à elles surviennent dans des situations que l'on n'avait pas imaginées avant, elles semblent sorties "de nulle part". "Le potentiel c'est la présence de l'imprévisible"²².

Enfin, un autre concept relié aux deux précédents est la distinction entre contexte et situation. Massumi définit le contexte comme "*un espace reconnaissable, un espace codé. Il se limite à certaines fonctions en vertu de son codage*", la situation quant à elle est définie comme suit : "*Quand un contexte s'ouvre à quelque chose qui n'est pas déjà codé dans l'espace, quelque chose qui n'est pas modélisé, il y a situation. Dans la mesure où ce n'est pas prémodélisé, ce n'est pas reconnaissable. Une situation prend place lorsqu'une chose non reconnaissable se détache du contexte*". Pour lui, les éléments contextuels ont "un rôle et une signification associée à cette fonctionnalité" alors que les éléments situationnels ont un potentiel de faire changer le contexte.

²¹ Marie-Pier Boucher, & Jean-Francois Prost, op. cit. p.16

²² Marie-Pier Boucher, & Jean-Francois Prost, op. cit. p.18

En appliquant ces concepts à l'Esplanade Saint-Léonard, on remarque que celle-ci est un contexte en soi qui reprend des contextes plus petits (le terrain de foot par exemple contenu dans le projet). Ce lieu découle d'un programme qui imagine des situations possibles à tel point que les auteurs créent directement du mobilier pour correspondre à leurs idées de possibilités. Ce contexte et ses possibilités pourraient être un terrain de jeu, d'expérimentation pour des actions comme celles imaginées par les auteurs car il suffit de regarder comment les enfants jouent avec le tourniquet présent aux abords du terrain de foot pour se rendre compte que l'Esplanade est un immense réservoir à potentiel si on s'arrête pour y jouer et que l'on arrive à dépasser les codes instaurés par un programme trop coercitif.

En remettant la perspective des enfants dans l'esplanade qui eux utilisent même brièvement ce mobilier afin de l'intégrer à leurs jeux, on se rend compte qu'il y a des potentialités cachées qui, au final, proviennent peut-être bien d'une internalisation des codes comme Foucault et Deleuze le théorisent dans leurs pensées respectives.

L'Habitus, selon Pierre Bourdieu est un concept théorique qui explicite qu'un individu peut se définir en tant que tel, par rapport aux autres grâce à leur statut social ou à leur position dans un groupe. L'Habitus est produit par une incorporation de structures externes, d'apprentissages par le corps, par exemple un enfant va intérioriser une façon d'agir et de penser sur base du patrimoine (im)matériel de ses parents, développant donc ses goûts, sa façon de se tenir, ses pratiques, sa façon de penser et d'agir similaires à ceux des personnes de son entourage. Cette notion implique un "classement" entre les différentes positions sociales ce qui entraîne une domination des classes jugées supérieures sur les classes jugées inférieures. Si l'on s'appuie sur cette notion de Bourdieu, on pourrait envisager pourquoi les enfants agissent par le jeu alors que les adultes pas, et ce dû aux normes structures sociales apprises durant la vie.

Une notion qui va de pair avec la notion d'Habitus est celle des violences symboliques, celles-ci sont assurées par les classes dominantes sur les classes dominées. Dans un extrait de "La domination masculine", plus précisément dans la partie " La violence symbolique : une contrainte par corps", Bourdieu commence par rappeler que "*La vision dominante de la division sexuelle s'exprime dans des discours comme les dictons, les proverbes, (...) mais elle s'exprime tout aussi bien dans des objets techniques ou des pratiques ...*"²³. De plus, si l'on regarde le schéma réalisé par l'auteur dans "*le sens*

²³ Pierre Bourdieu, La domination masculine. In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 84, septembre 1990. Masculin/féminin-2. p. 5

pratique”²⁴ (cf figure 10) montrant trois oppositions (maison/ extérieur, humide/sec, actions continues/ brèves) dans la distribution des activités en fonction du genre de la personne, on constate que les actions masculines sont celles qui sont courtes, risquées et qui se rapportent “aux instruments fabriqués par le feu”²⁵, mais également celles qui se font à l’extérieur et les actions sèches (en opposition avec les actions humides que pratiquent les femmes).

Ces propos concernant “la vision dominante de la division sexuelle”, se faisant donc par les dictons et la distribution des activités, peuvent se retrouver dans le projet de Baumans-Beguïn. En effet, dans la description du projet de l’Esplanade Saint-Léonard, on retrouve par exemple cette phrase “(...)les mamans se rassemblent sur les grands bancs ...”, on retrouve le stéréotype présent dans les textes de Bourdieu, “les vies dont elle (la femme) a la charge, celle des enfants, ..., (elle) doit gérer et protéger la vie (...)”. Même s’il est important de rappeler que cette description du lieu a plus d’une trentaine d’années et qu’il est évident que les moeurs ont évolué depuis. Mais, si on compare le schéma de la division du travail entre les sexes, on remarque que les zones occupées par les femmes dans celui-ci collent aux endroits de l’esplanade où l’on aperçoit le plus souvent des femmes. Les douves sont proches de la plaine de jeu destinée aux enfants (“où les mamans se rassemblent sur les grands bancs”), dans le livre “le sens pratique” Bourdieu marque la différenciation entre les espaces “secs”, utilisés par les hommes (comme les couloirs de l’esplanade, protégés par les arbres) et les endroits humides destinés aux femmes. De plus, dans cette même partie, l’auteur pointe du doigt les activités extérieures (en dehors de) qui sont en majorité destinées aux hommes, ce qui pourrait se traduire dans le projet de l’esplanade par une utilisation des espaces les plus ouverts par les hommes et par une utilisation des espaces les plus clôturés par les femmes (l’œil, la plaine de jeu étant l’espace le plus clôturé physiquement du projet).

3. La division du travail entre les sexes

travaux masculins	travaux féminins
DEDANS	
nourrir les bêtes la nuit	rentrer les réserves, l'eau veiller sur les réserves attacher les bêtes de retour des champs
(tabou du balai)	cuire (cuisine, feu, marmite, couscous nourrir les enfants, les bêtes (vaches, poules) soigner les enfants balayer (tenir propre) tisser (et filer la laine)
	moudre pétrir la terre (poterie et crépir les murs) traire la vache (baratter le lait)
DEHORS	
sortir le troupeau aller au marché	
travailler les champs (loin, ouvert, jaune, céréales)	soigner le jardin (proche, clos, vert, légumes) (tabou de l'aire à battre)
labourer (soc, charrues)	
semier	
moissonner (faucille, tablier)	
dépiquer	
vanner	
transporter et dresser les poutres (« corvée » des hommes) et faire le toit	transporter les semences, le fumier (sur le dos), l'eau, le bois, la pierre et l'eau (« corvée » des femmes pour la construction de la maison)
transporter le fumier aux champs à dos de bête	
faire tomber (monter aux arbres et gauler les olives, abattre les arbres – pour la maison)	ramasser (cueillette) les olives (tabou gaulage), les figues, les glands, le bois (branchages, brindilles, broussailles) et lier (les fagots)
couper le bois, le diss (fabriquer les ustensiles de cuisine en bois à la hachette ou au couteau)	glaner sarcler (pieds nus, robes à traîne)
égorger	fouler les olives aux pieds (cf. pétrir) (tabou de l'égorgement) pétrir l'argile (pour la maison et pour l'aire à battre – avec bouse) à la main (après l'avoir extraite)

Figure 157 : schéma de la division du travail entre les sexes par Pierre Bourdieu opcit

²⁴ Pierre Bourdieu, Le Sens pratique, Paris, Les Éditions de minuit, coll. « Le sens commun », 1980, pp. 357-358

²⁵ Pierre Bourdieu, Le Sens pratique, op. cit.

Partie IV : réactiver des espaces ? Hypothèses

L'Homo Ludens

«Homo Ludens, essai sur la fonction sociale du jeu» rend compte de la théorie de l'auteur selon laquelle l'Homo Ludens est un changement de paradigme de l'Homo Sapiens, "l'Homme qui sait", ou de l'Homo Faber, l'Homme qui fait", vers "l'Homme qui joue", dans cet essai, il aborde la place centrale qu'occupe le jeu dans de nombreux domaines de la vie (par exemple : les arts, la littérature, le droit, la religion ou la politique) (H. Denq et R. Schulte). Dans cet ouvrage, l'auteur aborde différents points qui seront réutilisés par d'autres philosophes, sociologues ou anthropologues, par exemple *le jeu (compris comme au sens play du terme anglophone) "pur" ou improvisé peut se reproduire et cette base peut se traduire comme des jeux (compris comme au sens game du terme anglophone)²⁶, des traditions de l'art des protocoles ou des rituels* (traduction du texte de Kubecka, page 15.). Cette façon de voir le jeu permet de comprendre qu'il est une composante fondamentale du lien social et du sentiment d'appartenance à une communauté. Or, il y a une autre facette de cette théorie qui a particulièrement inspiré les artistes et architectes, le jeu est un champ d'expérimentation privilégié qui peut mener à la création, en particulier d'utopies ou du développement de l'imaginaire. (K. Kubecka). Cette vision du jeu est à la base de la culture humaine et vient remettre en question le système capitaliste et utilitaire en place au XXe siècle en Europe, il est donc cohérent de voir apparaître des théories se basant sur une lecture de l'Homo Ludens comme opposée à l'urbanisme utilitaire et fonctionnaliste de la seconde guerre mondiale. Cette prise de position est étoffée par l'impact de cette théorie sur de nombreux théoriciens et artistes de la deuxième moitié du XXe siècle mais également par la prise de position de Huizinga concernant le mouvement anti-rationalisme de la contre-culture (counter-culture) néerlandaise à laquelle il prit part. (K. Kubecka)

Cette théorie et les concepts défendus par son auteur ont inspiré d'autres théoriciens ou artistes depuis sa publication, Constant est un peintre et créateur utopiste Néerlandais contemporain de Huizinga qui s'inspira de la théorie de l'Homo Ludens afin de créer

²⁶ "D'un côté, le mot game permet de désigner le cadre au sein duquel l'activité ludique a lieu, ou encore cela avec quoi l'on joue. De l'autre, le mot play désigne cela qui dans un jeu est fait, ou encore cela qui est vécu (playful)" (B. Roy) Roy, B. (2019) « Pour un dépassement des théories du game et du play », *Sciences du jeu*

son projet "New Babylon" (la Nouvelle Babylone). Le concept de Constant est un détournement de l'urbanisme moderne et tente de répondre aux problématiques comme l'augmentation de la population et des ressources matérielles tout en laissant une place à la liberté et au jeu. (Mc. Wark) Pour lui, dans cette société alternative, car il refuse le terme d'utopie pour qualifier son travail, la population serait libre d'être créative et de façon leur environnement pour qu'il coïncide avec leurs désirs. Ce projet peut également rappeler celui de la Cluster City de Peter et Alison Smithson de part son organisation organique et les relations de proximités impliquées par une échelle de planification urbaine "traditionnelle" mais contrairement aux Smithson, Constant met l'emphase sur le mouvement et l'aspect nomade de son projet.

Toutefois, le projet de Constant garde une empreinte nette de sa filiation à la révolution industrielle et à la standardisation, puisqu'il utilise des éléments standardisés afin de composer son oeuvre. (Mc. Wark) En outre, l'auteur du projet a une relation à l'indéterminisme assez importante qui se marque autant par le fait de ne pas imposer de programme ou de fonction à son oeuvre mais également par le choix de matériaux comme le Plexiglas. (H. Denq)

Des auteurs ont également tenté d'améliorer ou de proposer des modifications à la théorie d'Huizinga, c'est le cas de Roger Caillois, un théoricien français qui publie en 1958 "Les jeux et les Hommes" en réponse à l'essai de Huizinga. D'après Caillois il est de bon ton de différencier deux types de jeu majeur : Paidia et Ludus, pour lui paidia est le jeu spontané, improvisé qui n'a pas de fin prédéfinie alors que ludus est le jeu basé sur des règles et dépend de compétences et d'expériences supplémentaires. Le mot latin Ludus peut être traduit par entraînement, compétition ou pratique alors que le mot grec Paidia exprime l'amusement, la puérilité (ou gamineries) dans le sens innocent du terme, au plaisir. Caillois précise toute fois qu'ils ne sont pas opposés car un jeu innocent et créatif peut avoir une issue contrôlée et inversement une pratique et un entraînement sportif peuvent amener des solutions créatives et innovantes. (M. Ostwald)

Des artistes comme les Situationnistes ont également pris part à la réflexion autour de la relation entre l'Homme, le jeu et l'architecture. Les situationnistes actifs durant la deuxième moitié du XXe siècle ont étudié la relation entre l'art et la vie créée, selon eux, par la ville ce qui génère des situations. Comme les post-modernistes, ils mettent en avant la culture populaire et remettent en question l'ancien paradigme qui voulait que l'art était réservé aux intellectuels. Les situationnistes considèrent que l'art ne doit pas être statique, cette conception de l'art est également abordée par Constant dans son

projet New Babylon car il a pris part à ce courant artistique et se base également dessus pour la conceptualisation de son oeuvre. (H. Denq, K. Kubecka, Mc. Wark) Pour ces artistes les solutions aux problèmes modernistes (le logement, les loisirs, le trafic) s'envisage de façon sociale psychologique et artistique et c'est au travers de ce regard là que pour eux expérimenter la vie moderne transforme cette dernière, la faisant passer de "l'ennui au jeu" (H. Denq p2). Les Situationnistes sont également reconnu pour leur position "anti-fonctionnaliste" de ce fait ils ont utilisé des techniques telles que la psychogéographie, la dérive et le détournement afin de critiquer les systèmes politiques, économiques et culturelles en vigueur à cette époque. D'après de Certeau, la lenteur et la répétitivité de la vie de tous les jours ou son manque de but ou d'efficacité est ce qui permet de contrer la vitesse et la rationalisation du modernisme, cette lenteur les artistes situationnistes vont l'utiliser en utilisant le concept de dérive. Cette tactique urbaine à pour but de parcourir un territoire sans destination et sans but afin de déprogrammer une ville utilisée de façon rationnelle et fonctionnelle. (K. Kubecka) La dérive appliquée à la théorie de Huizinga parle du jeu qui permet d'accéder à un ordre supérieur, la création par le détournement pour lui est une autre manière de jouer avec l'art.

Une autre technique utilisée est le détournement, l'idée est de détourner des objets de l'espace public urbain en les associant à des éléments culturels existants pour leur donner un nouveau sens afin de provoquer et de déstabiliser l'ordre mis en place dans les villes. C'est dans ce contexte que les situationnistes utiliseront la psychogéographie afin de créer des cartes qui proviennent d'un jeu en mettant en arrière plan le côté réellement fonctionnel de l'objet de base. Selon Huizinga le jeu se distancie de la vie de tous les jours en devenant une activité temporaire et satisfaisante en elle-même, pour lui *"arts have to be performed"* (Homo Ludens). Pour lui, le jeu est *"une action dénuée de tout intérêt matériel et de toute utilité, qui s'accomplit en un temps et dans un espace expressément circonscrits (...)".*

Un autre groupe d'artistes et activistes qui était en relation avec Constant et les Situationnistes qui se sont emparés de la théorie de l'Homo Ludens afin de s'opposer aux injonctions de l'urbanisme moderne. Ce groupe est la branche belge "Groupe Surréaliste Révolutionnaire" faisant partie du mouvement CoBrA, pour ces artistes l'expérimentation artistique est un symbole de liberté, ils ont également un lien fort avec le jeu et le nomadisme. Leur façon d'aborder l'Homo Ludens est en lien avec ce que Huizinga qualifie de "pure play", un instinct primaire qui se retrouve plus souvent chez les enfants et les animaux et qui s'oppose aux horreurs vécues lors des guerres mondiales.

Aldo Van Eyck par exemple, est un architecte dont le travail a souvent été orienté vers des espaces conçus pour les enfants et dont les potentiels ludiques sont nombreux. Il semble lié au modernisme mais également aux situationnistes, il a été le mentor de Constant et ils dialoguaient sur leur façon de concevoir des espaces ludiques ou dédiés au jeu. Pour Van Eyck l'architecture doit générer des lieux permettant d'engendrer "*le dialogue, de stimuler une vie communautaire dans laquelle les enfants et les adultes peuvent prendre part*" (traduction de texte de H. Denq Indeterminacy in social life, p5). Son architecture aura tendance à ne pas donner de fonctions prédéfinies aux espaces de jeu afin de laisser libre cours à la créativité des enfants, laissant place à l'indétermination comme Constant avec New Babylon.

Il est par contre important de noter que la standardisation présente dans son travail a eu des effets négatifs sur la possibilité de jouer dans ses espaces.

Tout comme Van Eyck et Constant, Rem Koolhaas a également abordé le sujet de l'indétermination qui est lié à la théorie d'Huizinga ainsi qu'aux travaux des Situationnistes. Ce thème a par exemple été exploité lors de la participation au concours pour le Parc de la Villette où la programmation architecturale des lieux ne transparait pas comme une intention de l'architecte mais comme une myriade de possibilités laissées libres pour les utilisateurs. Des zones sont délimitées en plan mais on ne programme pas directement ce qui peut s'y faire. (H. Denq)

Ces notions liées au jeu comme façon de concevoir l'espace, ainsi que mes recherches sur le principe de possibilités et d'adaptation décrites plus tôt m'amènent à penser que l'Esplanade jouit déjà de ce statut de lieu dédié au jeu. Ce statut n'est par contre pris en compte que par les enfants. En effet sur l'esplanade, les enfants jouent, n'utilisent que rarement les espaces fonctionnels, pratiquent inconsciemment la dérive en se promenant dans les différentes zones du parc sans but défini, détournent les objets comme les bancs autour de l'Œil, et utilisent les zones non déterminées avec une facilité déconcertante. En partant de ce postulat, on pourrait envisager le jeu comme potentialité de réactivation des espaces publics de la ville de Liège en commençant par des tests sur l'Esplanade Saint-Léonard. Le jeu, le détournement et la dérive sont des phénomènes que l'on voit de plus en plus sur les réseaux sociaux comme sur le compte de l'artiste Greg Goya. Cet artiste se définit comme étant le créateur du "fast art", un art de rue visant à créer des situations où les passants s'arrêtent, jouent ou regardent ces installations en ville. Celles-ci sont basées sur le tag, la pose d'autocollants, dépôts d'objets dans l'espace public et autres pratiques impliquant notamment le détournement et l'utilisation d'éléments de design urbain. Ces pratiques ne sont pas

sans rappeler les pratiques d'autres artistes précédemment cités comme les situationnistes ou les membres du mouvement CoBra mais également comme le programme du GRAV "une journée dans la rue" du 19 avril 1966, ou l'urbanisme tactique. Cette pensée relativement récente imagine des interventions urbaines ou projets urbains à échelle humaine, c'est à dire de petite taille. Ceux-ci ont tendance à se centrer sur les "besoins des usagers et d'apporter des solutions tangibles aux défis socio-urbains, ces projets urbains tendent vers une approche plus inclusive, intuitive, collaborative et expérimentale de la ville" (Redondo B.) Derrière ces pratiques se cache également la volonté de rendre l'expérimentation de la ville plus sensible à tous. L'agence bordelaise A'Urba définit cette pratique comme suit :

"L'espace public apparaît comme la scène majeure de l'émergence des idées informelles qui invitent à renouveler les gouvernances établies, en vue de répondre au mieux aux besoins des usagers de la ville. Découlant ainsi d'une initiative citoyenne, l'urbanisme tactique vise à développer des processus itératifs, favorisant la démarche expérimentale et partagée. Une démarche qui encourage la co-production d'un projet urbain de proximité, en résonance avec les aspirations des usagers de la ville et visant à initier des transformations sur le long terme."²⁷

Cette philosophie de repenser l'urbanisme par l'expérience et les différentes ambiances est également soutenue par des architectes et philosophes comme Antoine Begel, Chris Younès et Didier Debase. En partant de cette définition, on remarque que l'Esplanade Saint-Léonard pourrait être un terreau d'expérimentation pour des projets d'urbanisme tactique car ce lieu comporte différentes zones et des ambiances qui leur sont propres.

Le jeu dans l'espace urbain pourrait également prendre d'autres formes et avoir d'autres buts, on peut par exemple citer le cas du jeu vidéo Pokémon Go, Le fait de pouvoir jouer au jeu "en vrai", et non plus sur console depuis chez soi est ce qui a fait le succès de cette application dès sa mise en service. Il semblerait également, que le jeu ait d'autres particularités qui l'ont popularisé. L'article de Orlando Woods "Experiencing the unfamiliar through mobile gameplay: Pokémon go as augmented tourism" parle notamment des avantages que le jeu offre aux touristes : des repères et un sens de familiarité dans un environnement inconnu mais également une liste de lieux à visiter et des connexions avec les locaux. Afin de se repérer, les joueurs disposent d'une carte en jeu, réalisée avec les données de base de cartes disponibles en ligne (google maps) (Bo Zhao et Shaozeng Zhang) mais avec des éléments fictifs rajoutés : les Pokémons, les

²⁷ A'Urba (Agence d'Urbanisme Bordeaux Aquitaine), L'urbanisme tactique. Aménager par l'expérimentation, A'Urba, coll. « Regard sur l'espace public », 2020/9.

Poké-stops et les *Arènes*. Ces éléments fictifs sont ancrés aux villes du monde entier en étant rattachés à des monuments réels, existants dans celles-ci. Ce jeu a donné l'envie à énormément de monde de redécouvrir les villes, et d'y pratiquer une forme de dérive et de détournement des monuments.

Des exemples similaires peuvent être cités dans une multitude de domaines, on pourrait également aborder le cas du geocaching, de la pratique des escapes games urbaines, ou d'autres artistes que Greg Goya. L'idée ici était de présenter certaines pratiques ludiques déjà mises en place et qui fonctionnent dans d'autres lieux afin de tenter de trouver une solution à cette impression de vide et de non usage de l'esplanade Saint-Léonard, en donnant un but ludique aux usagers : pourraient-ils peut-être y jouer tout autant que les enfants ?

Partie V : tirer des enseignements de l'Esplanade Saint-Léonard

Learning from the Esplanade Saint-Léonard

Pour conclure ce travail, il me semblait intéressant de reprendre les questions énoncées dans mon introduction et de répondre à celles-ci au vu des observations faites et des apprentissages théoriques qui ont éclairés cette réflexion.

A. Quelle est la place des usagers dans nos espaces publics ?

Sur l'esplanade Saint-Léonard, on a pu découvrir une multitude d'usages différents mais une chose semble claire, les usagers prennent la place qu'on leur dédie. Sur l'esplanade on peut se rendre compte que les adultes utilisent les zones définies par les architectes dans le concept du projet, mais pas toutes alors que les enfants, eux, occupent les zones sans se questionner et ce par le biais du jeu. Ces observations m'amènent donc à interpréter que les usagers prennent la place qu'on leur dédie mais également la place que l'on apprend, culturellement et socialement à prendre. Cette place varie donc en fonction de l'âge, du genre, des capacités motrices de la personne mais également des espèces car comme je l'ai montré lors de la description de l'esplanade, ce lieu est orienté vers les humains et délaisse les autres espèces peu présentes sur le lieu. Il est également important de prendre en compte le concept d'oisiveté qui est mal vu, quelqu'un stagnant dans l'espace public sera vu négativement ce qui n'encourage pas les usagers à occuper ceux-ci sur la durée, or si comme le dit Françoise Choay : "On ne peut inventer des traitements locaux à des états dont les origines ne sont pas d'ordre local", on ne peut trouver que des solutions temporaires à cette fuite des espaces publics.

B. Quel impact les objets présents dans nos espaces ont-ils sur les usagers ?

Les objets de design urbain ont de multiples fonctions dans nos espaces publics, ils servent tantôt à protéger les usagers, à leur offrir des lieux de repos, ou d'arrêt, des zones de jeux ou des potentialités créatives. Tantôt ils empêchent l'accès, surveillent, créent des tensions, de la crainte. Le point commun entre ces deux cotés du spectre c'est le fait que le design induit toujours une façon de se comporter dans l'espace public.

E. Qu'elles sont les pistes possibles pour créer des re-connexions dans nos espaces publics ?

Les pistes énoncées dans ce travail se basent sur deux choses, l'observation des jeunes usagers, de leur façon de s'approprier et de se partager l'espace grâce au jeu, et à la théorie de l'Homo Ludens de Johan Huizinga, venant renforcer ces observations. Le jeu semble être une clef de création de lien entre les différents usagers et ses dérivés (le détournement, la dérive, et autres pratiques ludiques liées à l'art, au sport, etc) peuvent fournir un foisonnement d'idées dans ce même sens. L'Esplanade Saint-Léonard peut offrir un espace laboratoire pour tester diverses approches ludiques à l'échelle humaine, se basant sur les principes de l'urbanisme tactique par exemple.

Aller plus loin

En guise de point final, il me semblait important de conclure ce travail par la verbalisation de pourquoi j'ai réalisé ce travail. Comme énoncé dans mon introduction, j'avais l'impression de vivre dans des espaces qui deviennent petit à petit des autoroutes à piétons et j'ai voulu comprendre d'où venait ce phénomène, s'il y avait des pistes de solution pour l'endiguer. Ce travail est au final une description d'une "aire d'autoroute" à piétons, une esplanade qui m'avait intriguée dès mon entrée en master un lors de mon choix d'option : le cours d'Architecture et Politique. Le travail que j'avais alors réalisé m'a servi de base pour celui-ci, cela se remarque d'ailleurs dans le changement de ton et d'approche de certaines parties. Les bases théoriques que j'ai mobilisées sont, comme le terme l'indique, des bases, toute la partie théorique pourrait être approfondie dans le cadre d'un travail postérieur à celui-ci si j'en ai, un jour, l'opportunité. Cette esplanade pourrait également être comparée à d'autres projets, en Belgique ou dans le monde, afin de valider ou infirmer les usages et ressentis. Après avoir envisagé des potentiels théoriques de réactivation, de façon très générale il pourrait également être intéressant d'en créer un ou plusieurs dans le détail et peut-être de le réaliser afin de voir si l'hypothèse du jeu peut s'affirmer correcte ou non. Évidemment et comme toujours lors d'un projet, je l'ai bien appris au sein de la faculté d'architecture de Liège, il faut bien s'arrêter quelque part car celui-ci n'est jamais réellement fini, on peut toujours continuer de peaufiner et de retravailler un projet, celui-ci et ne sera jamais réellement parfait.

Bibliographie

Bibliographie - articles, livres et TFE

Absil, M. (2012). Société disciplinaire et société de contrôle. Dans Mouvements pour une psychiatrie démocratique dans le milieu de vie. Centre Franco Basaglia. Disponible sur https://www.psychiatries.be/wp-content/uploads/2020/02/2012_Societe_disciplinaire.pdf (Consulté pour la dernière fois le 9 janvier 2023).

A'Urba (Agence d'Urbanisme Bordeaux Aquitaine), L'urbanisme tactique. Aménager par l'expérimentation, A'Urba, coll. « Regard sur l'espace public », 2020/9.

Barnabé, F. et al. (2019) Entretien avec Sébastien Genvo : le jeu comme espace d'expression.

Baumans A. Beguin A. (2001) L'esplanade Saint-Léonard, Bruxelles, Les nouvelles du Patrimoine, Dossier Liège, Edité par l'Association des Amis de l'UNESCO, Périodique d'information Trimestriel, n°94, octobre-novembre-décembre, p21

A. Beguin, B. Massart, Bureau d'architecture Aloys Beguin - Brigitte Massart, L'Esplanade Saint-Léonard, disponible sur le site Béguin Massart : https://beguin-massart.be/portfolio_page/esplanade-saint-leonard/, site consulté pour la dernière fois le 5 mai 2024.

Boucher, M-P. & Prost, J-Fr. (2011). Fragments d'action pour la ville : entretien avec Brian Massumi. Inter,(108), p.16-21.

Bourdieu, P. (1990). La domination masculine. Actes de la recherche en sciences sociales, 84, 2-31.

Bourdieu, P. (1980). Le Sens pratique. Paris : Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».

Charlier, S. (2011) La plaine de jeux Reine Astrid, une réalisation du Groupe L'Equerre.

Costa, A. (2012) The building trade, standards and architects. Responsabilité & environnement. 6744-47.

Deleuze, G. (1990). Post-scriptum sur les sociétés de contrôle. Dans Pourparlers (p. 244). Paris : Éditions De Minuit.

- Delzant, J-B. (2016) Johan Huizinga et L'Automne du Moyen Âge : écrire une représentation de l'Europe, étude issue du colloque "Histories d'Europe, historiens de l'Europe".
- Deng H. (2019). Indeterminacy in social life, from Homo Ludens to New Babylon.
- Deutinger, T. (2018) Handbook of tyranny. Zürich, Switzerland: Lars Müller Publishers.
- Dewitte, J. (2015) L'élément ludique de la culture. À propos de Homo ludens de Johan Huizinga. La Revue du MAUSS semestrielle. [Online] 45 (1), 61-73.
- El Mawas, N. (2013) Architecture pour la co-conception des jeux sérieux participatifs et intensifs en connaissances.
- Faure G. (2023) L'art perdu du papotage : "Quand les gens font la queue à la caisse, ils n'osent plus se parler".
- Foucault, M. (1975). Surveiller et punir. Paris : Gallimard, collection Tell.
- Frischmann, B. (2022) Nudging Humans. Social epistemology. [Online] 36 (2), 129-152.
- Goya G. (2023), Fast art, en ligne disponible en ligne https://www.instagram.com/greg_goya/
- Huizinga, J. (1949). Homo Ludens: A Study of the Play-Element in Culture. Martino Fine Books. <https://bibliodarg.files.wordpress.com/2014/06/huizinga-j-homo-ludens.pdf>
- Kubecka, K. (2018), Homo Ludens : Plays, Subversion, an the Unfinished Work of Constant's New Babylon.
- Kunysz P. « Going postal - Concevoir des cartes postales pour enquêter. Potentiels et limites d'une pratique graphique pour penser les liens architecture-politique », dans revue ¿ Interrogations ?, N°34. Suivre l'image et ses multiples états dans les collaborations arts/sciences [en ligne], <http://www.revue-interrogations.org/Going-postal-Concevoir-des-cartes> .
- Korbi, M. & Migotto, A. (2019) Between rationalization and political project: The existenzminimum from klein and teige to today. Urban planning. [Online] 4 (3), 299-314.
- Labbé, M. (2015) Le Corbusier et le problème de la norme.
- Maele, J. V. de (2022) 'As Efficient as a Factory': Architectural and Managerial Discourses on Government Office Buildings in Belgium, 1919-39. Architectural history. [Online] 65:21-38.

- Massumi, B. (2020). 99 Theses. *Dialogues in Human Geography*, 10(3), 407-410. <https://doi.org/10.1177/2043820619895878>.
- McLeod, M. (1983) 'Architecture or Revolution': Taylorism, Technocracy, and Social Change. *Art journal* (New York. 1960). [Online] 43 (2), 132-147.
- Mestadi, W. et al. (2015) 'Architecture pour la conception des jeux sérieux', in 2015 pp. 432-434.
- Nÿs, M. (2019) *Architectures de l'impermanence. 6 jeux du temps chez Cedric Price*.
- Ostwald, M. J. & Williams, K. (2018) Beyond Homo Ludens: Architecture and Mathematics. *Nexus network journal*. [Online] 20 (1), 5-8.
- Paillard, J. (2023), Le design urbain : un dispositif disciplinaire et sécuritaire "interstitiel"?, dans *sciences du Design N°17*, Presses universitaires de France, pp. 38-62
- Perec, G. (1975) *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*, Christian Bourgois, 1975, consulté en ligne sur le site <http://escarbille.free.fr/vme/?txt=telp>
- Sebaha, K. & Mahmood Hussaan, A. (2014) Architecture et modèles génériques pour la génération adaptative des scénarios de jeux sérieux. Application : Jeu d'évaluation et de rééducation cognitives. *Sciences et technologies de l'information et de la communication pour l'éducation et la formation*. [Online] 21 (1), 615-648.
- Simonian, J. (2022) *Mémoire de fin d'études: 'Video games and urban challenges.'* Université de Liège, Liège, Belgique.
- Tran, S. (2020). *Detour Pamphlet*. [en ligne] Disponible sur : https://issuu.com/staceytran/docs/detour-pamphlet__1_ [Consulté le 1 juin 2023].
- Tillmans, W. (2023). *To look without fear*, Art Gallery of Ontario, Toronto, Canada, 7 avril 2023- 1 octobre 2023.
- Redondo, B. (2023) *Urbanisme tactique : une expérience sensible pour recomposer les villes*. Sociétés (Paris). [Online] n° 161 (3), 109-117.
- Roy, B. (2019) « Pour un dépassement des théories du game et du play », *Sciences du jeu* [En ligne], 11 | 2019, mis en ligne le 16 avril 2019, consulté le 12 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/sdj/1709> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sdj.1709>
- Usabilis. (2018, 20 février). Qu'est-ce que l'affordance. Usabilis. Disponible sur <https://www.usabilis.com/definition-affordance/> (Consulté pour la dernière fois le 9 janvier 2023).
- Vossoughian N. (2014) Standardization Reconsidered: 'Normierung' in and after Ernst Neufert's 'Bauentwurfslehre' (1936). *Grey room*. [Online] 54 (54), 34-55.

Wark Mc. (2010), *New Babylon ou le monde des communs, l'actualité intemporelle du projet d'architecture utopique de Constant*. In *Multitudes* pp 114-125.

Woods, O. (2021) *Experiencing the unfamiliar through mobile gameplay: Pokémon go as augmented tourism*. *Area (London 1969)*. [Online] 53 (1), 183-190.

Zhao, B. & Zhang, S. (2019) *Rethinking Spatial Data Quality: Pokémon Go as a Case Study of Location Spoofing*. *The Professional geographer*. [Online] 71 (1), 96-108.

Bibliographie - Audios, conférences, expositions, films et vidéos

Buren D. et Bouchain P., (2017), "Le musée qui n'existait pas", disponible sur radio france : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-nuits-de-france-culture/clin-d-oeil-daniel-buren-et-patrick-bouchain-le-musee-qui-n-existait-pas-1ere-diffusion-07-09-2002-9532794> , consulté pour la dernière fois le 15 mars 2023

Center for translation studies, R Schulte , (2021) "Translating The Arts - 'Homo Ludens' - Johan Huizinga", disponible sur Youtube https://youtu.be/URBsdKS0x_A , consulté pour la dernière fois le 19 avril 2023

Cornell AAP, (2016) Homo Ludens: The Architecture of Play, exposition

Debord G., (1973), "La société du spectacle", disponible sur youtube : <https://youtu.be/laHMgToJlJA> , consulté pour la dernière fois le 18 avril 2023

Tillmans, W. (2023). "To look without fear", Art Gallery of Ontario, Toronto, Canada, 7 avril 2023- 1 octobre 2023.